

LA SANTÉ
EN CENTRE-
VAL DE
LOIRE

OFFRE en santé

et recours **2023**

aux services de santé



Étude réalisée par Franck Géniteau, chargé d'études, ORS Centre-Val de Loire et Claire Cherbonnet, chargée d'études, ORS Centre-Val de Loire sous la direction de Céline Leclerc, directrice de l'ORS Centre-Val de Loire

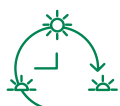
Avec la collaboration de Matthieu Lemarchand, directeur de la stratégie, ARS Centre-Val de Loire et du Dr Blaise Kamendjé, responsable du département observation des données de santé, ARS Centre-Val de Loire

Remerciements: Céline Chollet, assistante de direction ORS Centre-Val de Loire, et Julien Vossart, développeur ORS Centre-Val de Loire

Conception graphique: Atelier J.-Ph. Germanaud (45)



1.	L'offre de prévention	5
1.1	Le dépistage organisé du cancer	6
1.2	L'offre d'addictologie	9
1.3	Les maisons des adolescents (MDA)	14
1.4	Les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD)	17
1.5	Les infirmiers Asalée	18



2.	L'offre ambulatoire	21
2.1	Effectifs de professionnels de santé libéraux	22
2.2	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes	23
2.3	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes	24
2.4	Les maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP)	28
2.5	Les centres de santé	29
2.6	Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	30
2.7	Les équipes de soins primaires (ESP)	31



3.	L'offre sanitaire	33
3.1	Médecine, chirurgie, obstétrique (MCO)	34
3.2	Hôpitaux de proximité	38
3.3	Soins de suite et de réadaptation	40
3.4	Hospitalisation à domicile (HAD)	49
3.5	Services d'urgence	51
3.6	Plateaux techniques	54
3.7	Psychiatrie	55
3.8	Interruption volontaire de grossesse (IVG)	58
3.9	Offres sanitaires spécialisées	59
	Addictologie	59
	Accident vasculaire cérébral (AVC)	60
	Cardiologie interventionnelle	61
	Cancérologie	62



4.	L'offre médico-sociale	64
4.1	Offre médico-sociale pour personnes âgées	65
4.2	Offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	73
4.3	Offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	80



.....	GLOSSAIRE	90
--------------	------------------	-----------

Introduction

□ Préalablement à la construction du 3^e Projet régional de santé du Centre-Val de Loire, un état des lieux de la santé en région a été sollicité par l'Agence régionale de santé. Ce travail a été élaboré pour disposer d'informations objectivées et accessibles au plus grand nombre, favorisant ainsi la concertation et la mise en débat des priorités régionales de santé pour les cinq années à venir (2023-2028).

Un premier état des lieux a été élaboré à travers la prise en compte de plusieurs déterminants de la santé et du bien-être: déterminants relatifs à la démographie, l'environnement social, économique, environnemental et l'état de santé de la population au regard de son espérance de vie, de sa mortalité et des pathologies dont elle est affectée (morbidité).

Le présent rapport propose une description de l'offre en santé et de recours aux services de santé de la région.

Ainsi, ce document est construit au regard de la description de l'offre en matière de prévention (dépistage organisé, addictologie, maisons des adolescents, centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic, infirmiers asalée), l'offre ambulatoire (professionnels de santé libéraux, maisons de santé pluriprofessionnelle, communautés professionnelles territoriales de santé, équipes de soins primaires), l'offre sanitaire (MCO, hôpitaux de proximité, soins de suite et de réadaptation, hospitalisation à domicile, services d'urgences, plateaux techniques, psychiatrie, interruption volontaire de grossesse), l'offre sanitaire en rapport avec les parcours spécifiques du schéma régional de santé (addictologie, AVC, cardiologie interventionnelle, cancérologie), l'offre médico-sociale (pour personnes âgées, adultes, enfants et adolescents en situation de handicap).



1. L'offre de prévention

[1.1](#) Le dépistage organisé du cancer

[1.2](#) L'offre d'addictologie

[1.3](#) Les maisons des adolescents (MDA)

[1.4](#) Les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD)

[1.5](#) Les infirmiers Asalée



1.1 Le dépistage organisé du cancer

Cancer colorectal

Sur la période 2018-2019, en région, 245 448 bénéficiaires¹ de l'Assurance maladie, âgés de 50 à 74 ans, ont participé au dépistage organisé du cancer colorectal, soit un taux de dépistage de 29,4 %. Il est supérieur à celui observé au niveau national (24,4 %). A l'échelle départementale, il varie de 27,9 % en Eure-et-Loir à 31,7 % dans le Loir-et-Cher.

Effectifs et pourcentages de bénéficiaires de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer colorectal au cours de la période 2018-2019

	Effectifs	Taux (en %)
Cher	32 440	30,6
Eure-et-Loir	37 954	27,9
Indre	22 590	28,6
Indre-et-Loire	55 014	28,5
Loir-et-Cher	35 657	31,7
Loiret	61 793	29,7
Centre-Val de Loire	245 448	29,4
France hexagonale	4 933 584	24,4

SOURCE: SNDS-DCIRS - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Les professionnels de santé et structures intervenant dans le programme de dépistage organisé du cancer colorectal sont² en Centre-Val de Loire, au nombre de :

- médecins généralistes 3 066
- gastroentérologues 120
- gynécologues médicaux/obstétricaux 217
- chirurgiens digestifs et chirurgiens généraux .. 135
- anatomo-cytopathologistes 43
- centres d'examen de santé 12

¹ Parmi les bénéficiaires ayant eu au moins une consommation de soins: bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement (de consultations d'un professionnel de santé, de médicaments, d'actes biologiques, etc.) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

² Source: ASIP-Santé RPPS, traitements Drees - données au 1er janvier 2021

Cancer du sein

En Centre-Val de Loire, sur la période 2018-2019, 261 313 femmes bénéficiaires de l'Assurance maladie, âgées de 50 à 75 ans, ont participé au dépistage organisé du cancer du sein, soit un taux de dépistage de 59,5 %. Il est supérieur à celui observé au niveau national (52,0 %). À l'échelle départementale, ce taux est plus faible dans le Loiret (55,1 %) et plus élevé dans le Cher (63,2 %).

Effectifs et pourcentages de femmes bénéficiaires de 50 à 75 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein au cours de la période 2018-2019

	Effectifs	Taux (en %)
Cher	35 380	63,2
Eure-et-Loir	41 304	58,2
Indre	23 227	56,1
Indre-et-Loire	64 813	63,0
Loir-et-Cher	36 244	61,5
Loiret	60 345	55,1
Centre-Val de Loire	261 313	59,5
France hexagonale	5 562 808	52,0

SOURCE: SNDS-DCIRS - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Pour le dépistage organisé du cancer du sein, au 1^{er} janvier 2021, la région Centre-Val de Loire disposait de 58 centres d'imagerie médicale répartis sur le territoire.

En 2021, le Centre de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) Centre-Val de Loire comptait 52 radiologues participants à la seconde lecture.

Cancer du col de l'utérus

Sur la période 2017-2019, en région, 332 952 femmes bénéficiaires³ de l'Assurance maladie, âgées de 25 à 65 ans, ont réalisé un frottis, soit un taux de dépistage de 50,5 %. Il est proche de celui observé au niveau national (49,8 %). À l'échelle départementale, ce taux est plus faible en Eure-et-Loir (47,0 %) et plus élevé dans l'Indre-et-Loire (53,8 %).

Effectifs et pourcentages de femmes bénéficiaires de 25 à 65 ans ayant réalisé un frottis au cours de la période 2017-2019

	Effectifs	Taux (en %)
Cher	38 333	51,0
Eure-et-Loir	52 269	47,0
Indre	25 659	48,5
Indre-et-Loire	86 271	53,8
Loir-et-Cher	44 019	53,4
Loiret	86 401	48,8
Centre-Val de Loire	332 952	50,5
France hexagonale	8 684 272	49,8

SOURCE: SNDS-DCIRS - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

3 Parmi les bénéficiaires ayant eu au moins une consommation de soins: bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement (de consultations d'un professionnel de santé, de médicaments, d'actes biologiques, etc.) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019.

L'offre de soins spécifique au programme national de dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur plusieurs professionnels de santé qui peuvent tous exercer une activité libérale, salariée ou mixte.

Les médecins généralistes

En région Centre-Val de Loire, 1 910 médecins généralistes interviennent dans le programme du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus, soit 72 % de l'ensemble des médecins généralistes de la région (tous modes d'exercice confondus).

Les gynécologues

Les actes de dépistages reposent encore aujourd'hui majoritairement sur ces professionnels de santé qu'ils exercent la gynécologie médicale ou la gynécologie obstétricale. Ils sont en charge des actes de dépistage, diagnostiques et thérapeutiques.

Les sages-femmes

Les femmes de 25 à 65 ans peuvent bénéficier d'un dépistage régulier du cancer du col utérin. L'examen de frottis du col de l'utérus peut être réalisé par les sages-femmes.

Les laboratoires de biologie médicale (LBM)

Les médecins biologistes exerçant dans les laboratoires de biologie médicale sont habilités à réaliser des frottis cervico-utérin sur prescription médicale. On dénombre 1 34 LBM.

De nombreux LBM font partis de même groupement (siège avec de multiples sites d'exercice sur la région ou hors région). La réalisation des tests de dépistage ou de contrôle HPV peut être effectuée directement sur un des sites du laboratoire voire externalisée vers un LBM ne faisant pas partie du groupe.

Les centres d'examen de santé : centres municipaux de santé, centres de prévention et de santé publiques de l'Union de caisses de sécurité sociale, Institut inter-régional pour la santé (UC-IRSA) dans les départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire.

Les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) peuvent accueillir les patients pour assurer la réalisation d'un test de dépistage du cancer du col de l'utérus. Il est également possible de s'adresser aux services de protection maternelle et infantile (PMI).

Les anatomo-cytopathologistes (ACP)

On dénombre 13 cabinets d'anatomo-cytopathologistes dont 7 libéraux.

Les services d'anatomopathologistes du CHU de Tours et du CH de Chartres n'ont pas d'activité de cytologie cervico-utérine mais réalisent des analyses histologiques des biopsies et des pièces opératoires.

Certaines analyses sont effectuées en dehors de la région par des cabinets d'ACP des départements limitrophes ou dans des LBM comportant un service d'anatomo-cytopathologie (Cerba Path et Eurofins).

De nombreux cabinets ACP externalisent la réalisation des tests reflexes d'infection aux papillomavirus (HPV) dans des LBM. Certains cabinets d'ACP ont l'équipement nécessaire pour effectuer l'ensemble des tests de dépistages cytologiques et virologiques (HPV primaire).

1.2 L'offre d'addictologie

Csapa

(Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

Les centres ambulatoires de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie assurent, pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives, ainsi que pour leur entourage :

- *l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage;*
- *la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives;*
- *la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative. Elle comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion. Les centres assurent le sevrage et son accompagnement, la prescription et le suivi des traitements médicamenteux, dont les traitements de substitution aux opiacés (TSO).*

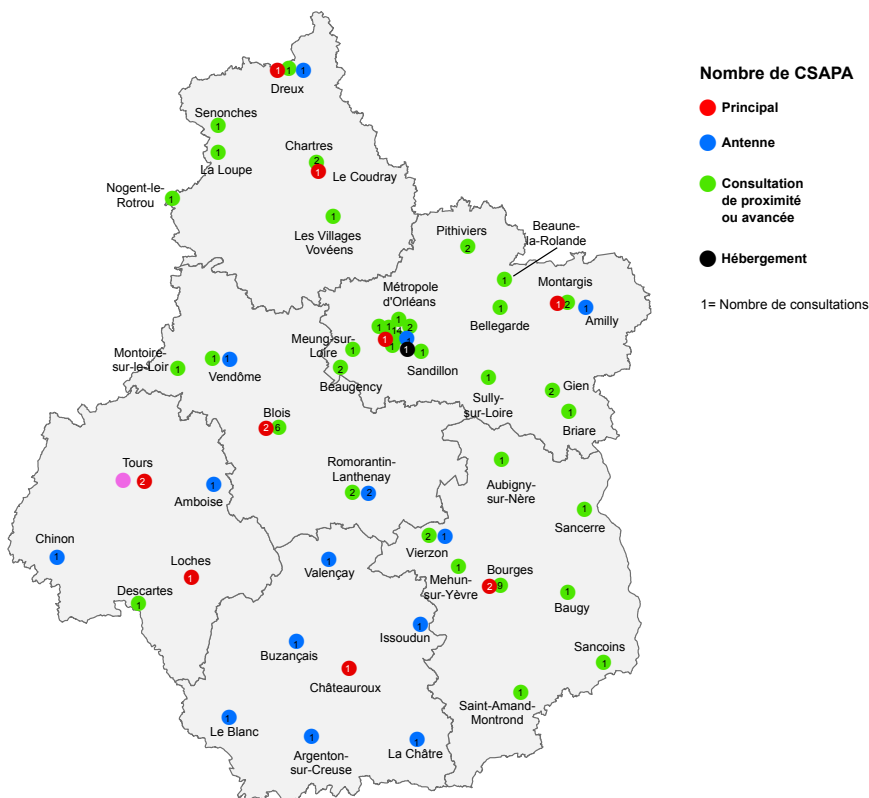
Fin 2021, la région Centre-Val de Loire compte 11 Csapa ambulatoires et 1 Csapa avec hébergement. Parmi les Csapa ambulatoires, 9 sont portés par le secteur associatif et 2 par le secteur hospitalier. Les Csapa sont présents dans chaque département de la région.

Les Csapa ambulatoires ont déployé sur leur territoire d'intervention plusieurs lieux d'accueil. En plus d'un lieu d'accueil principal, ils ont développé des antennes et des consultations en fonction des besoins des populations et de partenariats mis en œuvre.

Selon les déclarations des rapports d'activité 2021, nous comptons 14 antennes, 11 lieux de consultations de proximité et 30 lieux de consultations avancées (les acteurs ne retiennent pas toujours les mêmes critères pour juger de ces deux derniers types de lieu d'accueil).

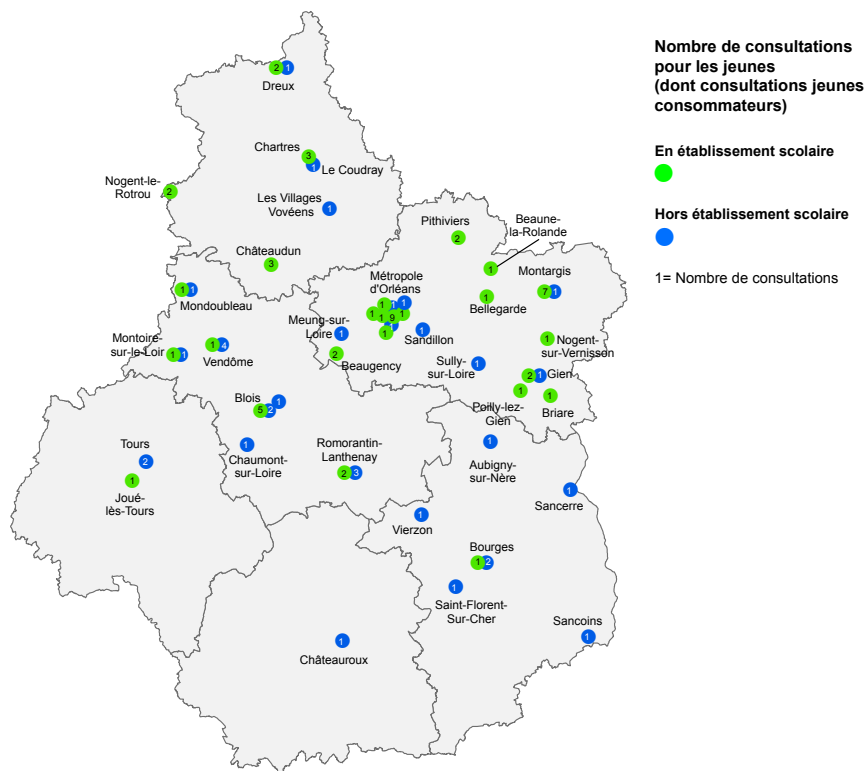
Les lieux principaux, antennes et différentes consultations couvrent au total 50 villes, dont 42 autres que la ville d'installation du local principal. Certaines villes accueillent deux structures différentes. Par ailleurs, un Csapa gère également un centre thérapeutique résidentiel (CTR), à Orléans. 8 centres assurent des consultations jeunes consommateurs (CJC) (labellisées ou non mais dédiées à ce public) et 7 interviennent en milieu pénitentiaire.

Offre de centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) en 2021 dans les départements du Centre-Val de Loire



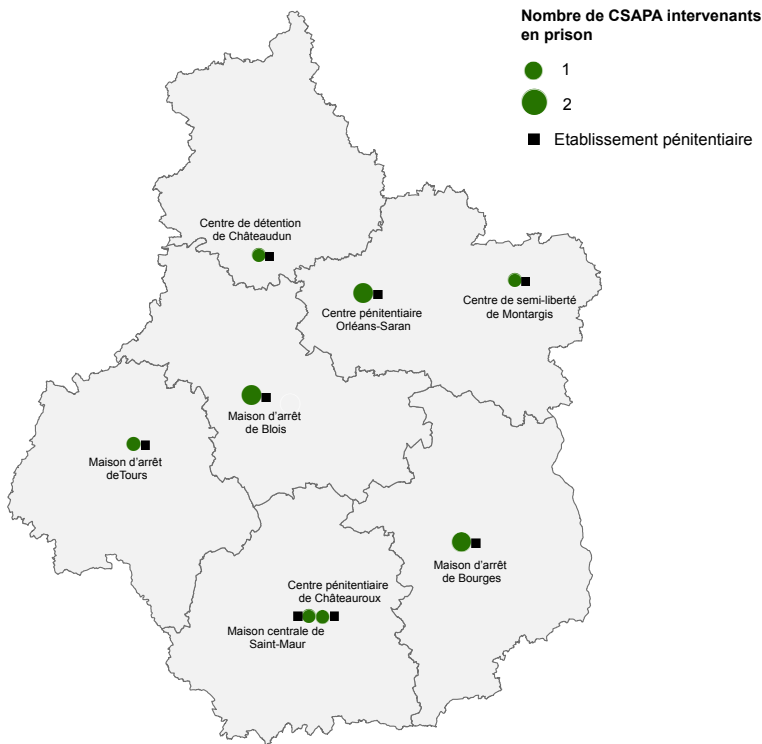
SOURCES: RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES 2021, DGS - ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Offre de consultations en addictologie pour les jeunes en 2021 dans les départements du Centre-Val de Loire



SOURCES: RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES 2021, DGS - ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Offre de Csapa intervenant en milieu pénitentiaire en 2021 dans les départements du Centre-Val de Loire



SOURCES: RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES 2021, DGS - ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

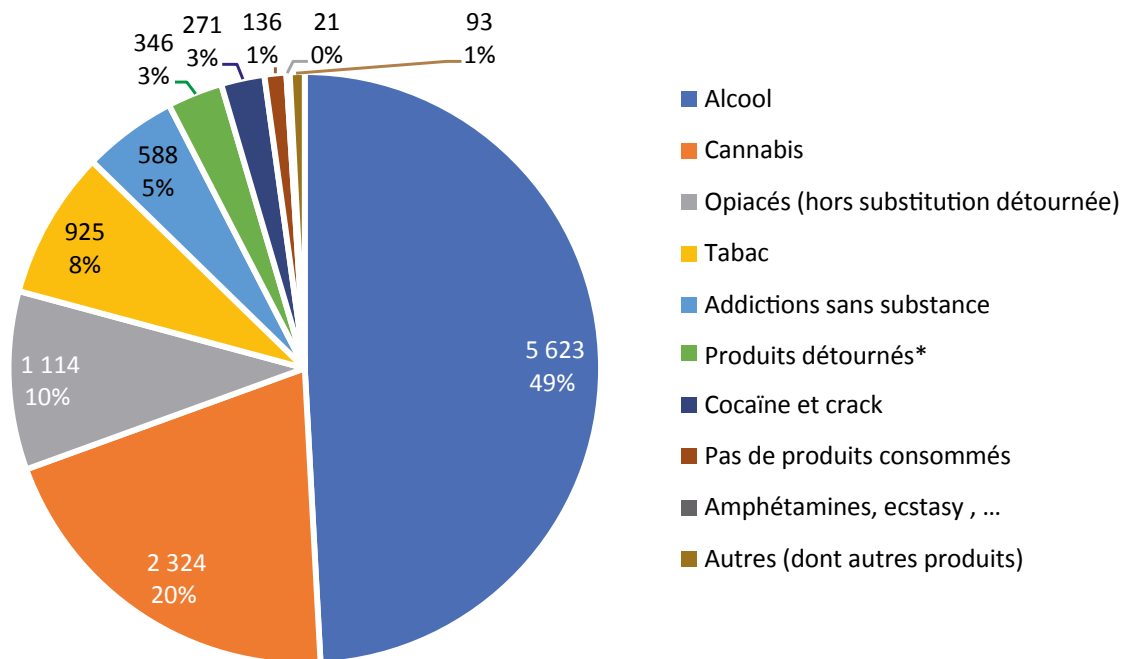
En 2021, 12 000 patients⁴ ont été vus au moins une fois dans le cadre d'une consultation par les professionnels des Csapa de la région (≈ 11 000 en 2020 et 12 000 en 2019). Ils représentent 7,8 patients pour 1 000 habitants âgés de 15-64 ans. Ce taux de prise en charge est le plus élevé dans l'Indre (10,8) et le plus faible dans le Loir-et-Cher et le Loiret (6,6).

À l'échelle régionale, une majorité des patients a comme principal conduite dommageable⁵ la consommation d'alcool (49,1 %), devant ceux ayant une consommation de cannabis (20,3 %). Les consommateurs d'opiacés et de produits détournés, médicaments ou traitements de substitution aux opiacés représentent respectivement 9,7 % et 3,0 % de la file active des Csapa. Environ 8,1 % ont comme principal produit dommageable le tabac et 5,1 % souffrent principalement d'une addiction sans substance (jeux d'argent et de hasard, cyberaddiction, autres). Ceux dont les drogues telles que la cocaïne et le crack représentent le principal produit, le plus dommageable, représentent 2,4 % de la file active des Csapa.

⁴ Patients vus par la structure y compris dans le cadre des consultations pour jeunes consommateurs, les consultations de proximité, les consultations avancées, en milieu carcéral.

⁵ La notion de conduite dommageable signifie que pour la personne qui est accompagnée, c'est le produit parmi ceux qu'elle peut également consommer, qui lui pose le plus de difficultés.

Répartition des patients des Csapa du Centre-Val de Loire selon le produit (ou addiction) le plus dommageable, en 2021



SOURCES: RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES 2021, DGS - ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues)

Les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud) visent à améliorer la situation sanitaire et sociale des consommateurs qui ne sont pas encore engagés dans une démarche de soins. Ils s'adressent à des personnes dont les modes de consommation ou les substances consommées exposent à des risques majeurs, tels les infections notamment aux virus du sida et de l'hépatite C, les overdoses, les intoxications aiguës, les accidents, etc. Une grande partie de leur activité est dédiée aux usagers marginalisés.

Fin 2021, le dispositif est installé dans les six départements du Centre-Val de Loire, avec une structure pour chaque département et une structure supplémentaire pour le Loiret qui en compte deux. Le dispositif régional est ainsi organisé en sept structures gérées par cinq associations:

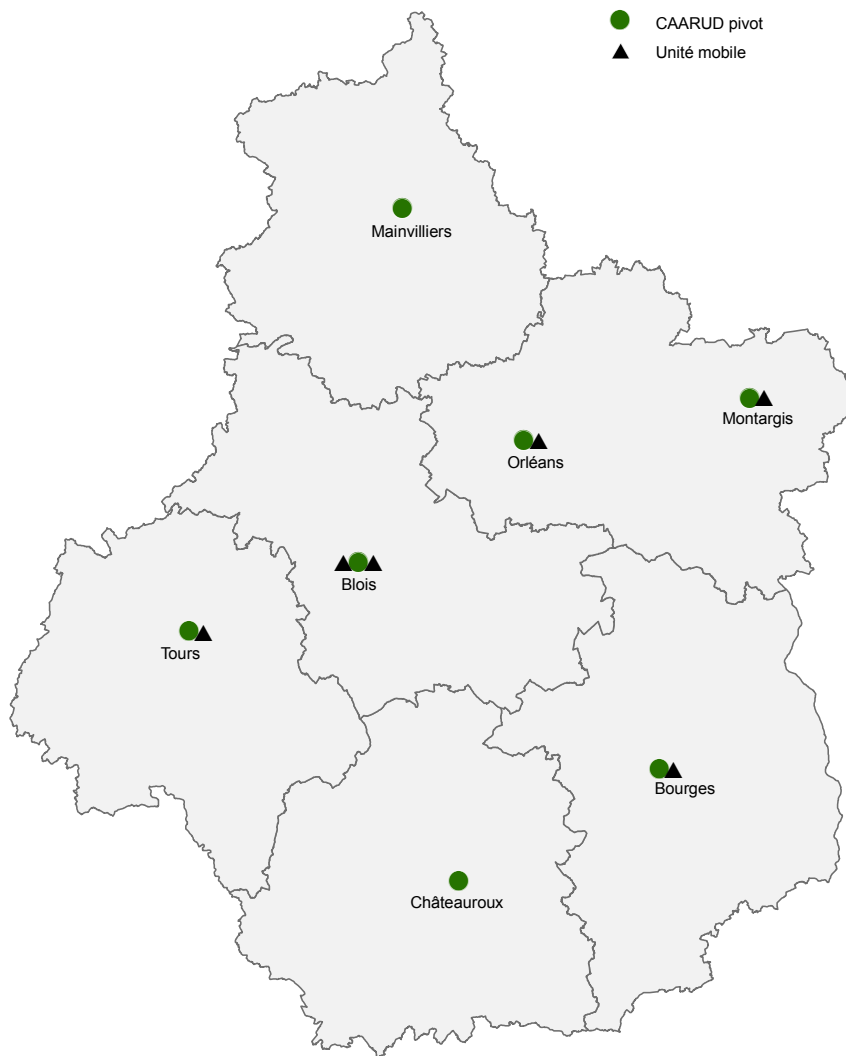
- l'**Apleat-Acep** (2 structures dans le Loiret et le Cher);
- **Aides** (2 structures en Indre-et-Loire et en Eure-et-Loir);
- **Addictions France** (1 structure dans l'Indre);
- **Vers un réseau de soin (VRS)** (1 structure dans le Loir-et-Cher);
- L'association **Espace** (1 structure dans le Loiret)

Quatre d'entre elles sont également gestionnaires de Csapa.

Cinq des six départements disposent d'un seul Caarud, dont le local est situé dans la ville principale ou dans sa proche agglomération. Le département du Loiret dispose de deux Caarud situés à Orléans et à Montargis.

Les centres du Loiret, du Cher et de l'Indre-et-Loire disposent d'une unité mobile, le centre du Loir-et-Cher en dispose de deux et ceux de l'Eure-et-Loir et de l'Indre d'aucune.

Offre de centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues en 2021 dans les départements du Centre-Val de Loire



SOURCES: RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES 2021, DGS - ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

1.3 Les maisons des adolescents (MDA)

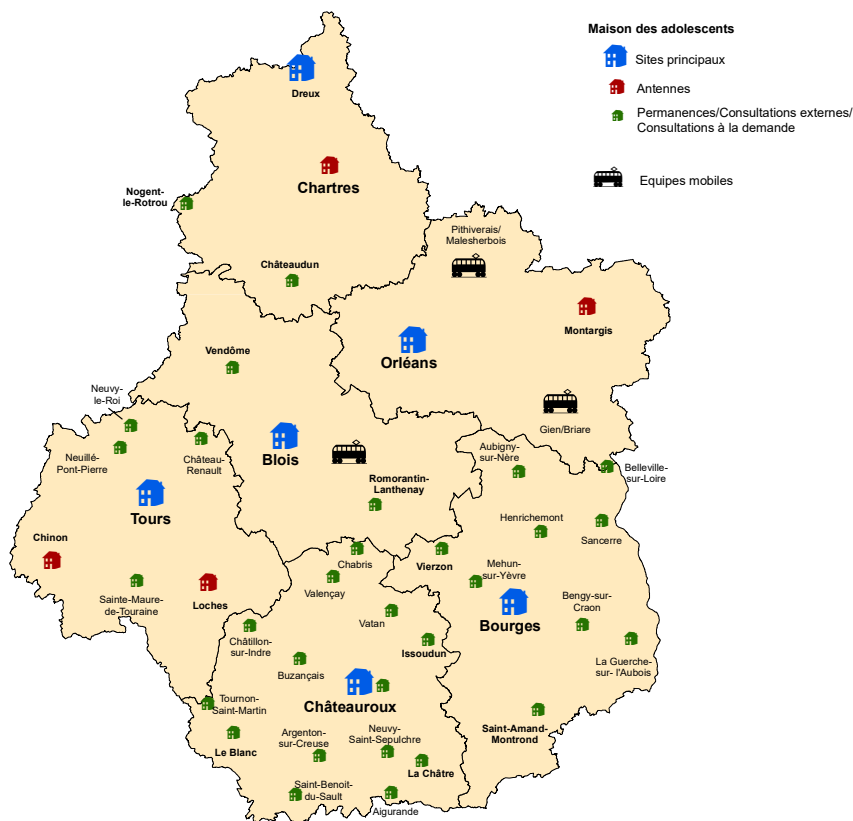
Les maisons des adolescents (MDA) sont des dispositifs ayant pour missions: l'accueil, l'information, la prévention/promotion de la santé, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire – généralement de courte durée – de l'adolescent, de sa famille et des professionnels qui les entourent.

Les MDA de la région Centre-Val de Loire sont des organisations dont la nature juridique, les sources de financements, le pilotage, l'organisation et les pratiques sont très diverses.

Au niveau des organismes gestionnaires:

- les MDA d'Eure-et-Loir (28) et du Loir-et-Cher (41) relèvent d'une gestion hospitalière;
- les MDA du Cher (18), de l'Indre (36) et de l'Indre-et-Loire (37) sont des services d'associations qui gèrent d'autres établissements et services sur ces territoires. Il s'agit d'une part de l'association Addictions France qui gère sur la région la MDA du Cher et de l'Indre, elle est une association nationale qui gère essentiellement des services d'addictologie (Csapa, Caarud, CJC); et d'autre part l'association Montjoie (gérante de la MDA d'Indre-et-Loire), établie dans l'ouest de la France et dont le siège est dans la Sarthe, qui agit en faveur des publics les plus en difficulté grâce à un vaste dispositif éducatif, thérapeutique, social...
- la MDA du Loiret est gérée par l'association Amara 45, qui a été créée spécifiquement pour porter cette MDA, en s'appuyant sur trois entités préexistantes: l'association Apleat-Acep, l'association Aidaphi et l'établissement public de santé mentale (EPSM) Daumézou.

Offre de maisons des adolescents en 2020 dans les départements du Centre-Val de Loire

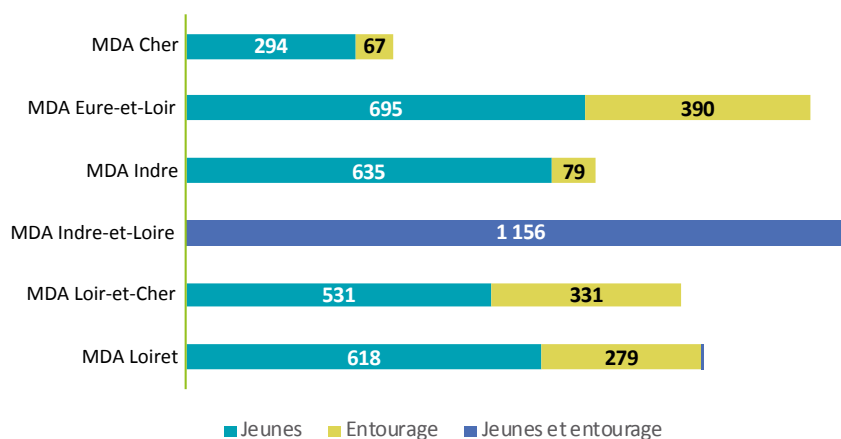


SOURCE: ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES MDA (AVRIL 2021) - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Il est à rappeler que le déploiement des MDA n'était pas encore homogène au moment de l'enquête (avril 2021). Sur plusieurs territoires, le public des jeunes fréquentant la MDA restait essentiellement issu de secteurs géographiques proches des lieux de consultations disponibles. Des équipes mobiles de MDA sont déployées en région Centre Val de Loire sur le Loir-et-Cher et le Loiret. Dans l'Indre, l'équipe de la MDA circule avec une voiture pour des entretiens délocalisés sur rendez-vous dans des locaux de partenaires.

Public accueilli dans les maisons des adolescents en 2020 dans les départements du Centre-Val de Loire

Au niveau de l'accueil individuel du public, les jeunes sont majoritairement représentés: 70 % contre 30 % des familles. À noter que dans certaines MDA, les familles sont plus présentes dans les files actives. C'est le cas des MDA d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret. Concernant l'Indre-et-Loire, le détail du nombre de jeunes vus ou de personnes de l'entourage n'était pas disponible.



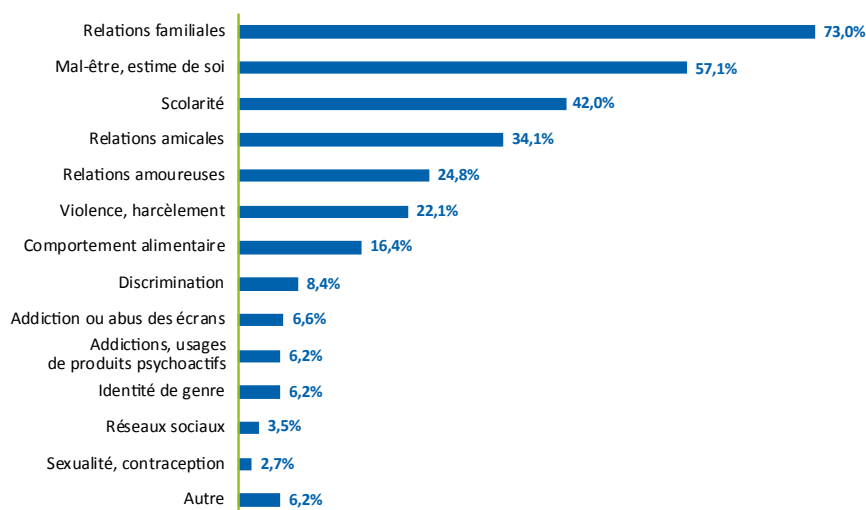
Nombre de personnes (jeunes et entourage) vus en 2020

SOURCE: ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES MDA (AVRIL 2021) - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Les MDA de la région accueillent principalement des filles (60,0 % en moyenne au niveau régional). Ce taux varie de 56,9 % de filles en Indre-et-Loire (pour les nouvelles situations) et dans le Loir-et-Cher à 64,1 % dans l'Indre. Les MDA de la région accueillent globalement les jeunes de 11 à 25 ans. Seule la MDA de l'Indre accueille des jeunes à partir de 10 ans, et les MDA d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher jusqu'à 21 ans.

Les problématiques abordées sont souvent multiples et les jeunes viennent rarement avec une seule thématique à aborder. Au cours de l'accompagnement, les différentes sphères de la vie du jeune seront explorées. Cependant, les principaux thèmes évoqués par les jeunes ayant répondu à l'enquête par questionnaire sont les relations familiales (73,0 %), le mal-être/l'estime de soi (57,1 %) et la scolarité (42,0 %).

Problématiques accompagnées (rapportées par les jeunes vus en 2020)



SOURCE: ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES MDA (AVRIL 2021) - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

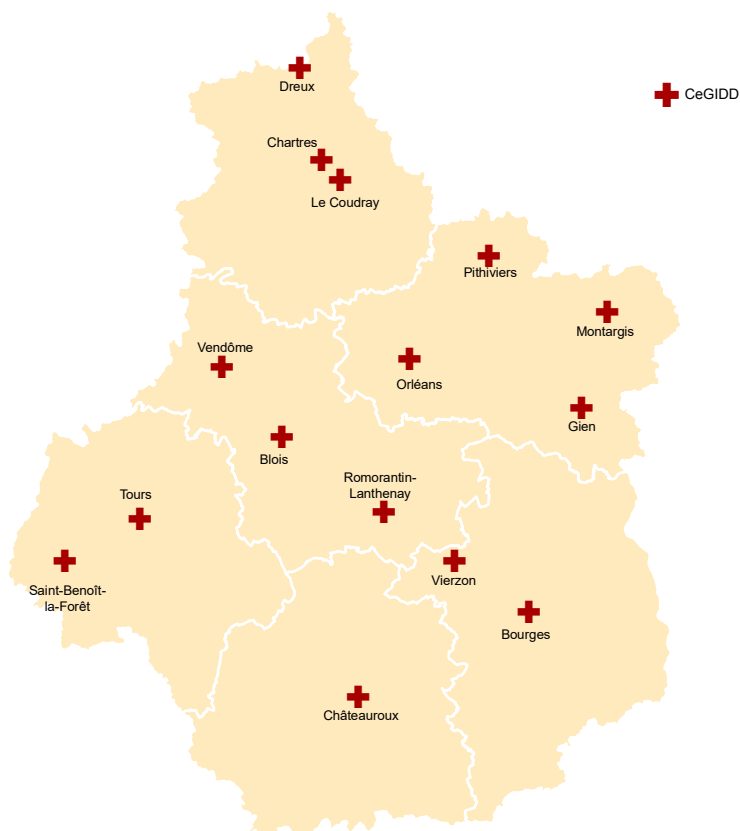
Pour les familles ayant répondu à l'enquête et accompagnées dans les MDA, comme pour les jeunes, les trois principales thématiques abordées sont également les relations familiales (70,0 %), le mal-être/l'estime de soi (41,3 %) et la scolarité (27,5 %).

1.4 Les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD)

Les Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles ont été mis en place à partir de janvier 2016 pour remplacer les CDAG (centres de dépistages anonymes et gratuits).

En 2022, selon le site COREVIH, la région compte 15 CeGIDD dans les 6 départements.

Offre de CeGIDD en 2022 dans les départements du Centre-Val de Loire



SOURCES : COREVIH CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

1.5 Les infirmiers Asalée

Le protocole Asalée a pour objectif d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques par une coopération entre infirmiers et médecins généralistes. Il concerne les dépistages du diabète de type 2 et des troubles cognitifs et le suivi de pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires, BPCO). L'ARS Centre-Val de Loire a autorisé le protocole Asalée par arrêté du 4 février 2013. Le protocole de coopération permet à des infirmiers de déroger à leurs conditions légales d'exercice en réalisant, en lien avec des médecins généralistes, les activités suivantes :

- suivi du patient diabétique de type II incluant rédaction et signature de prescriptions types, des examens, prescription et réalisation des ECG, prescription, réalisation et interprétation des examens des pieds;
- suivi du patient à risque cardiovasculaire incluant prescription et réalisation des ECG;
- suivi du patient tabagique à risque BPCO, incluant prescription, réalisation et interprétation de spirométrie;
- consultation de repérage des troubles cognitifs et réalisation de test mémoire pour les personnes âgées.

La région compte en juin 2022, plus de 70 infirmiers asalée.

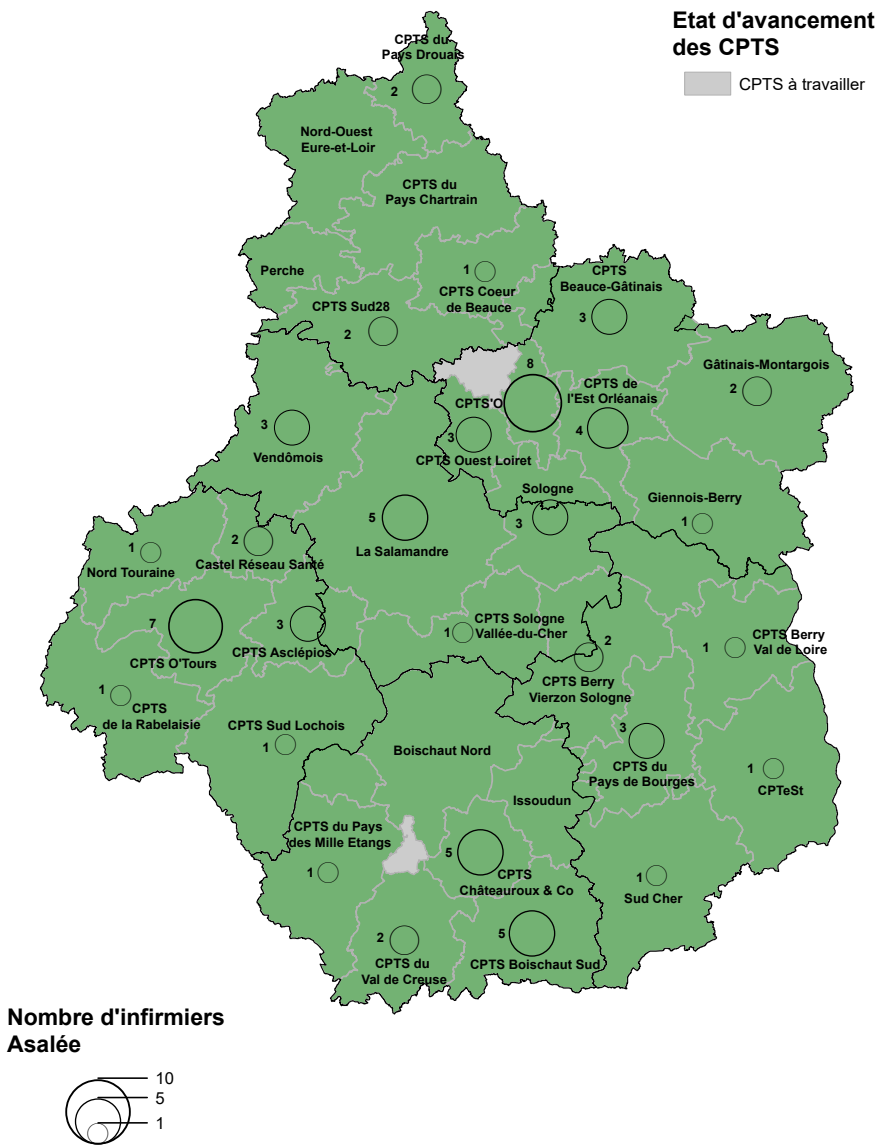
Nombre d'infirmiers Asalée en juin 2022 dans les départements du Centre-Val de Loire

Nombre d'infirmiers Asalée	
Cher	8
Eure-et-Loir	7
Indre	12
Indre-et-Loire	13
Loir-et-Cher	10
Loiret	21
Centre-Val de Loire	71

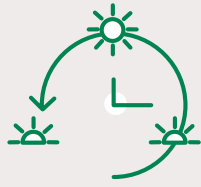
SOURCE: PÔLE DE RESSOURCES ET DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE EN ETP - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Les infirmiers Asalée peuvent intervenir sur plusieurs lieux. C'est pourquoi, il est possible dans la carte ci-contre que des infirmiers soient comptabilisés sur plusieurs CPTS.

Offre d'infirmiers Asalée en juin 2022 dans les CPTS du Centre-Val de Loire



SOURCE: PÔLE DE RESSOURCES ET DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE EN ETP - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE



2. L'offre ambulatoire

[2.1](#) Effectifs de professionnels de santé libéraux

[2.2](#) Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes

[2.3](#) Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes

[2.4](#) Les maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP)

[2.5](#) Les centres de santé

[2.6](#) Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

[2.7](#) Les équipes de soins primaires (ESP)



2.1 Effectifs de professionnels de santé libéraux

Les densités (pour 100 000 habitants) de professionnels de santé de ville (libéraux, mixtes et salariés de centres de santé) de la région sont inférieures à celles observées en France hexagonale.

Au niveau départemental, les densités restent globalement inférieures au niveau national, excepté pour les médecins généralistes pour l'Indre-et-Loire où la densité est supérieure à celle de la France hexagonale.

Afin de structurer et coordonner l'offre de soins de premier recours, 113 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et leurs antennes maillent le territoire et 33 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) contribuent à améliorer l'accès aux soins.

Effectifs et densités de professionnels libéraux ou mixtes et nombre de MSP implantées dans les départements du Centre-Val de Loire (mars 2022)

	Médecins généralistes		Infirmiers		Chirurgiens-dentistes	
	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité
Cher	215	70,9	358	118,0	125	41,2
Eure-et-Loir	259	60,0	365	84,5	156	36,1
Indre	145	65,7	308	139,6	70	31,7
Indre-et-Loire	610	100,4	620	102,0	279	45,9
Loir-et-Cher	246	74,5	355	107,5	131	39,7
Loiret	443	65,3	600	88,4	283	41,7
Centre-Val de Loire	1 860	72,3	2 594	100,8	1 035	40,2
France hexagonale	57 126	88,1	100 259	154,6	36 628	56,5

	Masseurs-kinésithérapeutes		Pharmaciens itulaires d'officine		Laboratoires de biologie médicale (LBM)	MSP implantées
	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	Effectifs	
Cher	184	60,6	132	43,5	11	11
Eure-et-Loir	218	50,5	135	31,3	21	20
Indre	121	54,9	102	46,2	10	17
Indre-et-Loire	594	97,7	248	40,8	35	24
Loir-et-Cher	211	63,9	121	36,6	17	19
Loiret	545	80,3	221	32,6	38	22
Centre-Val de Loire	1 871	72,7	959	37,3	132	113
France hexagonale	72 239	111,4	25 252	38,9	4 172	2 116

*: UN PROFESSIONNEL POUVANT EXERCER SUR PLUSIEURS DÉPARTEMENTS, LA SOMME DES 6 DÉPARTEMENTS N'EST PAS TOUJOURS ÉGALE AU TOTAL DE PROFESSIONNELS EN RÉGION

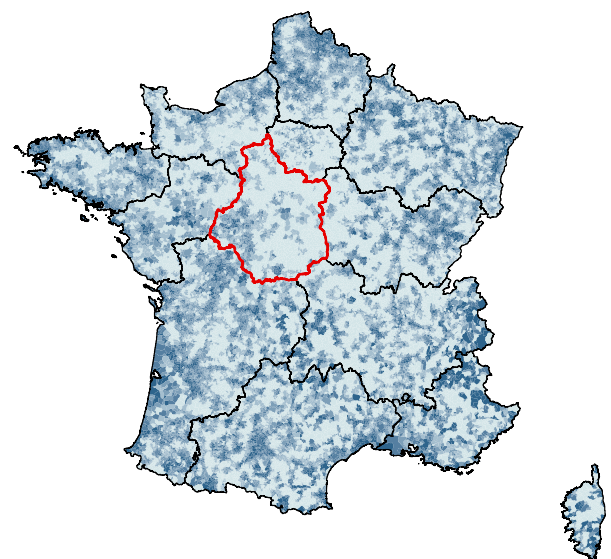
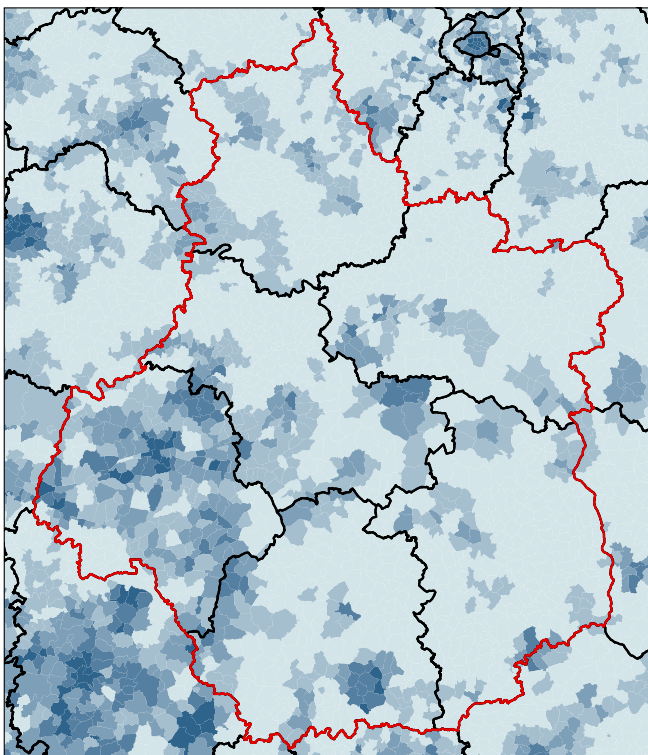
SOURCES: RPPS (EXTRACTION MARS 2022) POUR LES PROFESSIONS À ORDRE, ADÉLI (EXTRACTION JUILLET 2022) POUR LES AUTRES PROFESSIONS PARAMÉDICALES, INSEE (RP 2018), FINISS (EXTRACTION 24/05/2022) POUR LES MSP ET (EXTRACTION 05/10/2023) POUR LES LBM - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

2.2 Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes

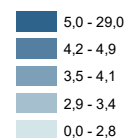
L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée permet de mesurer, pour chaque commune, l'accessibilité aux soins de ville. En France, hors Mayotte, en 2021, la population a accès en moyenne à 3,4 consultations par an chez le médecin généraliste (de moins de 65 ans). Elle était de 3,5 en 2019 et 3,7 en 2016. L'accessibilité aux médecins généralistes a diminué entre 2019 et 2021. L'accessibilité moyenne aux médecins généralistes est relativement homogène entre les régions. Il est toutefois plus facile de consulter un médecin généraliste dans le nord-est et le long du littoral atlantique et méditerranéen, et plus difficile dans le centre et les DOM (à l'exception notable de La Réunion). Des disparités existent également entre les communes d'une même région. Les 10 % de la population les moins bien dotés ont accès en moyenne à 1,5 consultations par an tandis que les 10 % de la population les mieux dotés accèdent en moyenne à 5,7 consultations par an: les premiers ont ainsi une accessibilité 3,7 fois plus faible que les seconds. Ce rapport augmente de 8 % depuis 2019. Ces inégalités s'accroissent donc, dans la poursuite de la tendance observée les années précédentes.

En France hors Mayotte, en 2021, la population a accès en moyenne à 3,8 consultations par an chez le médecin généraliste (tous âges). En région Centre-Val de Loire, il est moins facile de consulter un médecin généraliste (en moyenne 2,7 consultations par an par habitant). L'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé varie de 0,2 consultation par an par habitant dans la commune de Champoulet (45) à 6,3 consultations par an par habitant dans la commune de Chambray-lès-Tours (37). 146 communes de la région Centre-Val de Loire ont une APL supérieure ou égale à celle de la France, soit 8,3 % des communes de la région.

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en 2021



Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé en 2021 (en nombre de consultations accessibles par an et par habitant)

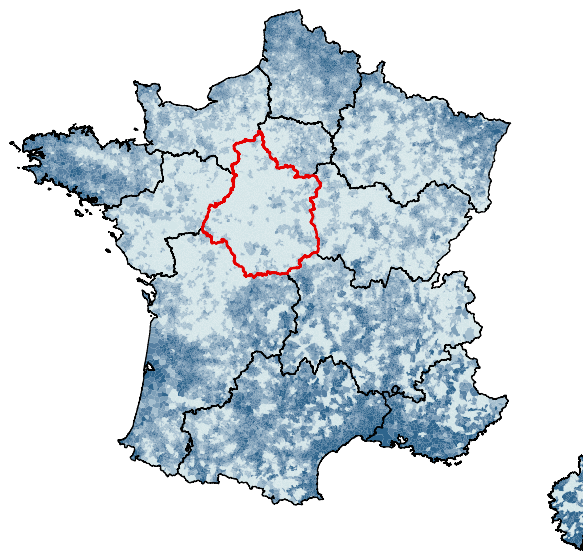
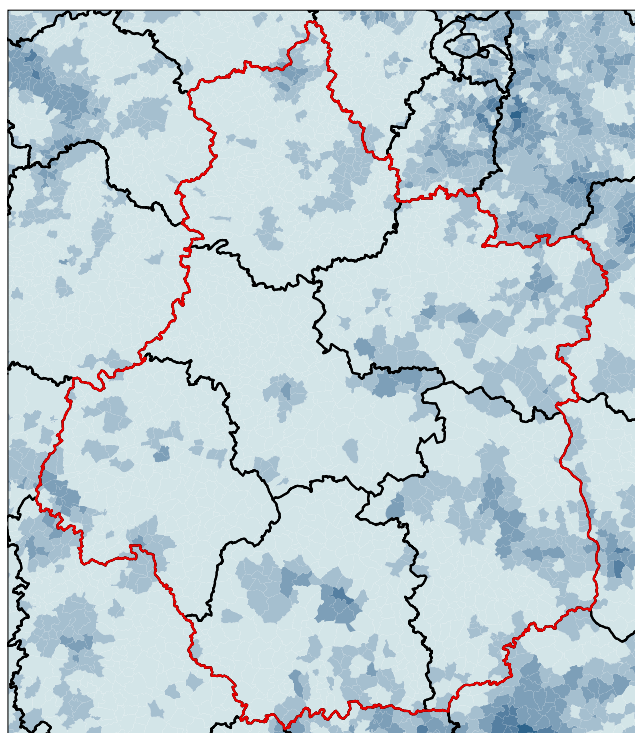


APL France : 156,1

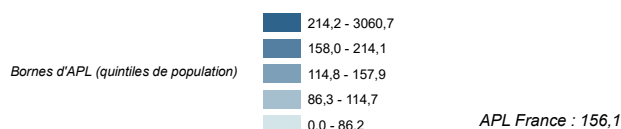
SOURCES: SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS; POPULATIONS PAR SEXE ET ÂGE 2019, DISTANCIER METRIC, INSEE; TRAITEMENTS DREES - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

2.3 Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes

Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers en 2021

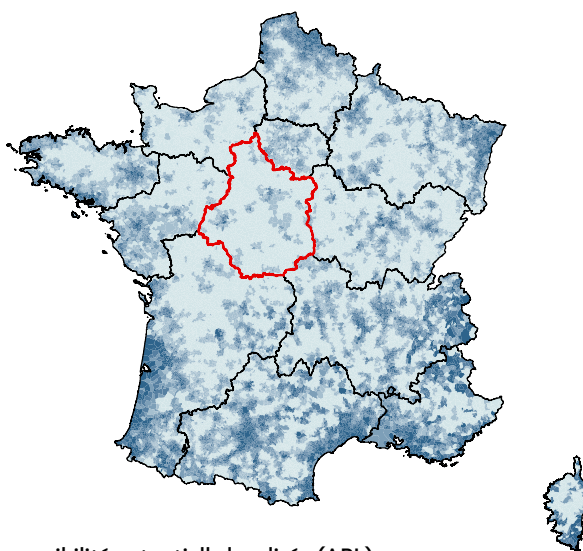
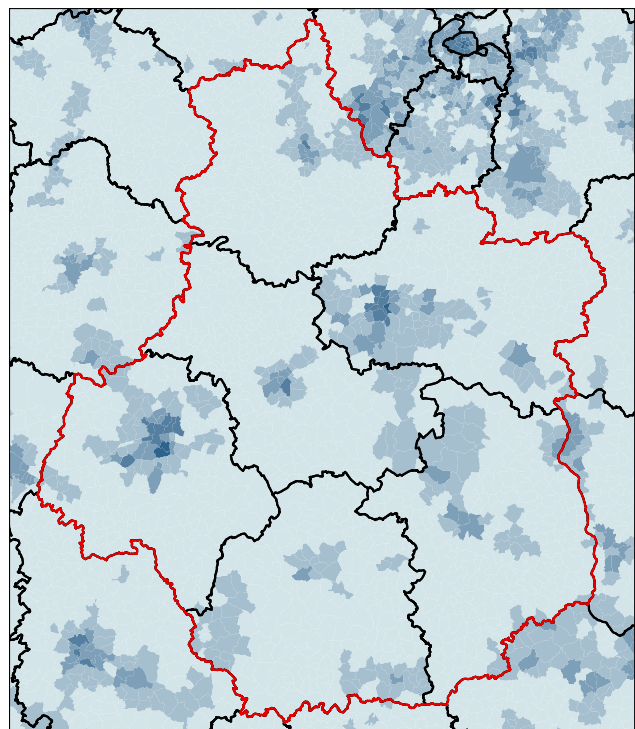


Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers libéraux ou exerçant en centre de santé de moins de 65 ans en 2021 (en nombre d'ETP accessibles pour 100 000 habitants standardisés)

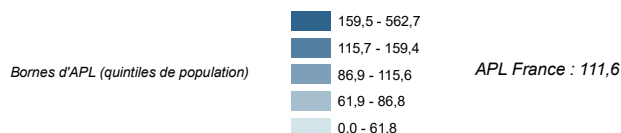


SOURCES: SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS; POPULATIONS PAR SEXE ET ÂGE 2019, DISTANCIER METRIC, INSEE; TRAITEMENTS DREES - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Accessibilité potentielle localisée aux masseurs-kinésithérapeutes en 2021

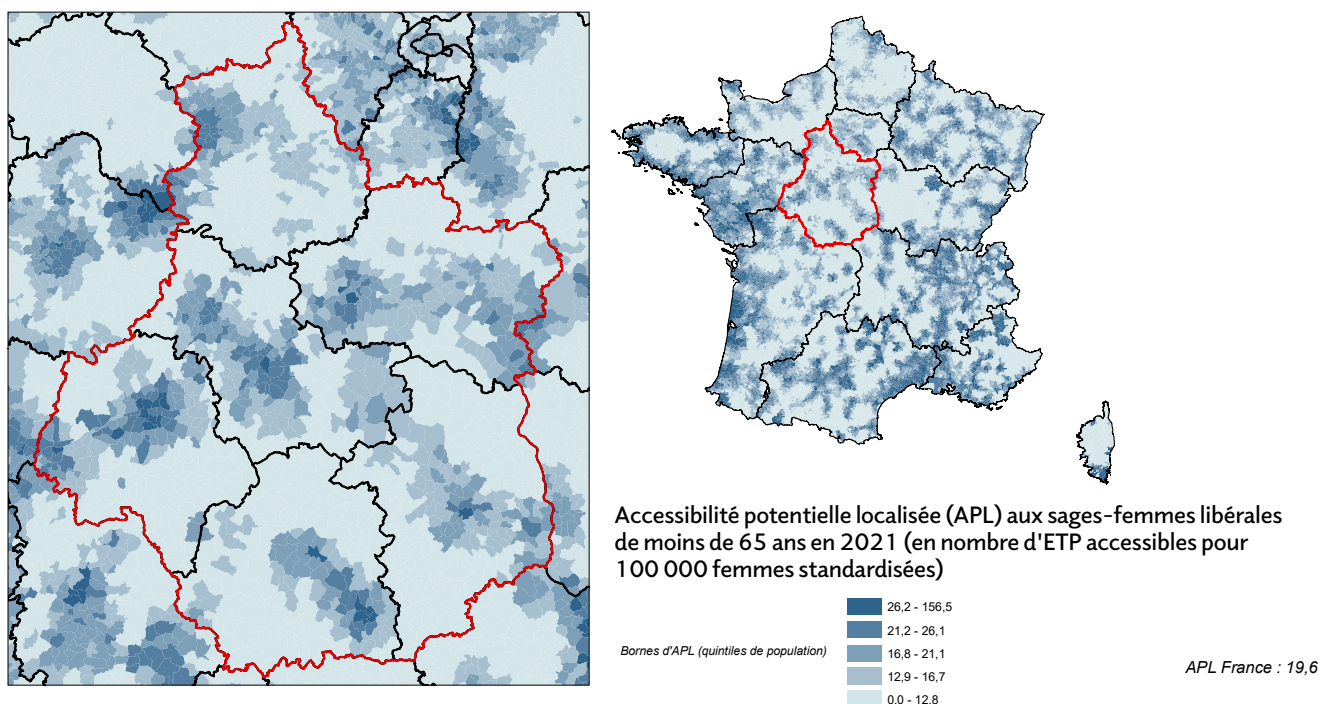


Accessibilité potentielle localisée (APL) aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux ou exerçant en centre de santé de moins de 65 ans en 2021 (en nombre d'ETP accessibles pour 100 000 habitants standardisés)



SOURCES: SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS; POPULATIONS PAR SEXE ET ÂGE 2019, DISTANCIER METRIC, INSEE; TRAITEMENTS DREES - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Accessibilité potentielle localisée aux sages-femmes en 2021



SOURCES: SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS; POPULATIONS PAR SEXE ET ÂGE 2019, DISTANCIER METRIC, INSEE; TRAITEMENTS DREES - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accessibilité moyenne aux infirmiers s'élève en France en 2019 à 156,1 équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants. Pour les masseurs-kinésithérapeutes, elle correspond à 111,6 ETP pour 100 000 habitants et pour les sages-femmes, à 19,6 ETP pour 100 000 femmes.

L'accessibilité moyenne aux infirmiers et aux masseurs-kinésithérapeutes est plutôt meilleure dans le sud-est de la France. Elle s'avère particulièrement élevée dans les DOM (excepté en Guyane pour les masseurs-kinésithérapeutes), **tandis qu'elle est inférieure à la moyenne dans le centre de la métropole** (excepté dans les Pays de la Loire pour les sages-femmes). Pour les infirmiers, les disparités sont plus marquées entre régions qu'au sein d'une même région.

L'implantation des sages-femmes est plus hétérogène sur le territoire. Elle est nettement supérieure à la moyenne dans les DOM et également importante en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes. En revanche, elle est plus faible que la moyenne en Corse, dans les Hauts-de-France, en **Centre-Val de Loire**, en Île-de-France et en Normandie.

À la différence des médecins généralistes, les professions de sages-femmes, d'infirmières et de masseurs-kinésithérapeutes suivent une dynamique démographique croissante qui se traduit par une augmentation de l'accessibilité, particulièrement marquée dans le cas des sages-femmes (+ 11 % entre 2019 et 2021, après +16% entre 2016 et 2019).

Les inégalités de répartition de ces professions sont plus importantes que celles des médecins généralistes: l'écart entre l'accessibilité des 10 % de la population les mieux et les moins bien dotés est de 5,4 pour les sages-femmes, 6,1 pour les infirmières et 6,7 pour les masseurs-kinésithérapeutes. Mais leur évolution est plus favorable: les inégalités d'accessibilité diminuent entre 2019 et 2021 pour les infirmières (-7 %) et pour les sages-femmes (-6 %). Elles sont stables pour les masseurs-kinésithérapeutes (+1 %).

En France hors Mayotte, en 2021, l'APL aux infirmiers libéraux de moins de 65 ans est en moyenne de 156,1 ETP pour 100 000 habitants standardisés. En région Centre-Val de Loire, l'APL aux infirmiers libéraux de moins de 65 ans est nettement inférieure (84,6 ETP pour 100 000 habitants standardisés). Elle varie de 16,9 ETP pour 100 000 habitants dans la commune de Bucy-le-Roi (45) à 190,8 ETP pour 100 000 habitants dans la commune de Déols (36), seule commune de la région présentant une APL supérieure au niveau national.

En France hors Mayotte, en 2021, l'APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux de moins de 65 ans est en moyenne de 111,6 ETP pour 100 000 habitants standardisés. En région Centre-Val de Loire, l'APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux de moins de 65 ans est inférieure au niveau national (69,7 ETP pour 100 000 habitants standardisés). Elle varie de 0 ETP pour 100 000 habitants dans les communes de Chezal-Benoît (18), Saint-Hilaire-en-Lignièrès (18), Touchay (18) et Châtillon-sur-Indre (36), à 172,3 ETP pour 100 000 habitants dans la commune de Chambray-lès-Tours (37). Les APL les plus élevées se retrouvent principalement dans les grandes communes de l'axe ligérien ainsi que leurs périphéries. 21 communes de la région Centre-Val de Loire ont une APL supérieure ou égale à celle de la France, soit 1,2 % des communes de la région.

En France hors Mayotte, en 2021, l'APL aux sages-femmes libérales de moins de 65 ans est en moyenne de 19,6 ETP pour 100 000 femmes standardisées. En région Centre-Val de Loire, l'APL aux sages-femmes libérales de moins de 65 ans est inférieure au niveau national (16,6 ETP pour 100 000 femmes standardisées). Elle varie de 0 ETP pour 100 000 femmes dans 56 communes de la région à 32,1 ETP pour 100 000 femmes dans la commune de Vineuil (41). Les APL les plus élevées se retrouvent principalement dans les grandes communes de la région ainsi que leurs périphéries. 191 communes de la région Centre-Val de Loire ont une APL supérieure ou égale à celle de la France, soit 10,9 % des communes de la région.

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée et son paramétrage (définition DREES dans études et résultats n°1 100, janvier 2019) :

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) a été développé par la DREES et l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) en 2012 (Barlet et al. 2012) à des fins d'étude, puis adapté dans le cadre des négociations conventionnelles récentes entre l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) et les syndicats représentatifs des professionnels libéraux pour une application opérationnelle. C'est un indicateur local de densité flottante disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes. **Il permet de mieux observer les différences d'accessibilité au niveau local, en mettant en évidence des disparités qu'un indicateur usuel de densité, calculé de manière uniforme sur un zonage plus large, aura tendance à masquer, tout en minimisant les effets de frontière liés au choix de la maille.** L'APL tient également compte du niveau d'activité et de l'âge des professionnels en exercice, qui influencent la disponibilité et la soutenabilité de l'offre, ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune, afin d'appréhender le mieux possible les besoins de soins.

Le calcul de l'APL aux différentes professions repose sur l'estimation de plusieurs paramètres :

- on considère que l'accessibilité aux professionnels de santé diminue avec la distance;
- l'activité de chaque professionnel est calculée:
 - en nombre de consultations et visites pour les médecins généralistes (Chaput, Vergier, 2017);
 - en équivalents temps plein (ETP) pour les infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes, à partir:
 - des honoraires remboursables facturés dans l'année pour les infirmiers et les sages-femmes;
 - de la quantité d'actes réalisés dans l'année pour les masseurs-kinésithérapeutes.

La conversion en ETP est effectuée de la manière suivante: par convention, on fixe la valeur d'un ETP au niveau de la médiane de la variable retenue pour mesurer l'activité et l'ETP de chaque professionnel est calculé en rapportant son activité à la valeur de la médiane; si l'activité du professionnel est inférieure à une borne minimale, alors aucune activité n'est comptabilisée pour ce professionnel; si l'activité du professionnel est supérieure à un maximum, alors elle est comptabilisée à hauteur de ce maximum.

Quelques cas particuliers échappent à ces règles :

- on impute 1 ETP aux professionnels de santé installés pour la première fois en libéral dans l'année, dès lors que les honoraires comptabilisés dans l'année ne sont pas nuls;
- lorsqu'un professionnel de santé, ayant plusieurs cabinets, ferme l'un d'entre eux dans l'année, l'activité du cabinet fermé est reportée sur les autres;
- pour les médecins généralistes et les infirmiers, l'activité réalisée en centre de santé (donc salariée) est également comptabilisée;
- l'activité des professionnels âgés de plus de 65 ans n'est pas prise en compte;
- la demande de soins est différenciée par classe d'âge, d'après les consommations de soins par tranche d'âge observées dans les bases de l'Assurance maladie. Pour les sages-femmes, la population est pondérée selon la consommation de soins en sages-femmes et en gynécologues, hors actes obstétricaux. Ainsi, l'indicateur d'APL au niveau communal se lit comme une densité par habitant « standardisé ». Au niveau national, la moyenne des indicateurs d'APL communaux, pondérée par les populations standardisées, correspond à la densité par habitant.

Contrairement aux publications antérieures de la DREES, les paramètres retenus ici ne résultent pas de travaux d'observation statistique, mais sont issus des choix opérés par un groupe de travail piloté par la Direction générale de l'offre de soins et réunissant de nombreux acteurs (Caisse nationale de l'Assurance maladie, Irdes, agences régionales de santé, DREES...) pour les médecins généralistes ou lors des discussions conventionnelles entre l'Uncam et les représentants des professionnels de santé concernés.

2.4 Les maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP)

Afin de structurer et coordonner l'offre de soins de premier recours, 1 13 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) maillent le territoire fin mai 2022. L'Indre-et-Loire, le Loiret et l'Eure-et-Loir regroupent 60,0 % des MSP implantées dans la région.

Les maisons de santé pluriprofessionnelle en Centre-Val de Loire (octobre 2023)



2.5 Les centres de santé

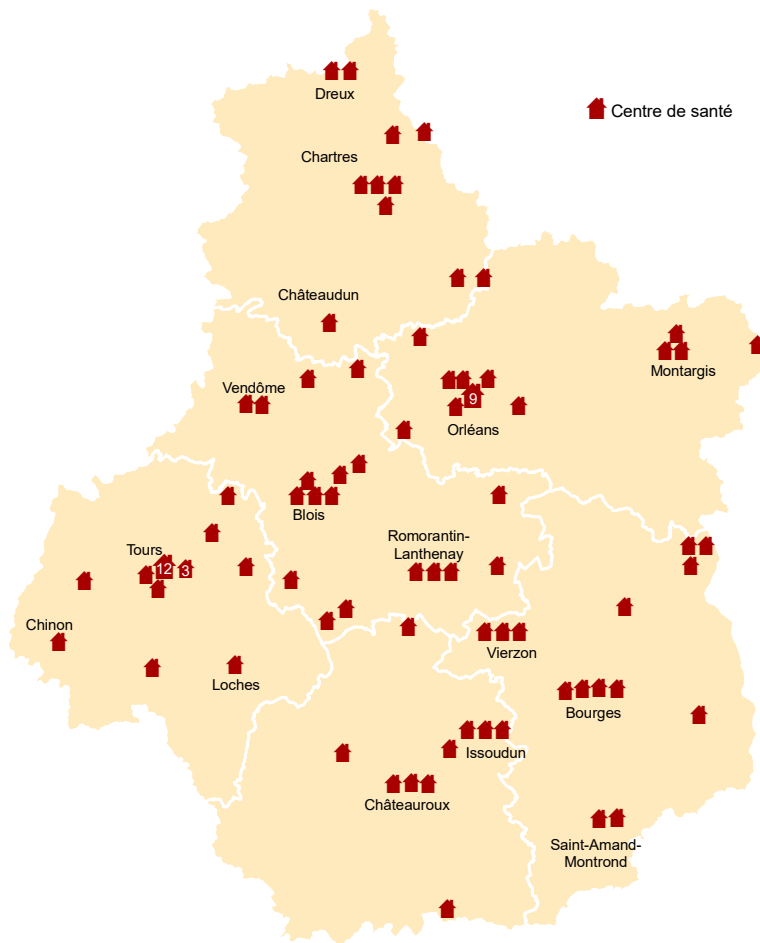
Début octobre 2023, 97 centres de santé sont implantés en région. Leur objectif est de lutter contre la baisse de la démographie médicale et de développer des actions de prévention pour la santé. Parmi cette offre, on compte des centres de santé généraliste, des centres de santé dentaire, des centres de soins ophtalmologiques à Tours, des services de santé universitaire (Tours et Orléans) et des centres de soins infirmiers.

Nombre de centres de santé en octobre 2023 dans les départements du Centre-Val de Loire

Nombre de centres de santé	
Cher	14
Eure-et-Loir	11
Indre	10
Indre-et-Loire	24
Loir-et-Cher	18
Loiret	20
Centre-Val de Loire	97

SOURCE: FINESS (EXTRACTION LE 03/10/2023) - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Les centres de santé en Centre-Val de Loire



SOURCE: FINESS (EXTRACTION LE 03/10/2023) - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

2.6 Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

La CPTS est un mode d'organisation pluriprofessionnelle qui s'inscrit dans une démarche territoriale et populationnelle. Les CPTS sont constituées à l'initiative des professionnels de santé de ville, de 1^{er} et de 2^{me} recours. Elles peuvent associer d'autres acteurs de la santé en fonction de la nature des projets et au fur et à mesure de leur avancée. Le projet de CPTS doit répondre à un ou plusieurs besoins de la population et des professionnels de santé, en vue de mieux organiser les parcours de santé à l'échelle d'un territoire et répondre à d'autres enjeux structurants: l'accès aux soins, les conditions d'exercice des professionnels, l'attractivité des territoires, etc.

Les territoires que couvrent les CPTS ne sont pas définis administrativement (par exemple à l'échelle d'un canton ou d'un département), mais en fonction des flux de patients, des parcours de soins et des habitudes de travail en exercice coordonné de différents professionnels de santé, formalisées ou non. Les CPTS, à la différence des maisons de santé, s'inscrivent dans une approche populationnelle en prenant en compte les habitudes de travail des professionnels et non par rapport à une patientèle. La taille de la CPTS peut varier d'un territoire à l'autre. En région Centre-Val de Loire, on peut ainsi compter 4 à 6 CPTS par département. Certaines CPTS peuvent se déployer à cheval sur plusieurs départements. La région est organisée autour de 33 CPTS qui contribuent à l'amélioration de l'accès aux soins et notamment à l'accès aux soins non programmés et à la permanence des soins ambulatoires (PDSA).

État d'avancement des CPTS (septembre 2023) en Centre-Val de Loire



SOURCE : URPS ML CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

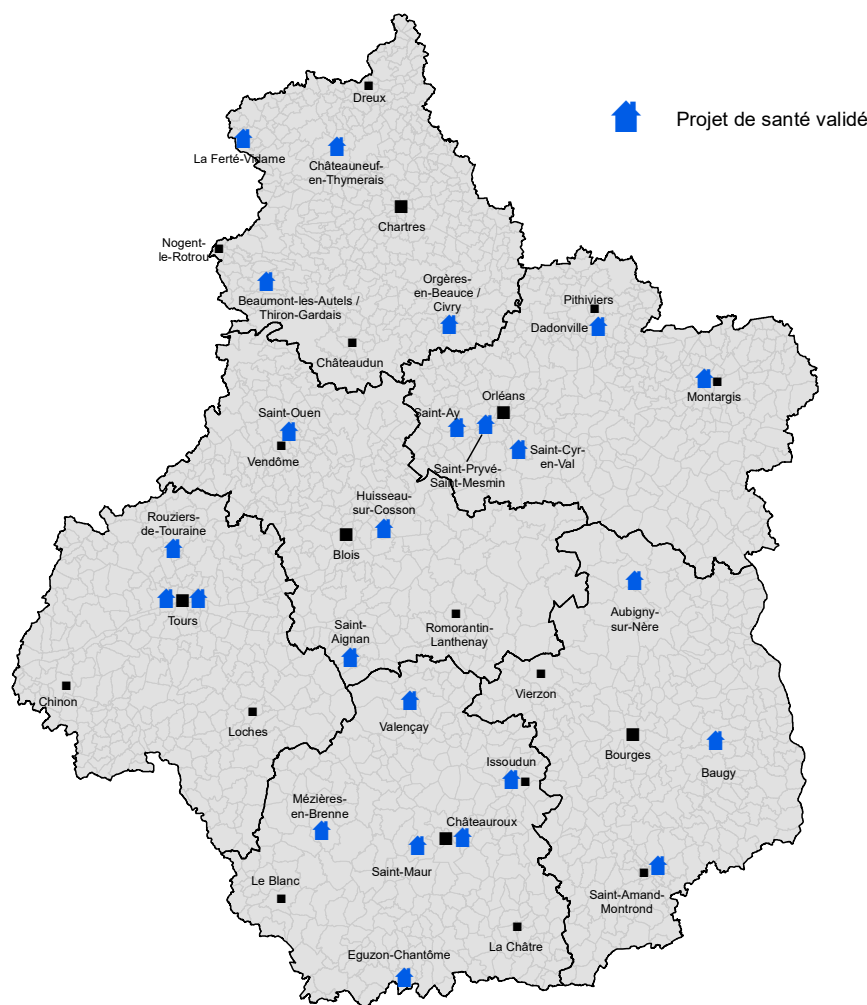
2.7 Les équipes de soins primaires (ESP)

Selon l'article L1411-11-1 du Code de la Santé Publique, une équipe de soins primaires (ESP) est un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins généralistes de premier recours, choisissant d'assurer leurs activités de soins de premier recours (...) sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent. L'équipe de soins primaires contribue à la structuration des parcours de santé. Son projet de santé a pour objet, par une meilleure coordination des acteurs, la prévention, l'amélioration et la protection de l'état de santé de la population, ainsi que la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'équipe de soins primaires peut prendre la forme d'un centre de santé ou d'une maison de santé. Toutefois, une ESP peut également être une forme plus simple, qui demande moins d'investissements que les deux premiers. L'ESP peut être le premier pallier vers une forme évolutive telle que la MSP (si les professionnels le souhaitent par la suite). Ces équipes sont centrées sur des professionnels des soins primaires, tels que définis dans le Code de la Santé Publique. Chacun intervient en fonction de ces compétences et des besoins du patient. L'ESP constitue l'échelon majeur de l'organisation du système de santé ambulatoire.

Les ESP ont été expérimentées en région Centre-Val de Loire à partir de mai 2020. Au nombre de 5 en fin d'année 2020, on compte aujourd'hui 25 équipes et plusieurs sont en cours de constitution. Près de 280 professionnels de santé sont engagés au sein d'une ESP en Centre-Val de Loire.

Équipes de soins primaires (ESP) en Centre-Val de Loire



SOURCE : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE



3. L'offre sanitaire

[3.1](#) Médecine, chirurgie, obstétrique (MCO)

[3.2](#) Hôpitaux de proximité

[3.3](#) Soins de suite et de réadaptation

[3.4](#) Hospitalisation à domicile (HAD)

[3.5](#) Services d'urgence

[3.6](#) Plateaux techniques

[3.7](#) Psychiatrie

[3.8](#) Interruption volontaire de grossesse (IVG)

[3.9](#) Offres sanitaires spécialisées

Addictologie

Accident vasculaire cérébral (AVC)

Cardiologie interventionnelle

Cancérologie



3.1 Médecine, chirurgie, obstétrique (MCO)

Les taux d'équipement, pour 1 000 habitants, en lits et places, en médecine et en chirurgie, sont proches du taux national.

Pour la gynécologie-obstétrique, le taux d'équipement pour 1 000 habitantes en région est équivalent au taux national (0,5 vs 0,5).

Au niveau départemental, ces taux varient. Pour la médecine, le taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitants varie de 1,8 dans le Loir-et-Cher à 2,2 dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire.

Pour la chirurgie, le taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitants varie de 0,5 dans l'Eure-et-Loir à 1,2 dans l'Indre-et-Loire. Pour la gynécologie-obstétrique le taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitantes varie de 0,3 dans l'Indre à 0,6 dans le Cher.

La totalité du territoire est couverte par l'un des 6 groupements hospitaliers de territoire (GHT). Ces GHT reposent sur un projet médical partagé et leur but est d'organiser une prise en charge homogène des patients présents sur leur territoire.

Taux d'équipement en lits et places en 2022 selon la discipline pour 1 000 habitants dans les départements du Centre-Val de Loire

Médecine		
	Effectifs	Taux (en‰)
Cher	589	2,0
Eure-et-Loir	939	2,2
Indre	441	2,0
Indre-et-Loire	1 356	2,2
Loir-et-Cher	590	1,8
Loiret	1 341	2,0
Centre-Val de Loire	5 256	2,0
France hexagonale	131 514	2,0

Chirurgie		
	Effectifs	Taux (en‰)
Cher	274	0,9
Eure-et-Loir	231	0,5
Indre	212	1,0
Indre-et-Loire	748	1,2
Loir-et-Cher	274	0,8
Loiret	702	1,0
Centre-Val de Loire	2 441	0,9
France hexagonale	74 109	1,1

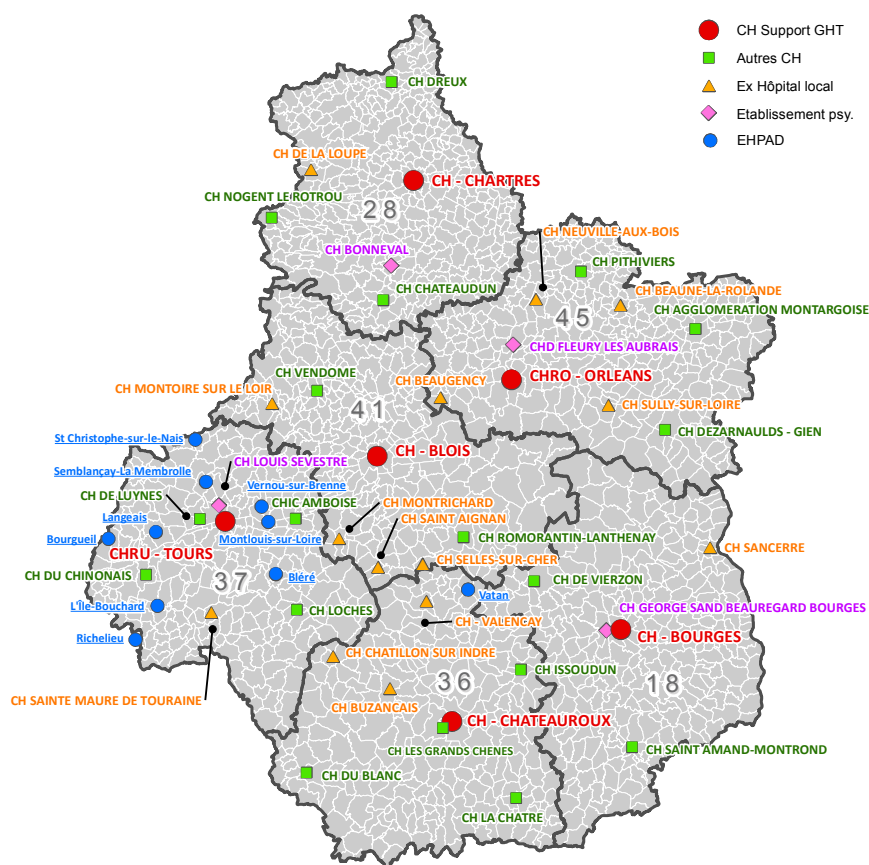
Obstétrique		
	Effectifs	Taux (en‰)
Cher	92	0,6
Eure-et-Loir	78	0,4
Indre	39	0,3
Indre-et-Loire	155	0,5
Loir-et-Cher	81	0,5
Loiret	167	0,5
Centre-Val de Loire	612	0,5
France hexagonale	16 470	0,5

SOURCES : SAE DIFFUSION, INSEE RP 2020 - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Total		
	Effectifs	Taux (en‰)
Cher	955	3,2
Eure-et-Loir	1 248	2,9
Indre	692	3,2
Indre-et-Loire	2 259	3,7
Loir-et-Cher	945	2,9
Loiret	2 210	3,2
Centre-Val de Loire	8 309	3,2
France hexagonale	222 093	3,4

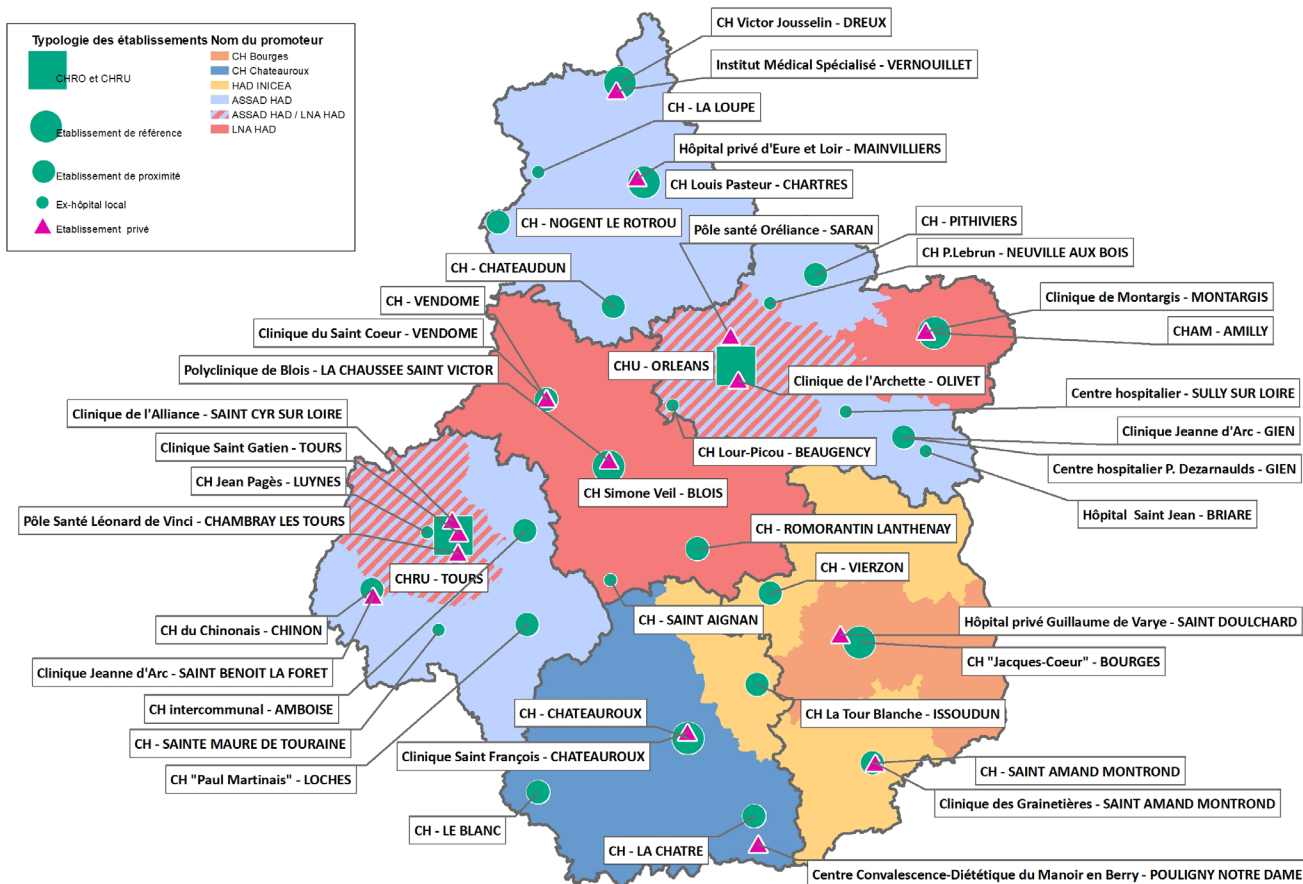
SOURCE: SAE DIFFUSION, INSEE RP 2020 - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Carte des groupements hospitaliers de territoire (GHT) dans les départements du Centre-Val de Loire



SOURCE: ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Établissements MCO et structures d'hospitalisation à domicile autorisées en Centre-Val de Loire



SOURCE: ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Activité par domaine d'activité en 2022

On dénombre, en 2022, en région, en médecine, près de 85 000 séjours pour l'appareil digestif, plus de 33 000 en pneumologie, 28 000 en cardio-vasculaire, 25 000 pour les nouveaux-nés et la période périnatale.

En chirurgie, l'orthopédie traumatologique arrive au premier plan en nombre de séjours (58 400 en 2022), près de 44 200 en ophtalmologie, 25 500 de l'appareil digestif, plus de 19 800 en uro-néphrologie et génital et près de 19 250 en ORL, stomatologie.

En obstétrique, la région compte 18 800 séjours en accouchement par voie basse et près de 4 850 par césarienne. 7 900 séjours pour une autre cause obstétrique sont recensés. Enfin, près de 5 600 séjours pour une IVG ont été réalisés.

Globalement, les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret, portés notamment par les deux plus gros établissements de la région enregistrent le plus grand nombre de séjours en médecine, chirurgie et obstétrique des départements de la région. Les deux départements représentent ainsi, d'une manière générale, la moitié des séjours de la région et ce quel que soit le domaine d'activité.

Activité des établissements par domaine d'activité dans les départements en Centre-Val de Loire en 2022

	Médecine (hors séances)							
	Digestif	Pneumo- logie	Activités inter- spécialités, suivi thérapeu- tique d'affections connues	Cardio- vasculaire (hors cathétérismes vasculaires diagnostiques et interven- tionnels)	Nouveau-nés et période périnatale	Cathété- rismes vasculaires diagnostiques et interven- tionnels	Système nerveux (hors cathétérismes vasculaires diagnos- tiques et interven- tionnels)	Uro- néphrologie et génital
Cher	7 362	3 392	2 845	2 661	2 544	2 555	1 816	1 876
Eure-et-Loir	13 383	6 623	5 248	5 808	3 860	3 529	3 263	3 708
Indre	6 886	2 320	2 278	2 230	1 218	404	1 156	926
Indre-et-Loire	26 401	10 030	12 313	8 617	6 427	11 027	7 265	6 713
Loir-et-Cher	8 802	3 434	2 352	2 273	3 167	348	1 409	1 858
Loiret	21 996	7 528	7 186	6 350	7 686	6 475	4 183	3 861
Centre-Val de Loire	84 830	33 327	32 222	27 939	24 902	24 338	19 092	18 942

	Chirurgie						
	Orthopédie traumatologie	Ophthalmo- logie	Digestif	Uro- néphrologie et génital	ORL, Stomatologie	Gynécologie - sein	Cardio-vasculaire (hors cathétérismes vasculaires diagnostiques et interventionnels)
Cher	5 070	6 035	2 807	1 730	1 904	1 043	1 427
Eure-et-Loir	5 793	7 856	3 498	3 027	1 658	2 165	1 259
Indre	3 145	1 805	1 928	991	1 252	354	745
Indre-et-Loire	18 446	11 725	7 327	5 825	8 999	5 461	4 794
Loir-et-Cher	5 957	5 487	3 297	2 848	1 359	1 606	1 354
Loiret	20 028	11 284	6 661	5 399	4 074	4 029	3 374
Centre-Val de Loire	58 439	44 192	25 518	19 820	19 246	14 658	12 953

	Obstétrique			
	Accouchements par voie basse	Obstétrique autre	IVG	Césariennes
Cher	1 925	711	674	496
Eure-et-Loir	2 931	1 299	845	766
Indre	919	474	431	250
Indre-et-Loire	4 840	1 803	1 404	1 257
Loir-et-Cher	2 331	891	696	658
Loiret	5 871	2 755	1 521	1 414
Centre-Val de Loire	18 817	7 933	5 571	4 841

SOURCE: CAXE-MIX PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ (E-PMSI VIA DIAMANT) - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

**Activité en 2022 des hôpitaux de proximité dans les départements
du Centre-Val de Loire**

	Nombre de RSA de médecine (HC)	Nombre de RSA de médecine (Ambulatoire)	Nombre de séances	Nombre de journées SSR (HC ou de semaine)	Nombre de journées en USLD
Cher	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	135	3	0	4 793	7 738
Indre	1 444	25	5	37 057	0
Indre-et-Loire	374	3	0	0	0
Loir-et-Cher	321	0	0	9 439	0
Loiret	1 660	773	419	14 589	12 910
Centre-Val de Loire	3 934	804	424	65 878	20 648

SOURCE: SAE/E.PMSI VIA DIAMANT - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

3.3 Soins de suite et de réadaptation

Le taux d'équipement régional, pour 1 000 habitants, en lits et places, en soins de suite et de réadaptation (SSR)⁶, est comparable au taux national. À l'échelle des départements, des disparités sont relevées. Le taux varie de 1,2 ‰ dans le Cher et le Loiret à 2,3 ‰ dans le Loir-et-Cher.

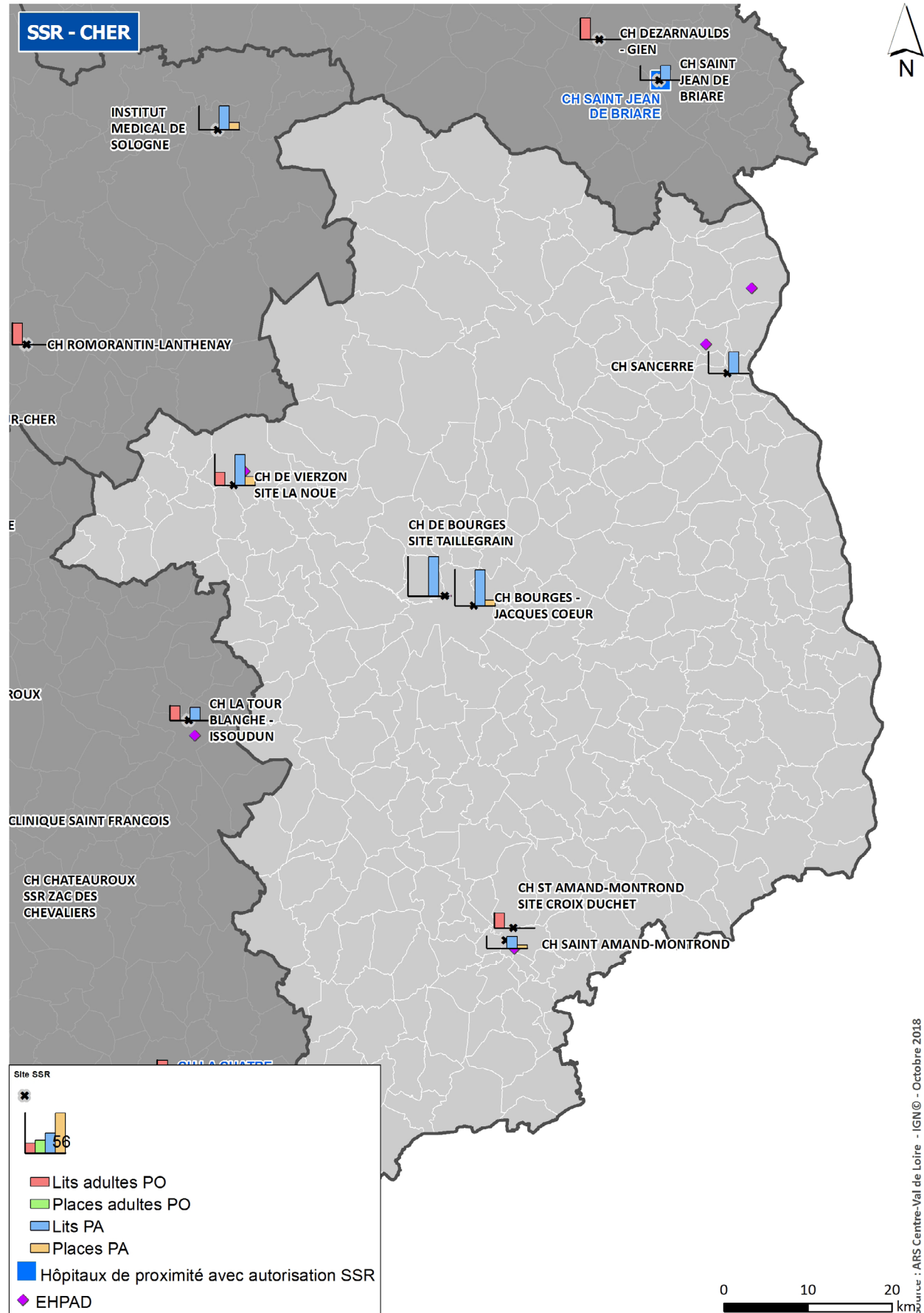
Taux d'équipement en lits et places en 2022 selon la spécialité pour 1 000 habitants dans les départements du Centre-Val de Loire

	SSR	
	Effectifs	Taux (en ‰)
Cher	355	1,2
Eure-et-Loir	773	1,8
Indre	481	2,2
Indre-et-Loire	1 064	1,7
Loir-et-Cher	743	2,3
Loiret	834	1,2
Centre-Val de Loire	4 250	1,7
France hexagonale	116 561	1,8

SOURCES: SAE DIFFUSION, INSEE RP 2020 - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

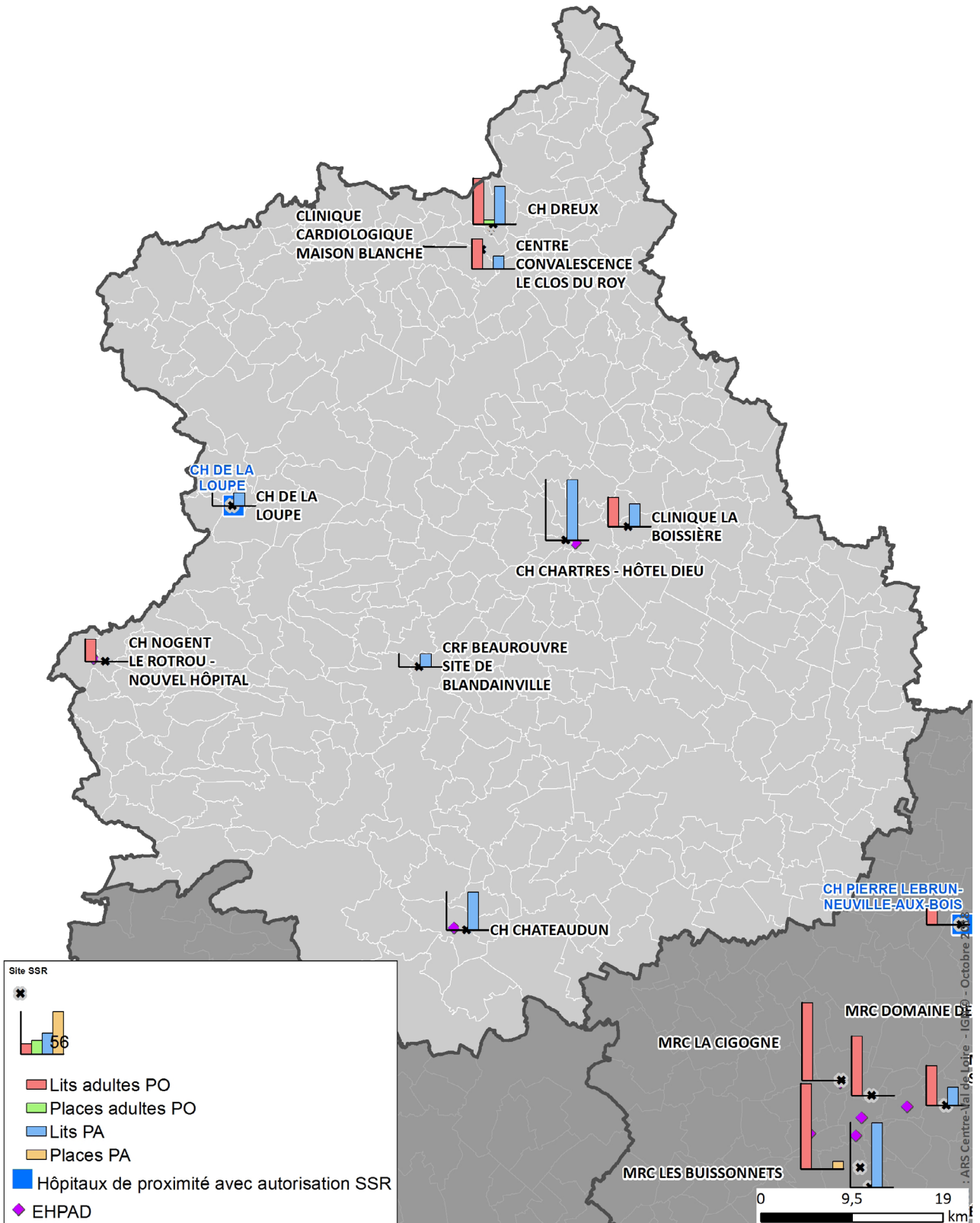
⁶ Au moment de la réalisation de ce diagnostic, les SSR étaient en vigueur. À compter du 1^{er} juin 2023, ces services se transforment progressivement en services médicaux et de réadaptation (SMR).

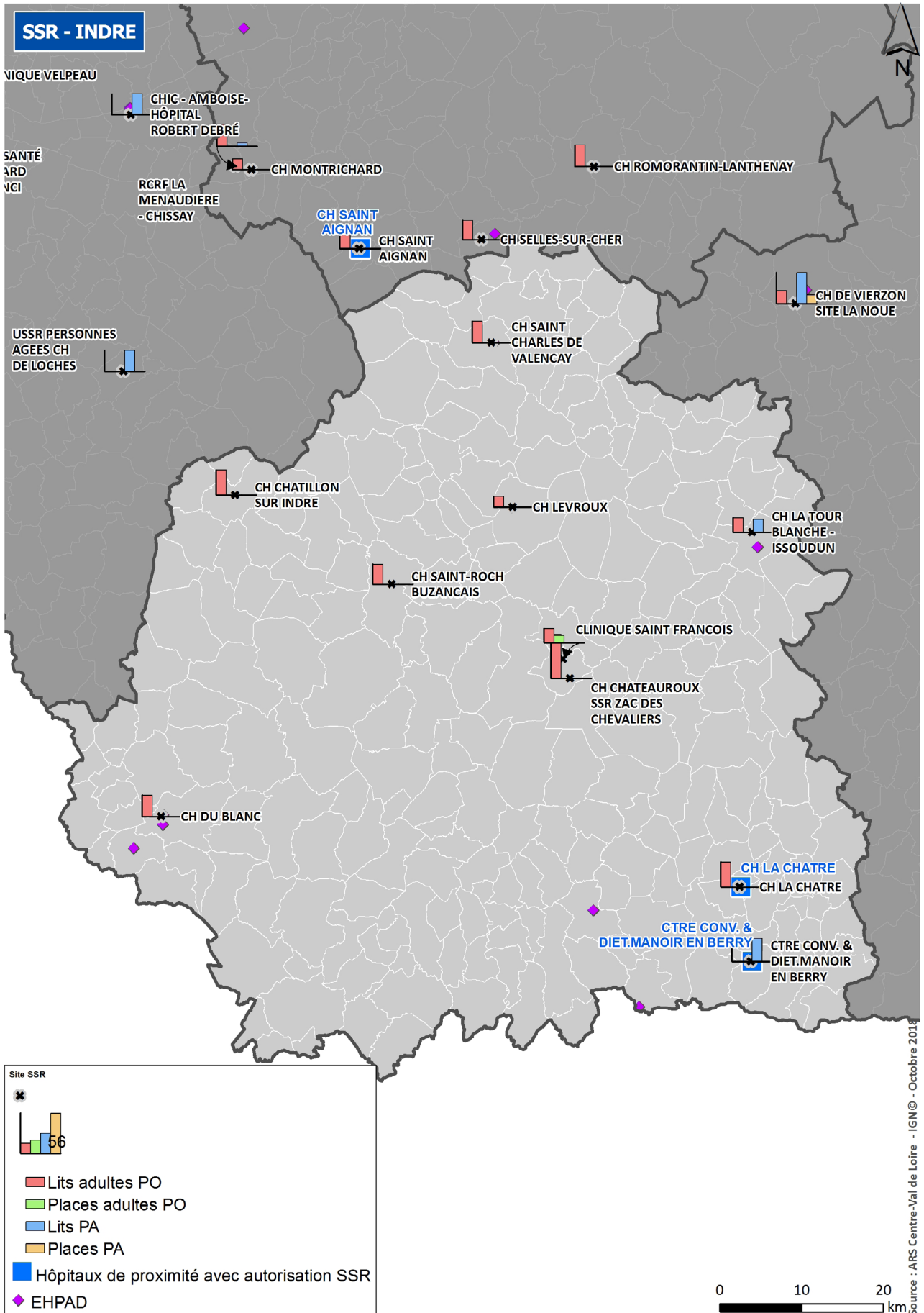
Lits et places dans les structures SSR pour personnes âgées et adultes polyvalents par départements



SOURCES : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

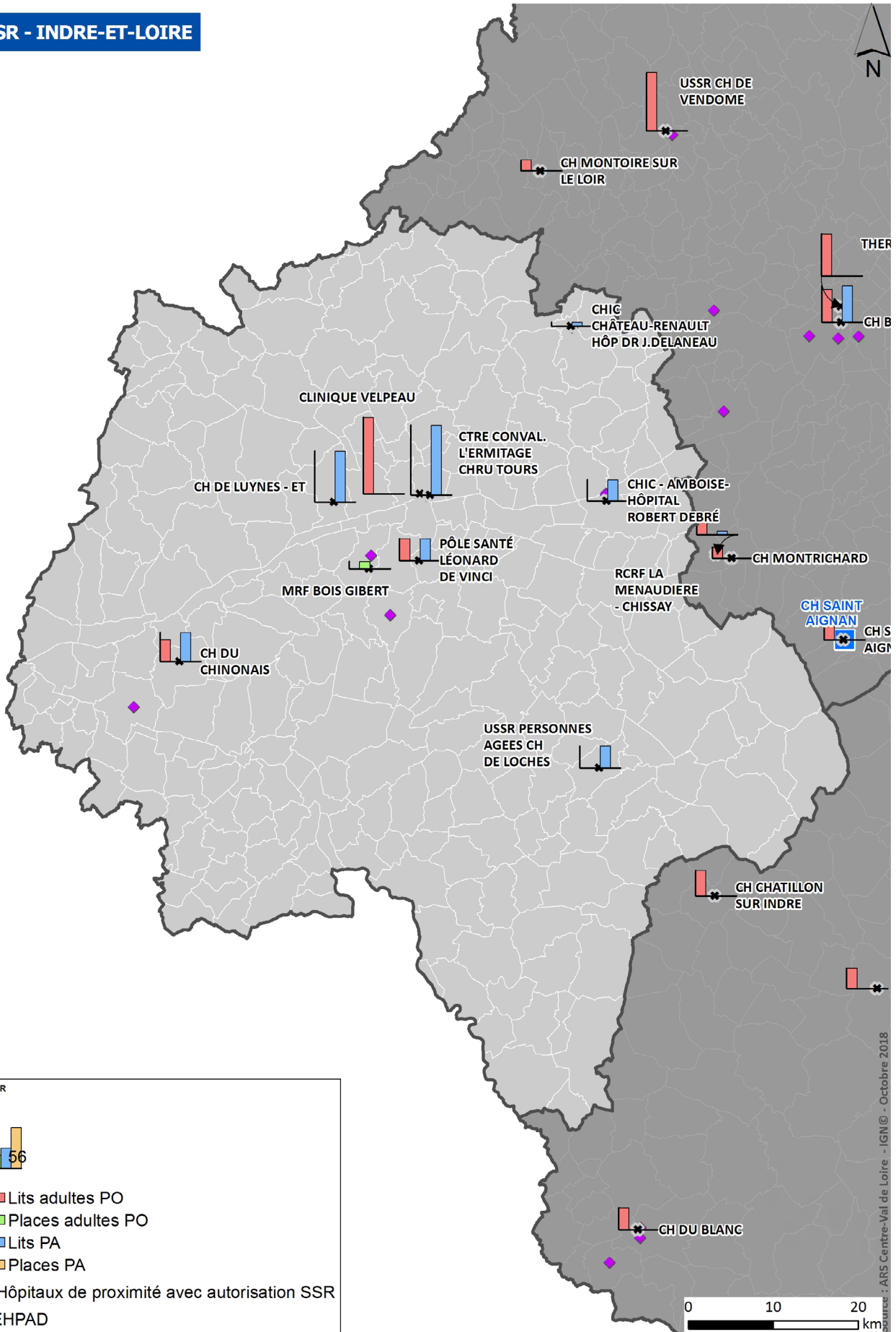
SSR - EURE-ET-LOIR





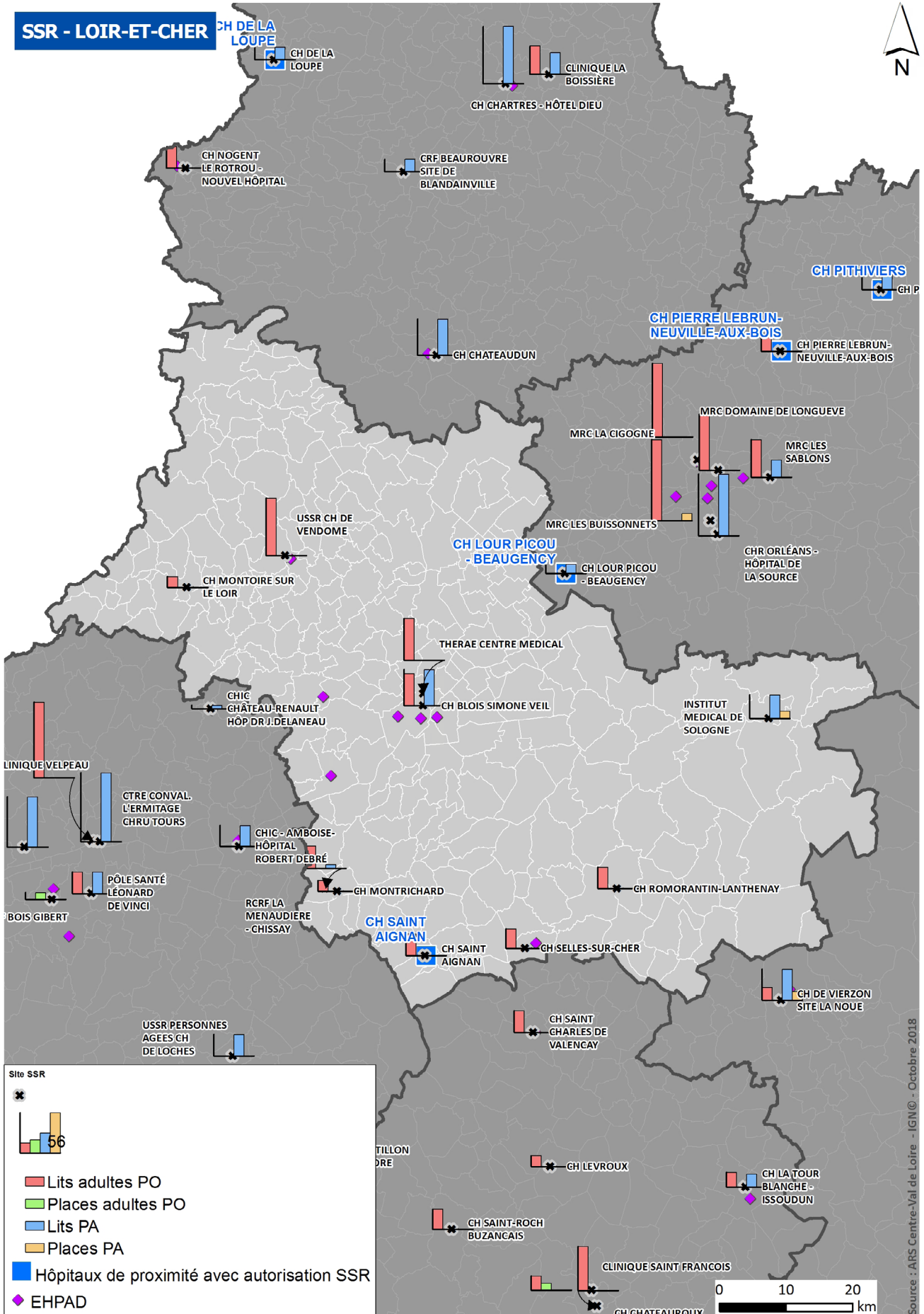
SOURCES : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

SSR - INDRE-ET-LOIRE

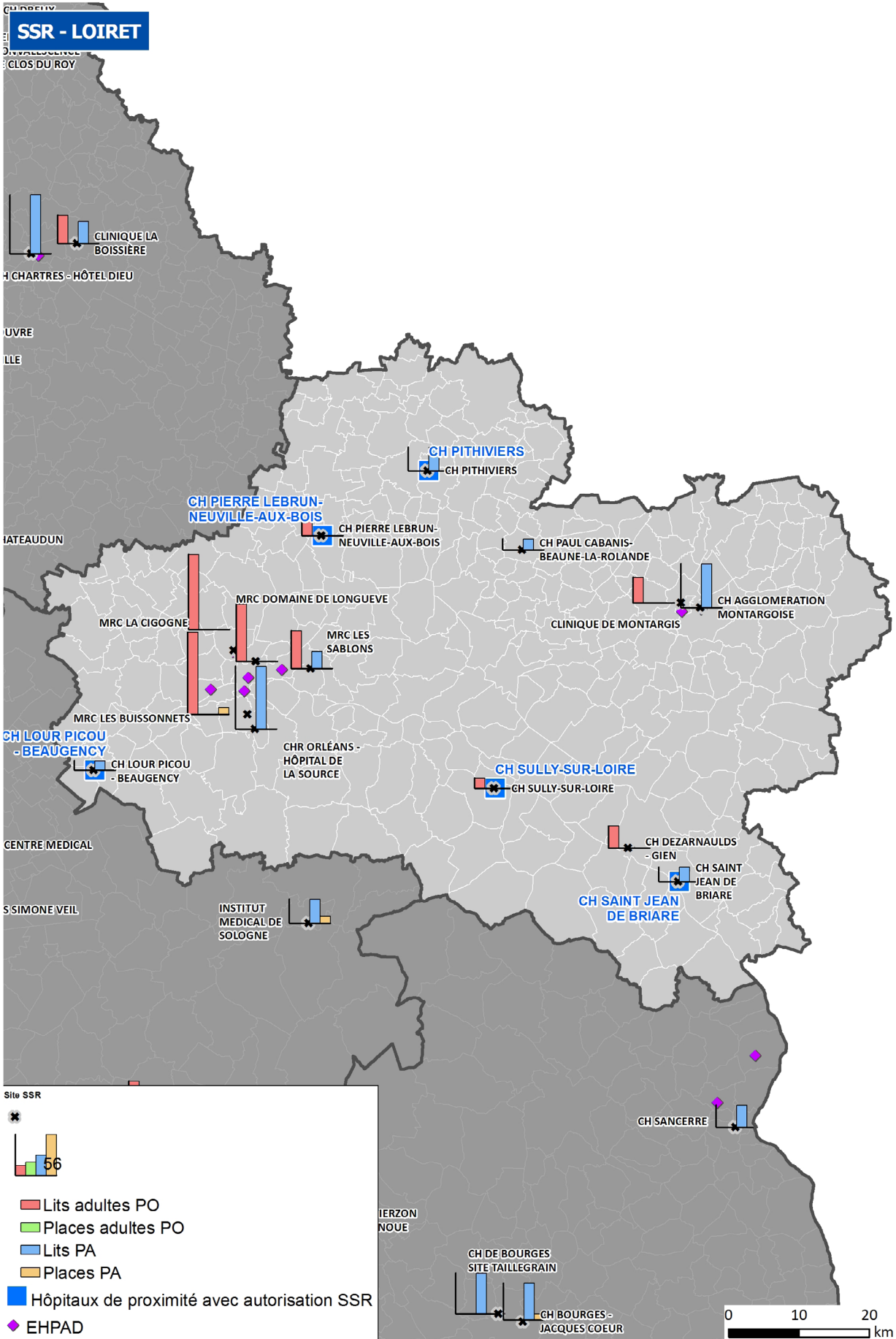


Source : ARS Centre-Val de Loire - IGN © - Octobre 2018

SOURCES : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE



SOURCES : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE



SOURCES: ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

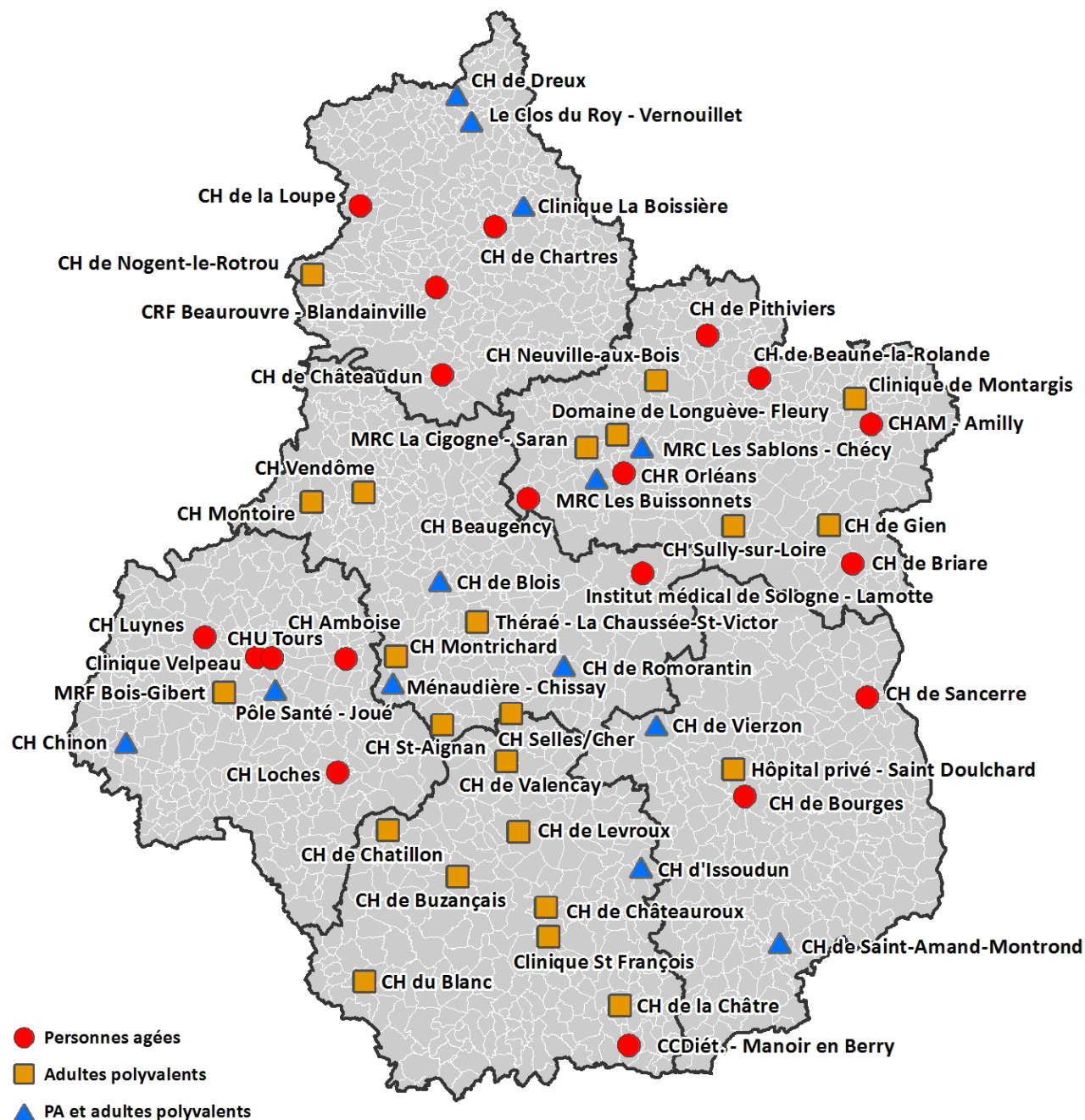
Activité en 2022 des services de soins de suite et de réadaptation dans les départements du Centre-Val de Loire (nombre de journées)

	Nombre de séjours pour affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Nombre de séjours en soins polyvalents	Nombre de séjours pour affections du système nerveux	Nombre de séjours pour affections de l'appareil locomoteur	Nombre de séjours pour affections cardiovasculaires	Nombre de séjours pour affections liées aux conduites addictives	Nombre de séjours pour affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Nombre de séjours pour affections respiratoires	Nombre de séjours pour affections des brûlés
Cher	57 350	30 847	6 606	3 315	1 652	-	-	-	-
Eure-et-Loir	105 336	25 410	19 049	26 722	21 590	15 068	36 711	3 323	-
Indre	22 307	76 763	16 018	14 713	-	2 555	18 134	2 849	-
Indre-et-Loire	89 147	52 678	41 851	27 513	27 397	63 349	-	3 849	360
Loir-et-Cher	57 022	67 483	23 177	9 848	21 911	-	20 039	19 902	-
Loiret	64 572	95 114	47 861	36 273	14 683	-	407	-	-
Centre-Val de Loire	395 734	348 295	154 562	118 384	87 233	80 972	75 291	29 923	360

SOURCE: SAE/E.PMSI VIA DIAMANT - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2022, la plus grosse activité des services de soins de suite et de réadaptation (SSR) de la région concerne en premier lieu les affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance (30,7 %), puis les séjours en soins polyvalents (27,0 %), les séjours pour affections du système nerveux (12,0 %), les affections de l'appareil locomoteur (9,2 %), les affections cardio-vasculaires (6,8 %), les affections liées aux conduites addictives (6,3 %), les affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien (5,8 %), etc.

Structures SSR pour personnes âgées et adultes polyvalents en Centre-Val de Loire



SOURCE ET RÉALISATION: FINISS - ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - JANVIER 2019

3.4 Hospitalisation à domicile (HAD)

L'hospitalisation à domicile (HAD) a pris en charge en 2022 en Centre-Val de Loire 7 050 patients distincts correspondant à 9 948 séjours terminés. Le taux de recours par patients distincts en région est de 26,4 pour 10 000 habitants (23,7/10 000 au niveau national) en 2022. Le taux de recours régional par séjours terminés est de 37,2 pour 10 000 habitants tandis qu'il est de 37,8 / 10 000 au niveau national.

72,2 % des patients ont été pris en charge en HAD à leur domicile personnel, 22,4 % en Ehpad, 2,3 % dans un autre domicile et 2,1 % au domicile personnel du patient ou dans un autre domicile avec une intervention concomitante d'un Ssiad ou Spasad.

La part de l'activité à domicile a nettement augmenté ces dernières années, notamment la part d'activité en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Personnes prises en charge en HAD en 2022 dans les départements du Centre-Val de Loire

	HAD			
	Nombre de patients distincts	Taux de recours par patients distincts (/10 000)	Nombre de séjours terminés	Taux de recours par séjours terminés (/10 000)
Cher	730	Non applicable	1 068	Non applicable
Eure-et-Loir	595	Non applicable	969	Non applicable
Indre	239	Non applicable	288	Non applicable
Indre-et-Loire	1 812	Non applicable	2 596	Non applicable
Loir-et-Cher	1 192	Non applicable	1 600	Non applicable
Loiret	2 501	Non applicable	3 427	Non applicable
Centre-Val de Loire	7 050	26,4	9 948	37,2
France hexagonale	1 61 007	23,7	256 477	37,8

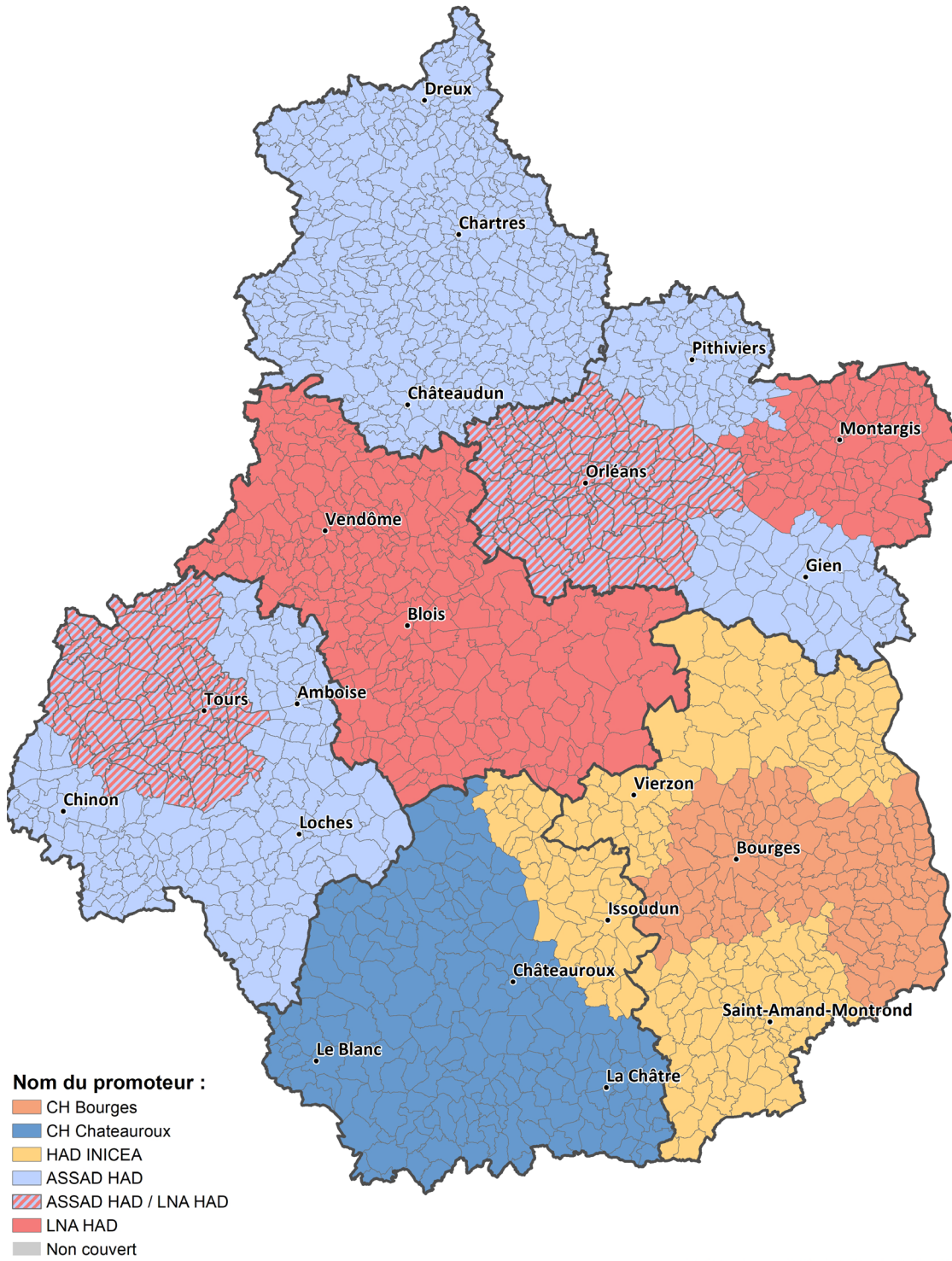
SOURCES : SAE/E.PMSI VIA DIAMANT, INSEE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Modes et lieux de prise en charge en HAD en 2022 dans les départements du Centre-Val de Loire

	HAD						Total
	Domicile personnel du patient	Autre domicile	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	Patient hébergé en établissement médicosocial hors Ehpad	Patient hébergé en établissement social	Domicile personnel du patient ou autre domicile avec intervention concomitante d'un Ssiad ou Spasad	
Cher	431	36	206	ND	ND	66	730
Eure-et-Loir	518	12	59	ND	ND	ND	595
Indre	211	ND	28				239
Indre-et-Loire	1 312	14	451	ND	9	42	1 812
Loir-et-Cher	831		353	ND		13	1 192
Loiret	1 862	102	504	33	ND	29	2 501
Centre-Val de Loire	5 151	165	1 600	47	15	153	7 050

SOURCE : SAE/E.PMSI VIA DIAMANT - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Structures d'hospitalisation à domicile autorisées dans les départements du Centre-Val de Loire



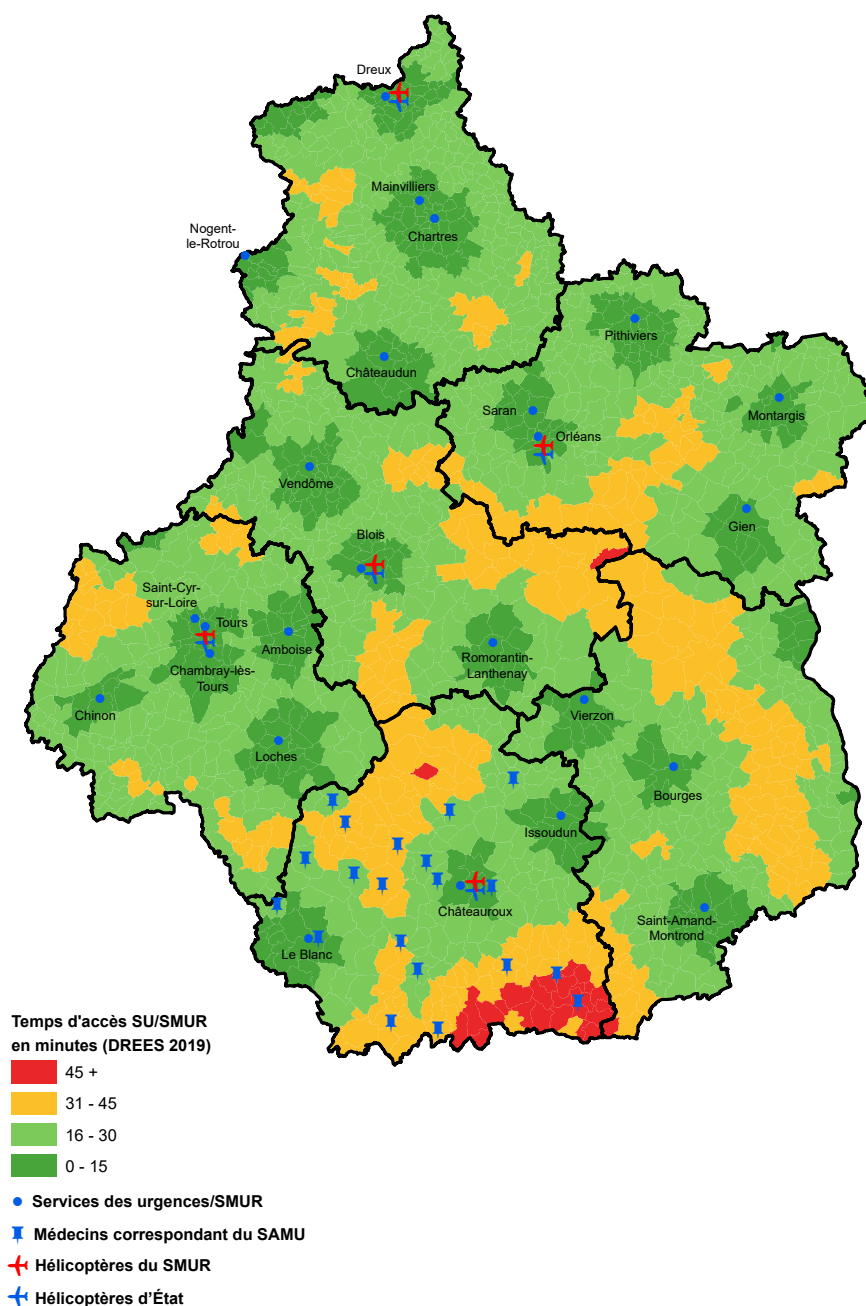
Réalisation et source : ARS Centre-Val de Loire - Octobre 2023

3.5 Services d'urgence

La région compte 27 services d'urgence dont 2 pédiatriques (3 dans le Cher, 5 dans l'Eure-et-Loir, 3 dans l'Indre, 6 dans l'Indre-et-Loire et 1 pédiatrique, 3 dans le Loir-et-Cher, 5 dans le Loiret et 1 pédiatrique) et 23 structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR). Elle est équipée de 5 hélicoptères du SMUR et 5 hélicoptères d'État. 20 médecins correspondants du SMUR, tous localisés dans l'Indre complètent l'offre.

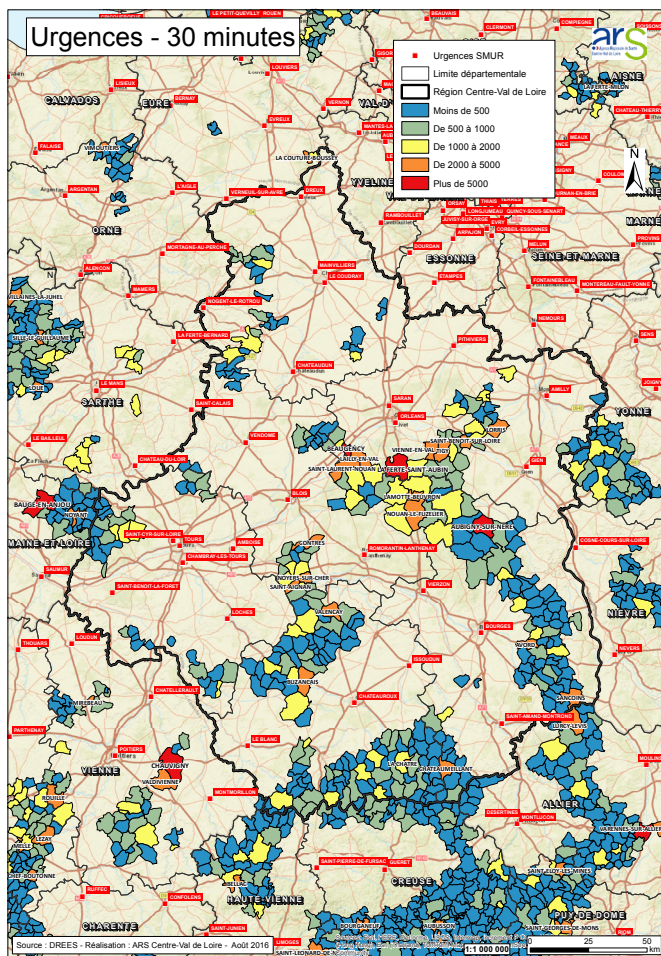
Pour plus de la moitié du territoire (58,0 % des communes), un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) est accessible en 16 à 30 minutes (925 911 habitants et 35,9 % de la population régionale). Un SMUR est accessible en 31 à 45 minutes pour 17,9 % du territoire (226 897 habitants et 8,8 % de la population régionale), en 15 minutes ou moins pour 22,5 % (1 407 800 habitants et 54,6 % de la population régionale) et en plus de 45 minutes pour 1,6 % du territoire (15 644 habitants et 0,6 % de la population régionale).

Temps d'accès aux urgences en Centre-Val de Loire



SOURCES: DREES, SAE, INSEE, DGOS, BASE DES HÉLISMUR ET HÉLICOPTÈRES D'ÉTAT - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Nombre d'habitants dans les communes de la région vivant à 30 minutes et plus d'un service d'urgence



SOURCE : DREES - RÉALISATION : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Passage aux urgences selon la CCMU en Centre-Val de Loire en 2021

La classification clinique des malades aux urgences (CCMU) est une codification évaluant l'état du patient aux urgences, son niveau de gravité clinique ainsi que son pronostic médical. Les 7 classes codifiant l'état du patient sont les suivantes:

CCMU 1: État clinique jugé stable. Abstention d'acte complémentaire diagnostique ou thérapeutique. Examen clinique simple.

CCMU P: la même chose que la CCMU 1 avec problème dominant psychiatrique ou psychologique isolé ou associé à une pathologie somatique jugée stable

CCMU 2: État lésionnel et/ou pronostic fonctionnel stables. Décision d'acte complémentaire diagnostique (prise de sang, radiographie conventionnelle) ou thérapeutique (suture, réduction) à réaliser par le SMUR ou un service d'urgences.

CCMU 3: État lésionnel et/ou pronostic fonctionnel jugés pouvant s'aggraver aux urgences ou durant l'intervention SMUR, sans mise en jeu du pronostic vital.

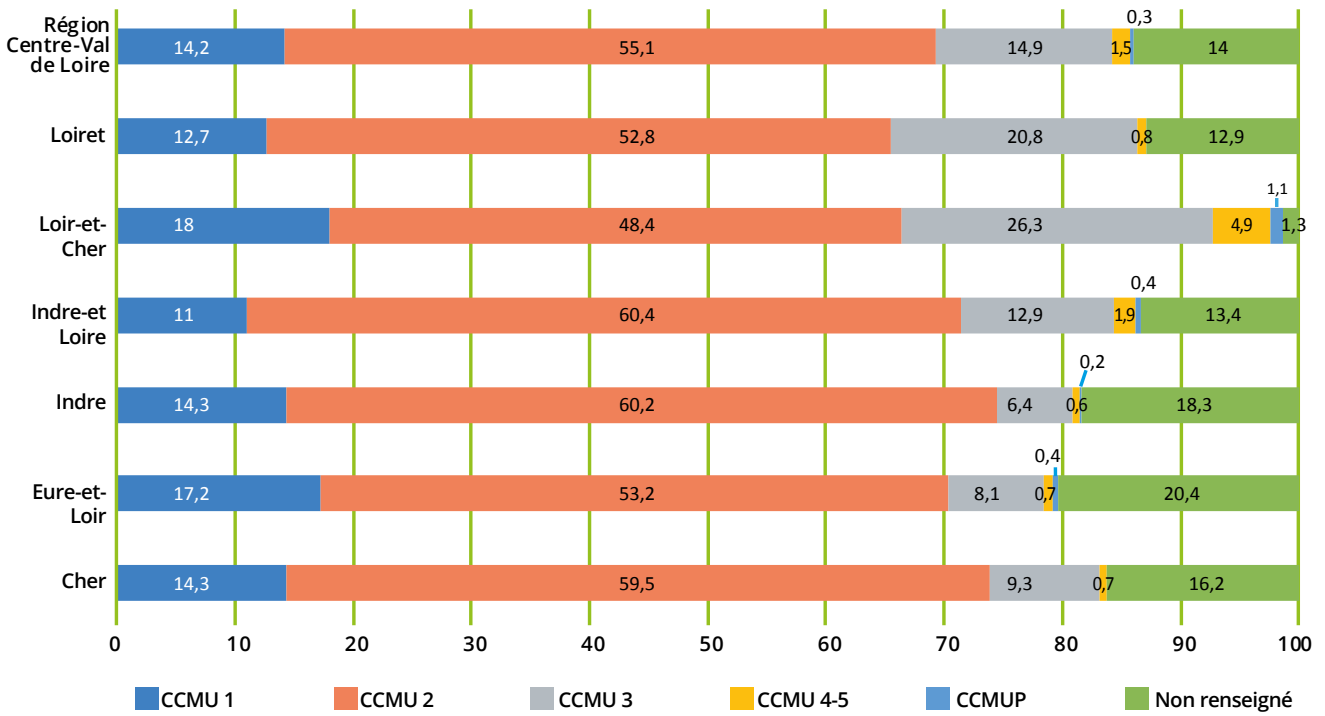
CCMU 4: Situation pathologique engageant le pronostic vital aux urgences sans geste de réanimation initiée.

CCMU 5: Pronostic vital engagé. Prise en charge comportant la pratique immédiate de manœuvres de réanimation.

CCMU D: Patient déjà décédé à l'arrivée du SMUR ou du service des urgences. Pas de réanimation entreprise.

En 2021, en région, ce sont 807 641 passages aux services d'urgence qui ont été enregistrés. Parmi ces passages, 14,2 % sont des CCMU 1, 55,1 % des CCMU 2, 14,9 % des CCMU 3 et 1,5 % des CCMU 4 et 5.

Pourcentage de passages aux urgences selon la CCMU dans les départements en Centre-Val de Loire en 2021



SOURCE: ORU - EXPLOITATION ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

3.6 Plateaux techniques

Au 31 décembre 2022, le Centre-Val de Loire compte 39 scanners, 29 IRM (dont 9 IRM à haut champ), 8 caméras à scintillation (ou gamma-caméras), 7 tomographes à émission de positons (TEP)/caméras à scintillation avec détecteur d'émission de positons (CDET). Au total, cela représente 96 salles de radiologie conventionnelle (numérisée ou non), hors radiologie vasculaire, 12 salles de radiologie vasculaire y compris coronarographie qu'elles soient à visée diagnostique ou thérapeutique et 18 appareils de mammographie.

Fin 2022, plus de 31 5000 actes de scanners ont été réalisés en Centre-Val de Loire, plus de 107 500 actes d'IRM et près de 13 000 actes de TEP/CDET.

Plateaux techniques des départements du Centre-Val de Loire en 2022

	Nombre de scanners (scanographes à utilisation médicale selon le décret)	Nombre d'IRM (remno-graphes selon le décret)	Nombre de caméras à scintillation (ou gamma-caméras)	Nombre de tomographes à émission de positons (TEP)/ Caméras à scintillation avec détecteur d'émission de positons (CDET)	Nombre de salles de radiologie conventionnelle (numérisée ou non), hors radiologie vasculaire	Nombre de salles de radiologie vasculaire y compris coronarographies qu'elles soient à visée diagnostique ou thérapeutique	Nombre d'appareils de mammographie
Cher	5	3	0	0	8	2	2
Eure-et-Loir	6	4	2	1	17	1	4
Indre	4	1	0	0	14	0	2
Indre-et-Loire	11	8	3	2	25	7	4
Loir-et-Cher	5	4	0	0	13	0	1
Loiret	8	9	3	4	19	2	5
Centre-Val de Loire	39	29	8	7	96	12	18
France hexagonale	1 085	906	346	166	2 715	528	481

SOURCE: SAE DIFFUSION - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Activité des plateaux techniques des départements du Centre-Val de Loire en 2022

	Nombre d'actes de scanners	Nombre d'actes d'IRM	Nombre d'actes de TEP/CDET
Cher	33 843	18 385	-
Eure-et-Loir	59 847	13 227	-
Indre	33 874	1 610	-
Indre-et-Loire	71 824	28 625	6 691
Loir-et-Cher	53 002	17 672	-
Loiret	62 696	28 013	6 284
Centre-Val de Loire	315 086	107 532	12 975
France hexagonale	9 044 614	3 780 582	514 267

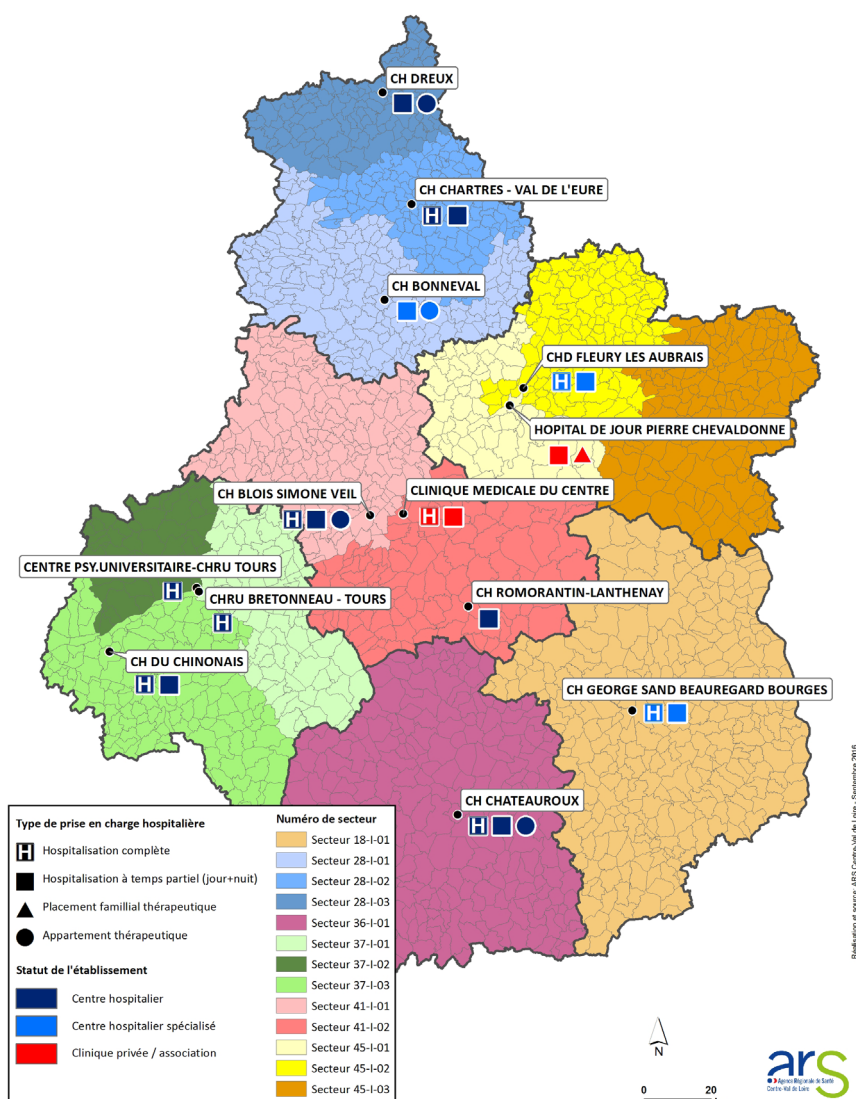
SOURCE: SAE DIFFUSION - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

3.7 Psychiatrie

Pour la psychiatrie infanto-juvénile, les établissements de référence sont au nombre de 13 sur les 16 secteurs de pédopsychiatrie du Centre-Val de Loire. La région compte 8 structures d'hospitalisation à temps plein, 23 structures d'hospitalisation de jour, 1 structure d'hospitalisation de nuit et 27 services de placement familial thérapeutique.

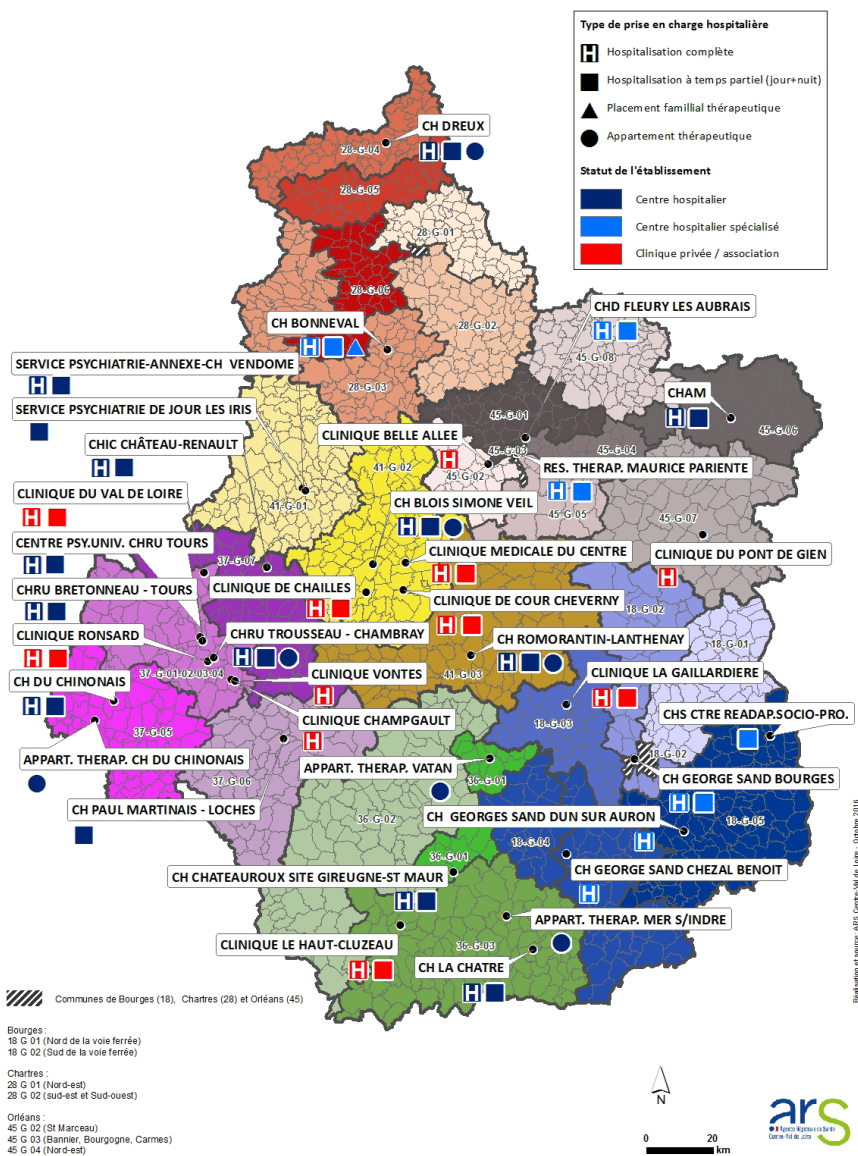
Chez les adultes, l'offre repose sur 32 établissements prennent en charge des patients adultes en hospitalisation à temps plein, 43 structures en hospitalisation de jour, 11 structures en hospitalisation de nuit, 272 services de placement familial thérapeutique, 60 appartements thérapeutiques et 4 centres de crise. Le territoire régional chez les adultes est découpé en 33 secteurs de psychiatrie générale.

Établissements de référence par secteur de psychiatrie infanto-juvénile en Centre-Val de Loire



SOURCE : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Établissements de référence par secteur de psychiatrie générale en Centre-Val de Loire



SOURCE : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Le taux d'équipement régional, pour 1 000 habitants, en lits et places, en psychiatrie (infanto-juvénile, psychiatrie générale et psychiatrie en milieu pénitentiaire) est comparable au taux national. À l'échelle des départements, des disparités sont également relevées, avec des variations de 0,9 % dans le Loiret à 2,2 % dans le Cher.

La santé mentale fait l'objet d'un parcours spécifique au sein du projet régional de santé et se décline sur les territoires autour de projets territoriaux de santé mentale (PTSM).⁷

7 www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/la-politique-de-sante-mentale-et-sa-declinaison-en-region-centre-val-de-loire

**Taux d'équipement en lits et places en 2022 selon la spécialité pour
1 000 habitants dans les départements du Centre-Val de Loire**

PSY*		
	Effectifs	Taux (en ‰)
Cher	660	2,2
Eure-et-Loir	443	1,0
Indre	220	1,0
Indre-et-Loire	969	1,6
Loir-et-Cher	655	2,0
Loiret	643	0,9
Centre-Val de Loire	3 590	1,4
France hexagonale	87 302	1,3

SOURCES: SAE DIFFUSION, INSEE - EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

*NOMBRE DE LITS OU PLACES INSTALLÉES AU 31/12/2022 D'HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET, D'ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE, D'ACCUEIL EN APPARTEMENT THÉRAPEUTIQUE, D'ACCUEIL EN CENTRE DE POST-CURE, D'ACCUEIL EN CENTRE DE CRISE ET STRUCTURE D'ACCUEIL DES URGENCES (HORS URGENCES GÉNÉRALES), D'HOSPITALISATION À DOMICILE, DE PLACES EN HOSPITALISATION DE JOUR ET DE NUIT, POUR LA PSYCHIATRIE GÉNÉRALE, POUR LA PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE ET LA PSYCHIATRIE EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

3.8 Interruption volontaire de grossesse (IVG)

En 2021, près de 6 650 IVG ont été réalisées pour des femmes de la région dont 11,0 % dans des structures en dehors de la région (18,2 % au niveau national). La part des IVG réalisées hors des départements de la région varie de 7,9 % dans l'Indre-et-Loire à 24,3 % dans l'Eure-et-Loir.

Parmi les IVG réalisées chez les femmes de la région en 2021, 22,1 % l'ont été en dehors des établissements hospitaliers (en téléconsultation, en cabinet libéral ou en centre). Au niveau national, la part d'IVG réalisée hors des établissements hospitaliers est de 33,0 %. Le taux varie en région de 6,4 % dans le Loir-et-Cher à 37,5 % dans l'Eure-et-Loir.

En 2021, 48,1 % des IVG des femmes de la région sont des IVG médicamenteuses (42,3 % au niveau national). Les IVG médicamenteuses ne représentent que 31,6 % des IVG réalisées chez des femmes de l'Indre-et-Loire tandis qu'ils représentent 72,6 % des IVG des femmes de son département voisin, l'Indre.

Le taux de recours à l'IVG en 2021 en région est de 13,0 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, soit un taux inférieur à celui de la métropole (14,9 ‰). Le taux de recours varie dans les départements de 11,1 ‰ dans l'Indre-et-Loire à 14,4 ‰ dans le Loiret.

La part des IVG réalisées chez des femmes mineures de la région en 2021 est de 4,0 %, soit un taux comparable au niveau national (3,9 ‰). Le taux varie dans les départements de 2,1 % dans l'Indre à 4,7 % dans l'Indre-et-Loire.

Nombre d'IVG selon le département ou la région de résidence de la femme, le lieu de réalisation de l'IVG et la méthode et taux de recours pour 1 000 habitantes dans les départements du Centre-Val de Loire

	Total	Nombre d'IVG en 2021 Dont méthode médicamenteuse	IVG hors établissements hospitaliers (téléconsultation***, cabinet libéral, centres*)	Taux de recours (pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans)**	Part d'IVG réalisées chez des femmes mineures parmi l'ensemble des IVG réalisées selon le lieu de résidence de la femme (en %)*	Part des IVG réalisées hors du département ou de la région de résidence de la femme (en %)
Cher	794	521	88	14,2	3,6	15,4
Eure-et-Loir	1 149	503	431	13,1	3,9	24,3
Indre	496	360	63	12,8	2,1	13,5
Indre-et-Loire	1 450	458	207	11,1	4,7	7,9
Loir-et-Cher	702	371	45	11,4	4,5	15,7
Loiret	2 055	985	637	14,4	3,7	14,5
Centre-Val de Loire	6 646	3 198	1 471	13,0	4,0	11,0
France hexagonale	208 248	88 180	68 711	14,9	3,9	18,2

SOURCES: ATI (PMSI), CALCULS DREES À PARTIR DU GHM D'IVG (14208Z) POUR LES IVG EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (JUSQU'EN FÉVRIER 2019), GHM D'IVG OU LES CODES D'EXTENSION DU DIAGNOSTIC PRINCIPAL EN O04 (O0400, O0410, O0420, O0430, O0440, O0450, O0460, O0470, O0480 ET O0490) À PARTIR DE MARS 2019, ET UNIQUEMENT LES CODES D'EXTENSION DU DP EN O04.- À PARTIR DE 2020. SNIIRAM (CNAMTS), CALCULS DREES À PARTIR DES FORAITS MÉDICAMENTEUX DE VILLE (FMV) REMBOURSÉS, ET DES PRÉPARATIONS MAGISTRALES ET OFFICINALES DÉLIVRÉES DIRECTEMENT EN PHARMACIE DANS LE CADRE D'IVG EN TÉLÉCONSULTATION.

*IVG RÉALISÉES EN CENTRE DE SANTÉ, CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

**CALCULÉ EN RAPPORTANT DES IVG DE 15 À 49 ANS (YC ÂGE INCONNU) AUX FEMMES DOMICILIÉES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

***EN 2020 DES MESURES DÉROGATOIRES ONT PERMIS LA PRATIQUE EXCEPTIONNELLE D'IVG EN TÉLÉCONSULTATION (CODÉES EN PRÉPARATIONS MAGISTRALES ET OFFICINALES DANS LE SNDS)

3.9 Offres sanitaires spécialisées

Addictologie

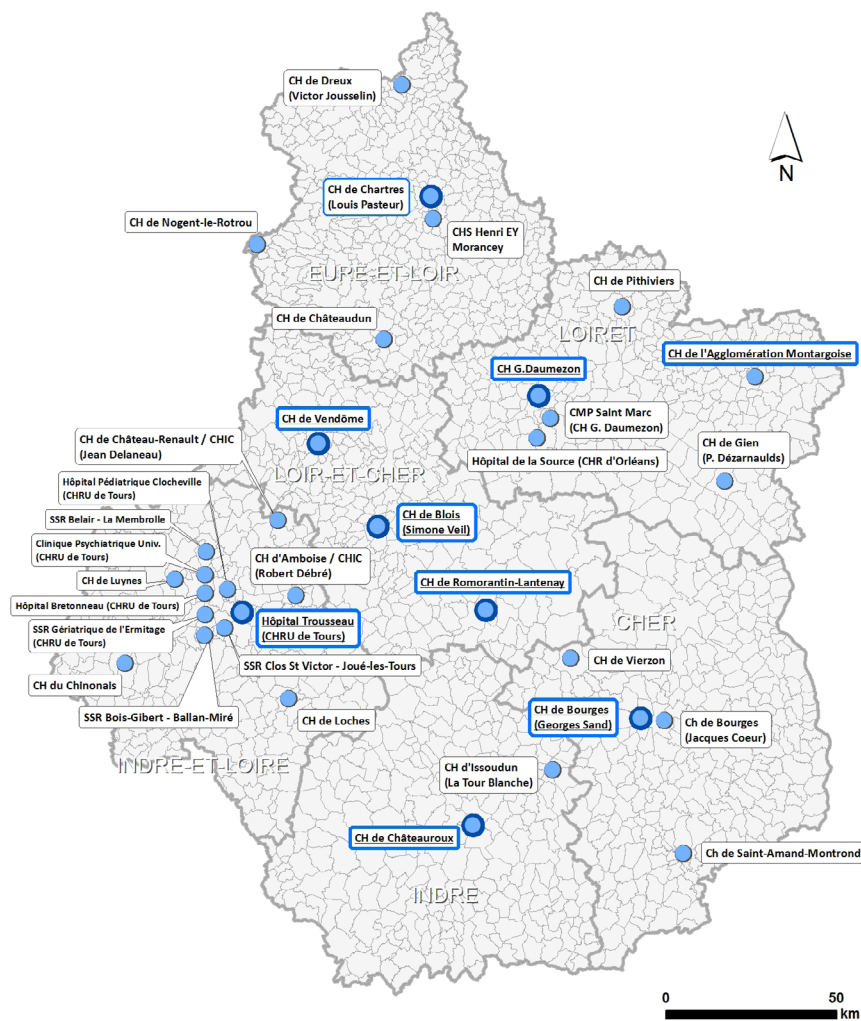
Créées en 1996, les équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) ont vu leur cadre de fonctionnement et leurs missions définies par la circulaire DHOS/DGS du 8 septembre 2000. Ces équipes font partie des acteurs clés de la prise en charge des personnes souffrant d'addictions ; leur place dans la filière hospitalière de soins en addictologie a été précisée par la circulaire DHOS du 26 septembre 2008. Les ELSA font l'objet de la mesure 28 du plan gouvernemental MILDECA 2013-2017 dont l'objectif est de renforcer et d'améliorer la couverture territoriale de ces dernières.

Les équipes de liaison sont des équipes pluridisciplinaires dont les missions principales sont de :

- former, assister et conseiller les soignants des différents services ou structures de soins non addictologiques de l'établissement sanitaire (ES) sur les questions du dépistage, de diagnostic, de prise en charge et d'orientation des patients ;
- intervenir auprès des patients aux urgences et pendant l'hospitalisation en appui et en soutien des équipes soignantes ;
- développer des liens avec les différents acteurs intra- et extra- hospitaliers pour améliorer la prise en charge des patients et de leur suivi.

Selon la circulaire DHOS du 26 septembre 2008, l'ELSA bénéficie au minimum d'une présence de médecin et d'infirmier, ainsi que de temps de psychologue, d'assistant de service social et de diététicien. Les professionnels de l'ELSA sont formés en addictologie et sont compétents sur l'ensemble du champ des addictions (alcool, produits illicites, tabac, addictions sans produit), ils contribuent ainsi au renforcement d'une culture addictologique dans les ES.

Lieux d'intervention des équipes addictologiques en région Centre-Val de Loire: équipes de liaison et consultations externes hospitalières addictologiques



● Etablissement gestionnaire d'ELSA

SOURCE ET RÉALISATION : ARS DU CENTRE - AVRIL 2019 - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Accident vasculaire cérébral (AVC)

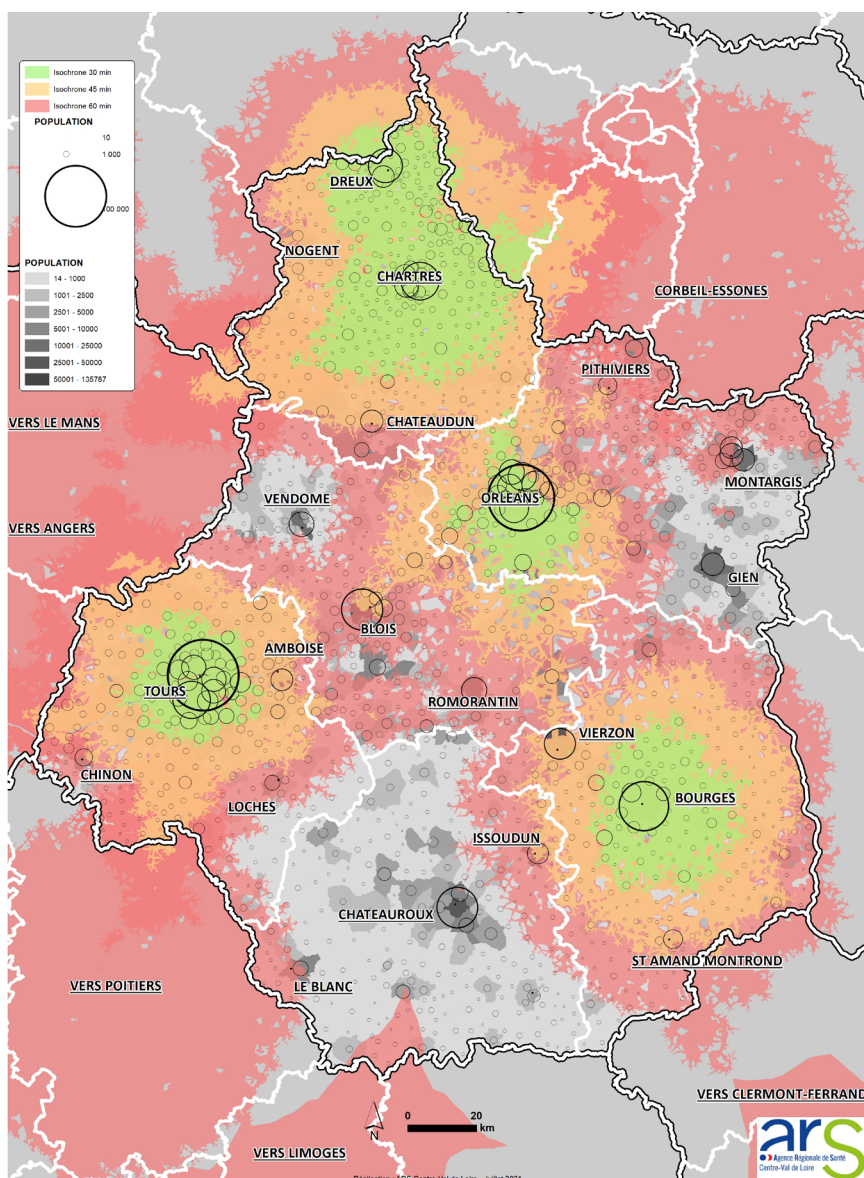
Une unité neuro-vasculaire (UNV) est une unité spécialisée dans la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Elle prend en charge 24h/24 et 7j/7 les patients ayant un AVC. Ces unités sont composées de professionnels pluridisciplinaires formés à la prise en charge de l'AVC : médecins formés à la pathologie neuro-vasculaire, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, assistants sociaux.

La région Centre-Val de Loire compte 5 UNV⁸ :

- 1 au Centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges ;
- 2 dans l'Eure-et-Loir, au centre hospitalier de Chartres et de Dreux ;
- 1 dans l'Indre-et-Loire au CHRU de Tours ;
- 1 dans le Loiret, au CHRO d'Orléans.

⁸ Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-cardiovasculaires/accident-vasculaire-cerebral-avc/article/les-unites-neuro-vasculaires-unv>

Temps d'accès aux unités neuro-vasculaires en région Centre-Val de Loire



SOURCE : ARS CENTRE-VAL DE LOIRE - EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

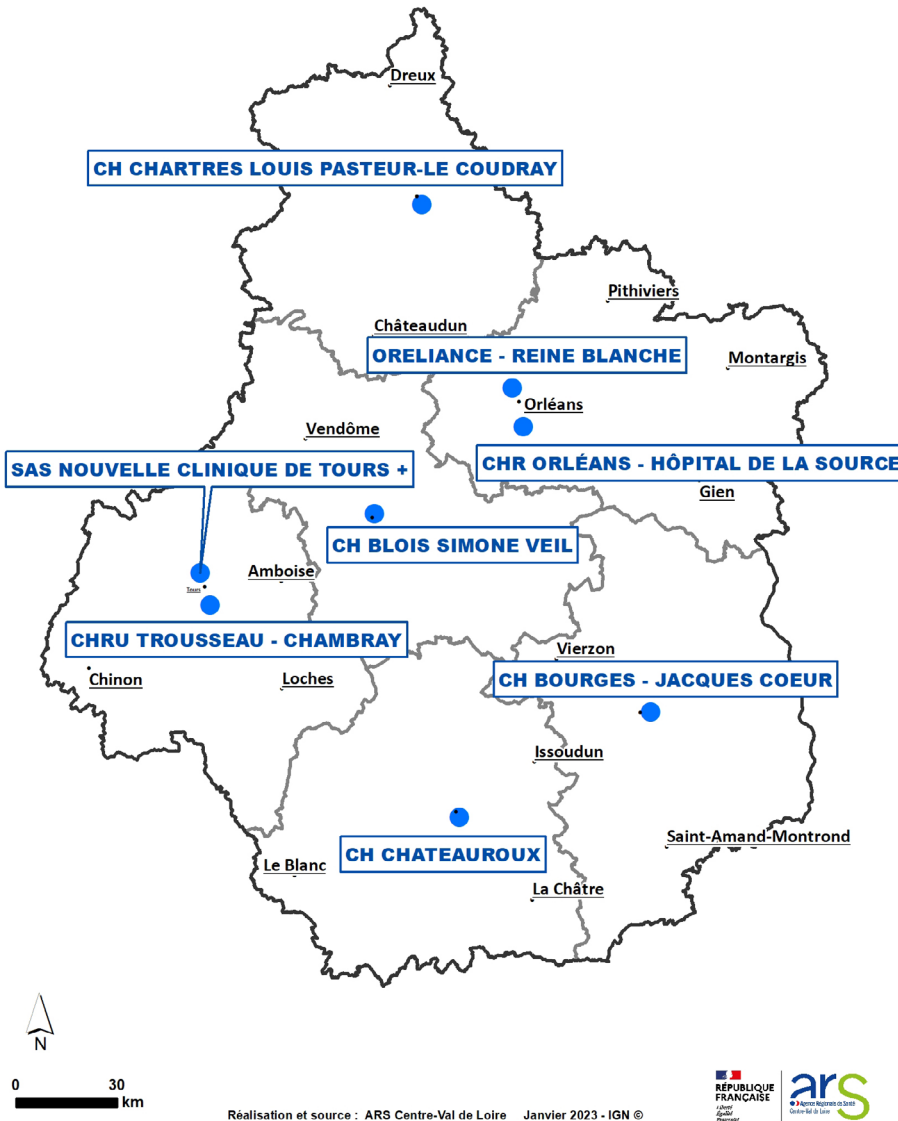
Cardiologie interventionnelle

La cardiologie interventionnelle comprend tous les actes exploratoires et thérapeutiques en cardiologie réalisées par voie endovasculaire. Elle concerne tous les domaines de la cardiologie: pathologies coronaires, trouble du rythme cardiaque, malformations congénitales, insuffisance cardiaque, cardiomyopathies, pathologies valvulaires, etc. Les médecins cardiologues réalisent les interventions grâce aux plateformes techniques utilisant des technologies de pointe (vidéochirurgie, visualisation 3D, etc.). La cardiologie interventionnelle se substitue de plus en plus aux traitements chirurgicaux de référence.

En Centre-Val de Loire 8 établissements de la région disposent d'autorisation pour réaliser des actes de cardiologie interventionnelle:

- le centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges dans le Cher;
- le centre hospitalier Chartres Louis - Le Coudray dans l'Eure-et-Loir;
- le centre hospitalier de Châteauroux dans l'Indre;
- le CHU Trousseau-Chambray-lès-Tours et le Nouvelle clinique de Tours + dans l'Indre-et-Loire;
- le centre hospitalier Simone Veil de Blois dans le Loir-et-Cher;
- le CHR d'Orléans et Oréliance dans le Loiret.

**Établissements avec autorisation en cardiologie interventionnelle
en Centre-Val de Loire**



Réalisation et source : ARS Centre-Val de Loire Janvier 2023 - IGN ©



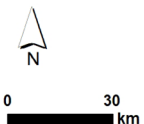
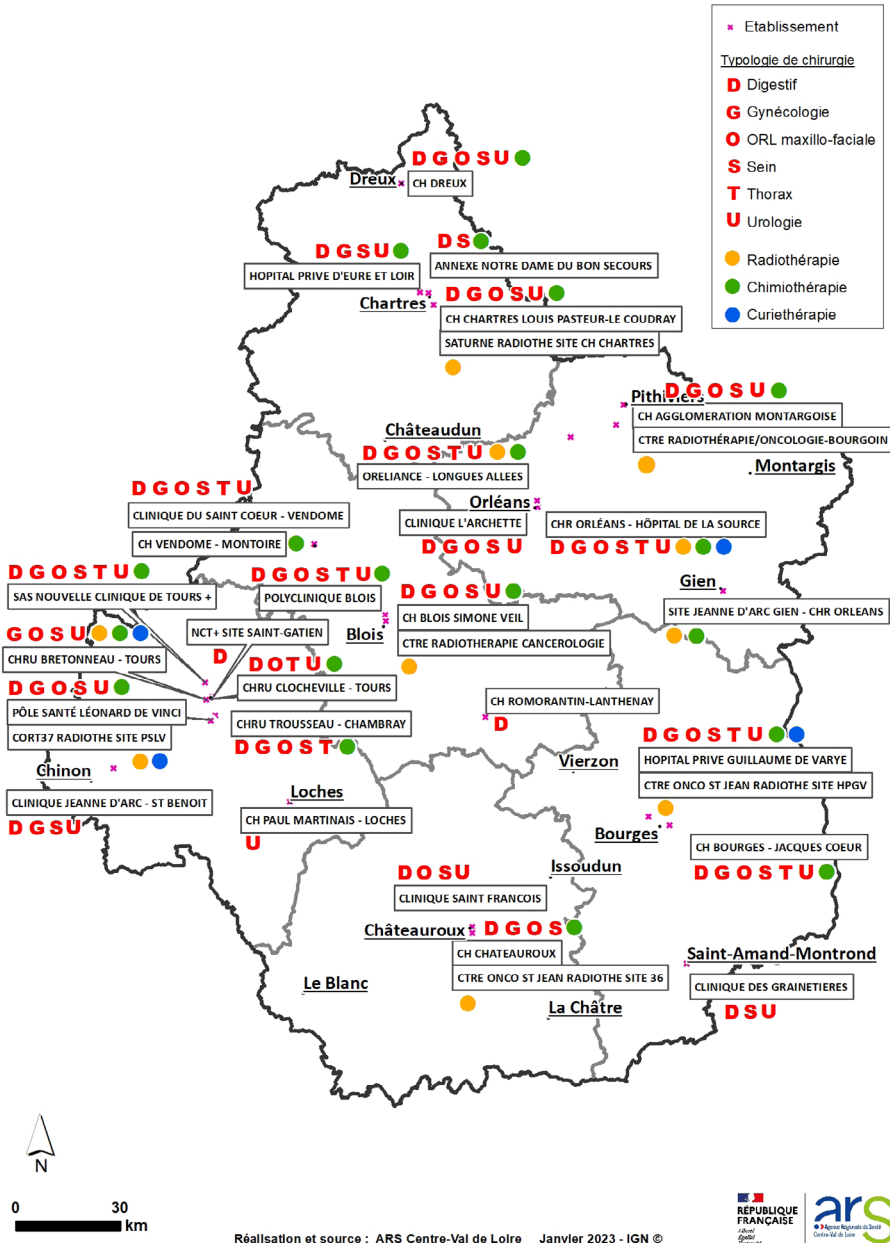
Cancérologie

Pour prendre en charge les personnes atteintes de cancers, les établissements de santé, doivent disposer, depuis 2009, d'une autorisation spécifique. Les établissements de santé souhaitant pratiquer des activités de traitement du cancer, qu'ils soient publics ou privés (y compris les centres des radiothérapies libéraux) sont concernés par des obligations réglementaires dont l'objectif est de garantir la qualité et la sécurité des prises en charge sur l'ensemble du territoire.

La région Centre-Val de Loire compte 33 établissements disposant d'autorisation de prise en charge en cancérologie:

- 4 établissements dans le Cher;
- 5 en Eure-et-Loir;
- 3 dans l'Indre;
- 9 dans l'Indre-et-Loire;
- 6 dans le Loir-et-Cher;
- 6 dans le Loiret.

Établissements avec autorisation en cancérologie en Centre-Val de Loire



Réalisation et source : ARS Centre-Val de Loire Janvier 2023 - IGN ©



4. L'offre médico-sociale

[4.1](#) Offre médico-sociale pour personnes âgées

[4.2](#) Offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

[4.3](#) Offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap



4.1 Offre médico-sociale pour personnes âgées

Fin 2021, la région compte 29 500 places en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), soit un taux d'équipement de 103,1 lits pour 1 000 habitants de 75 ans et plus (93,5 pour 1 000 en France métropolitaine). Le taux varie en région de 97,1 ‰ dans l'Indre-et-Loire à 112,8 ‰ dans le Loir-et-Cher.

En Centre-Val de Loire, fin 2021, plus de 5 550 places en structures d'hébergement non Ehpad sont comptabilisées, dont 2 145 dans d'autres établissements d'hébergement pour personnes âgées, 4 067 places en résidence autonomie et 1 345 en établissements de soins de longue durée (ESLD), soit un taux d'équipement en structures d'hébergement non Ehpad de 19,4 pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (23,9 ‰ au niveau national).

La région compte 200 places en centres de jour soit un taux d'équipement de 0,7 place pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (0,6 ‰ au niveau national).

La région dispose de 19,9 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, en services de soins à domicile (Ssiad, Spasad, hors équipes spécialisées Alzheimer) (19,2 ‰ au niveau national).

Fin 2021, les établissements de la région offrent près de 600 places en accueil de jour et plus de 900 places en accueil temporaire.

Capacités d'accueil pour personnes âgées selon les établissements dans les départements du Centre-Val de Loire fin 2021

	Nombre de places installées							
	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	Autres établissements d'hébergement pour personnes âgées (1)	Résidence autonomie	Établissements de soins de longue durée (ESLD) (2)	Centre de jour pour personnes âgées	Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (Ssiad + Spasad) (3)	Places en accueil temporaire (4)	Places en accueil de jour (5)
Cher	4 215	14	681	277	10	775	92	90
Eure-et-Loir	4 326	46	346	202	0	695	105	55
Indre	3 339	22	264	172	0	711	84	46
Indre-et-Loire	6 408	63	1 459	204	117	1 404	263	170
Loir-et-Cher	4 669	0	453	160	14	811	129	96
Loiret	6 561	0	864	330	60	1 289	242	117
Centre-Val de Loire	29 518	145	4 067	1 345	201	5 685	915	574
France hexagonale	609 217	5 782	120 082	29 836	3 720	125 374	17 337	15 673

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS ET SERVICES, PLACES INSTALLÉES AU 31.12.2021

SOURCES: STATISS 2022 (DREES, FINISS, SAE; INSEE, ESTIMATIONS DE POPULATION 2022)

- (1) Y COMPRIS ÉTABLISSEMENTS EXPÉRIMENTAUX POUR PERSONNES ÂGÉES
- (2) SOURCE SAE - ÉTABLISSEMENTS AYANT REMPLI LE BORDEREAU ESLD (AYANT SIGNÉ OU NON UNE CONVENTION TRIPARTITE)
- (3) SERVICES AUTONOMES ET SERVICES RATTACHÉS À UN ÉTABLISSEMENT (Y COMPRIS LES ÉQUIPES MOBILES ALZHEIMER)
- (4) EST COMPTÉ L'ENSEMBLE DES PLACES D'ACCUEIL TEMPORAIRE QUELLE QUE SOIT LA CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT (HORS PLACES EN FOYER CLUB RESTAURANT)
- (5) EST COMPTÉ L'ENSEMBLE DES PLACES D'ACCUEIL DE JOUR OU DE NUIT DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES (HORS PLACES EN FOYER CLUB RESTAURANT)

Taux d'équipement pour personnes âgées dans les départements du Centre-Val de Loire fin 2021

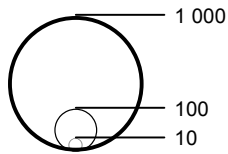
Taux d'équipement en places pour 1 000 personnes de 75 et plus				
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	Structures non Ehpad (places en non Ehpad, logements de résidences-autonomie, places ESLD)	Centres de jour	Services de soins infirmiers à domicile
Cher	110,3‰	25,4‰	0,3‰	20,3‰
Eure-et-Loir	102,1‰	14,0‰	0,0‰	16,4‰
Indre	106,6‰	14,6‰	0,0‰	22,7‰
Indre-et-Loire	97,1‰	26,2‰	1,8‰	21,3‰
Loir-et-Cher	112,8‰	14,8‰	0,3‰	19,6‰
Loiret	97,8‰	17,8‰	0,9‰	19,2‰
Centre-Val de Loire	103,1‰	19,4‰	0,7‰	19,9‰
France hexagonale	93,5‰	23,9‰	0,6‰	19,2‰

SOURCES: STATISS 2022 (DREES, FINES, SAE; INSEE, ESTIMATIONS DE POPULATION 2022)

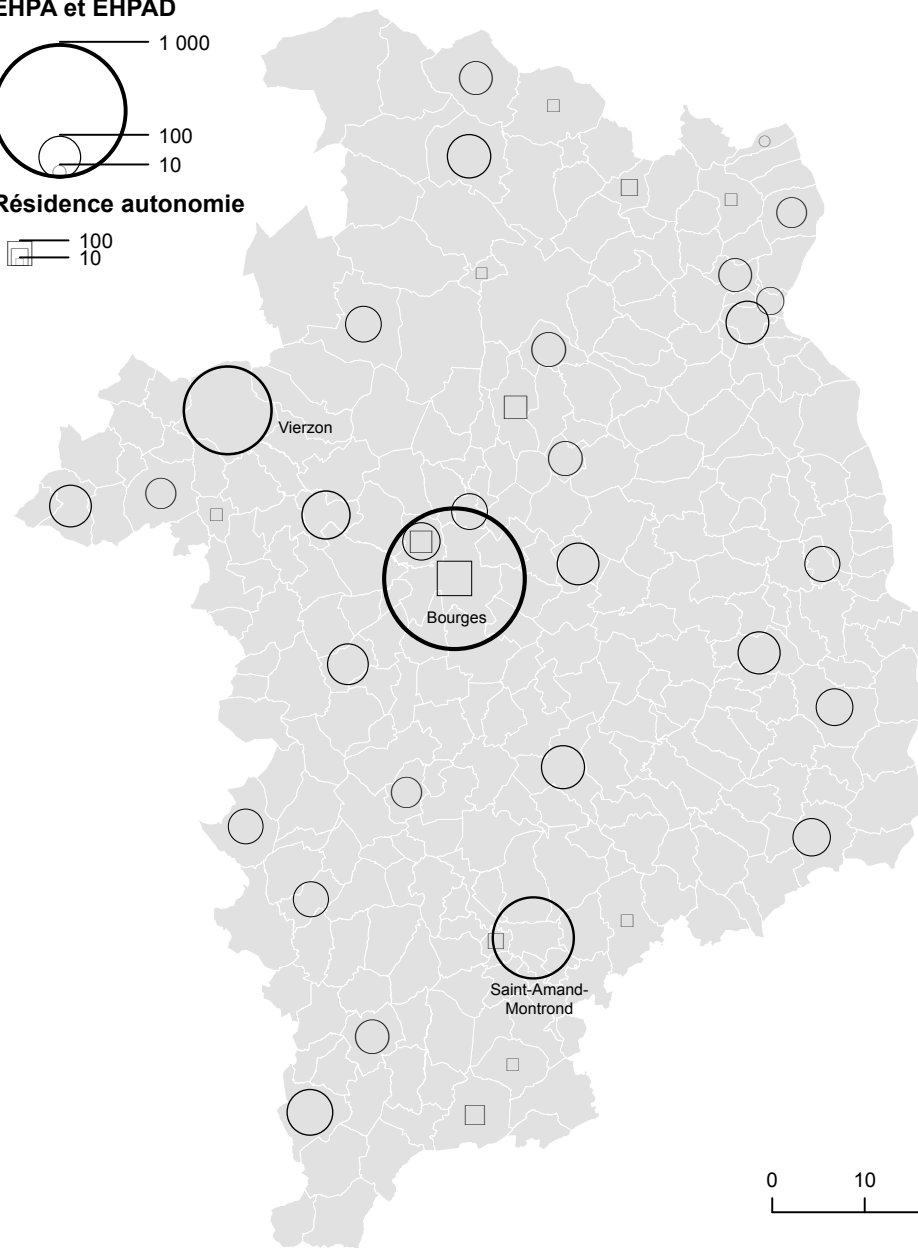
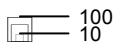
Capacité d'accueil dans les établissements pour personnes âgées dans les départements du Centre-Val de Loire en juillet 2021

Capacité d'accueil en hébergement permanent

EHPA et EHPAD



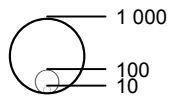
Résidence autonomie



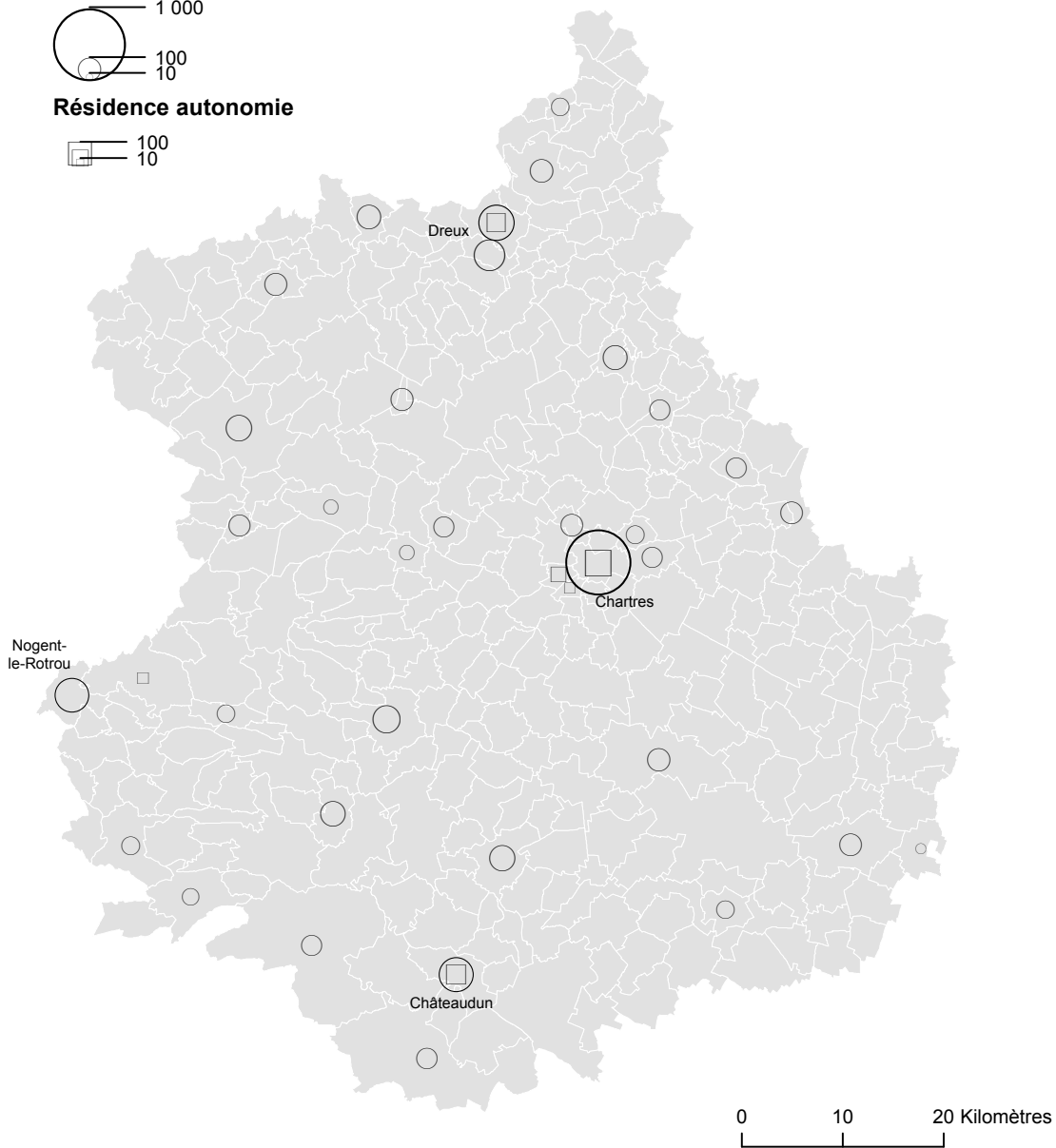
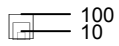
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil en hébergement permanent

EHPA et EHPAD



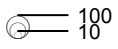
Résidence autonomie



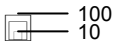
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil en hébergement permanent

EHPA et EHPAD



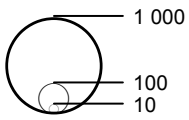
Résidence autonomie



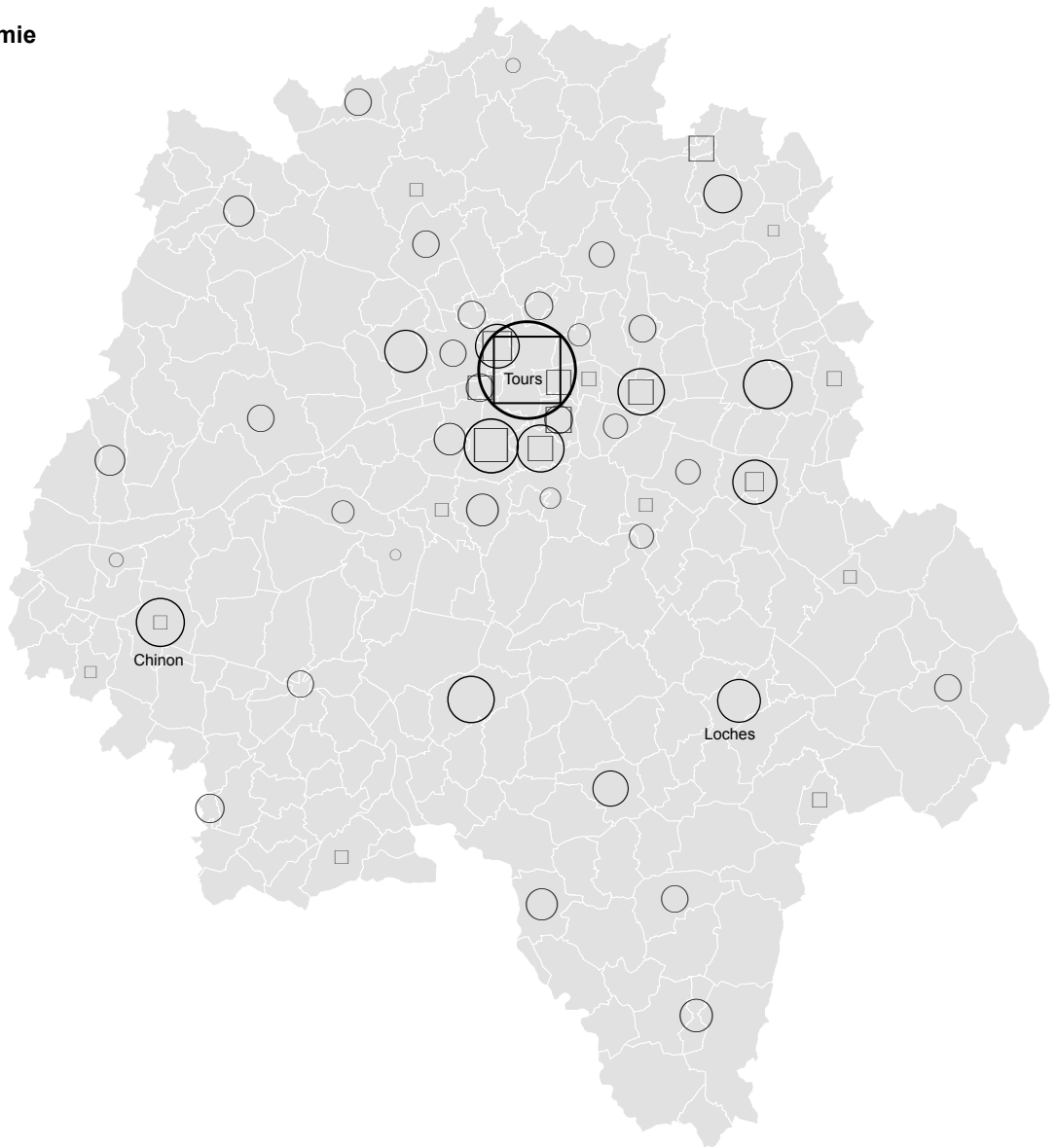
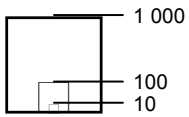
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil en hébergement permanent

EHPA et EHPAD



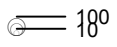
Résidence autonomie



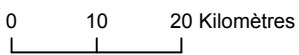
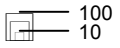
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil en hébergement permanent

EHPA et EHPAD



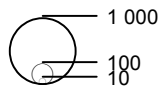
Résidence autonomie



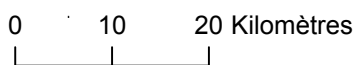
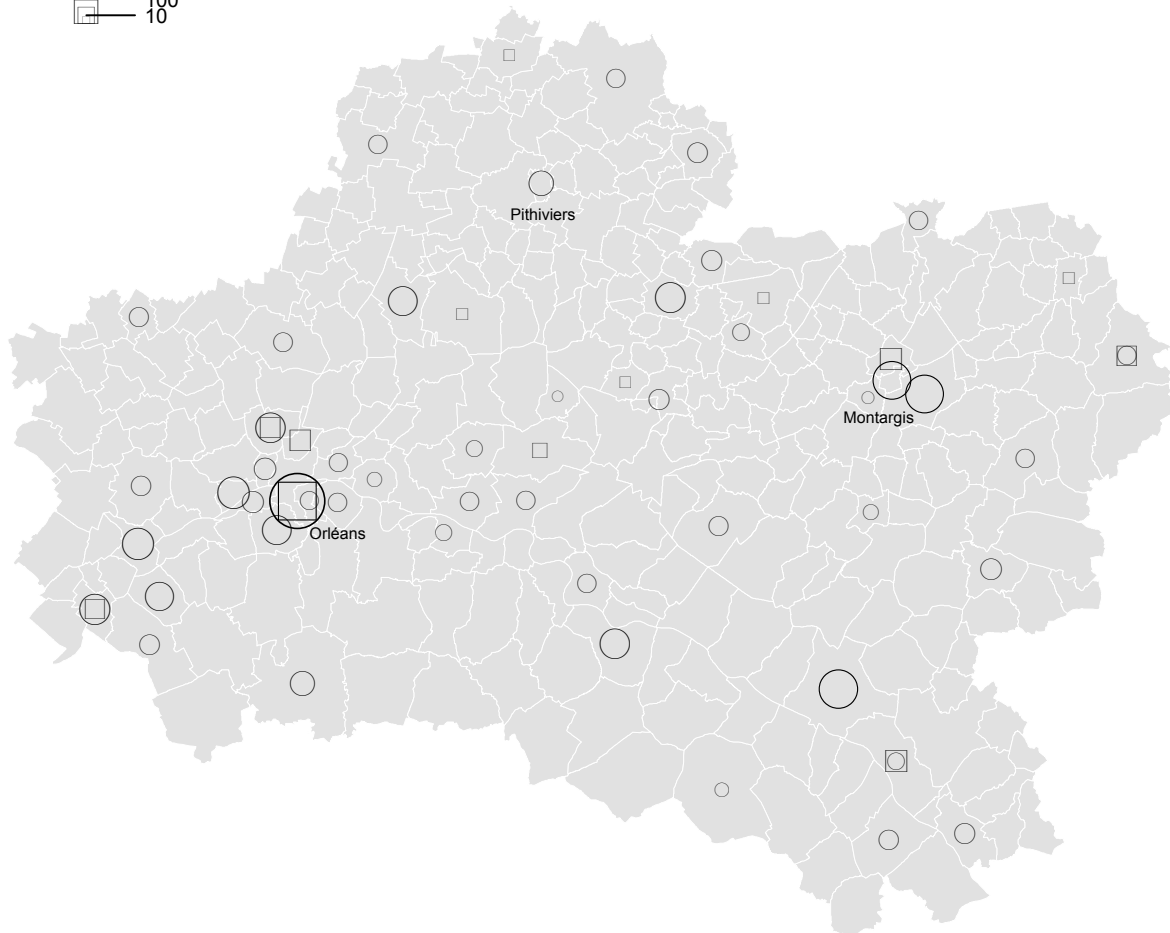
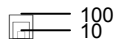
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil en hébergement permanent

EHPA et EHPAD



Résidence autonomie



Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

4.2 Offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

Fin 2021, la région compte plus de 4 250 places d'hébergement pour enfants et adolescents en situation de handicap. Le taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (hors Sessad, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) est de 8,6 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (7,1 % en France métropolitaine). En région, le taux varie de 6,9/1 000 jeunes de moins de 20 ans dans le Loiret à 12,0/1 000 dans l'Indre.

Le Centre-Val de Loire compte, fin 2021, près de 1 600 places en services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad). Le taux d'équipement global est de 2,6 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 3,3 places pour 1 000 en France métropolitaine. Des disparités départementales sont relevées variant de 0,6 % dans l'Eure-et-Loir à 4,4 % dans l'Indre-et-Loire.

Capacités d'accueil et taux d'équipement pour enfants et adolescents en situation de handicap selon les établissements dans les départements du Centre-Val de Loire fin 2021

Capacités	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre de places en Instituts médico-éducatifs (IME)	343	816	345	645	461	831	3 442	67 395
Nombre de places en Établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés	25	63	7	60	19	55	229	5 253
Nombre de places en Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	128	71	92	321	186	145	943	17 533
Nombre de places en Instituts d'éducation motrice (IEM)	54	0	62	60	0	57	233	7 589
Jardins d'enfants spécialisés	0	27	0	0	18	45	90	140
Nombre de places en Établissements pour jeunes déficients sensoriels ⁽¹⁾	0	116	0	50	0	80	246	7 184
Nombre de places en Établissements expérimentaux	0	0	24	0	0	0	24	613
Nombre de places en Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés	0	0	0	0	0	50	50	178
Nombre de places en Établissements d'accueil temporaire	0	0	0	0	0	0	0	209
Nombre de places en Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) ⁽²⁾	220	68	99	613	176	396	1 572	51 266
Nombre de centres médico-psycho-pédagogique (CMPP) ⁽³⁾	2	3	2	2	3	3	15	468
Nombre de centres action médico-sociale précoce (CAMSP) ⁽³⁾	4	2	8	3	1	3	21	338

SOURCES : STATISS 2022 (DREES, FINISS ; INSEE, ESTIMATIONS DE POPULATION 2022)

(1) RASSEMBLE TROIS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS: CEUX POUR DÉFICIENTS VISUELS, POUR DÉFICIENTS AUDITIFS ET POUR DÉFICIENTS AUDITIFS ET VISUELS

(2) SERVICES AUTONOMES ET SERVICES RATTACHÉS À UN ÉTABLISSEMENT

(3) LES CAPACITÉS NE SONT PAS MENTIONNÉES CAR CES STRUCTURES FONCTIONNENT EN FILES ACTIVE

Taux d'équipement	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Taux d'équipement en places dans les établissements pour enfants handicapés (hors Sessad, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) pour 1 000 habitants de moins de 20 ans	9,0‰	10,1‰	12,0‰	8,1‰	9,2‰	6,9‰	8,6‰	7,1‰
Taux d'équipement en places dans les Sessad pour 1000 habitants de moins de 20 ans	3,6‰	0,6‰	2,4‰	4,4‰	2,5‰	2,3‰	2,6‰	3,3‰

PLACES INSTALLÉES AU 31.12.2021 PAR CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENT - TAUX D'ÉQUIPEMENT

SOURCES : STATISS 2022 (DREES, FINISS; INSEE, ESTIMATIONS DE POPULATION 2022)

Nombre d'établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap dans les départements du Centre-Val de Loire (juillet 2021)

Nombre de structures

ITEP

□ 1

IME

△ 2

SESSAD

◇ 5

EEAP Polyhandicapés

○ 1

IEM

☆ 1



0 10 20 Kilomètres

Sources : Drees, Finiss (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Nombre de structures

Déficients sensoriels

○ 1

ITEP

□ 1

IME

△ 2

SESSAD

⬠ 4

EEAP Polyhandicapés

⬡ 1



Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Nombre de structures

ITEP

□ 1

IME

△ 2

SESSAD

◡ 2

EEAP Polyhandicapés

◡ 1

IEM

★ 1



0 10 20 Kilomètres

Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Nombre de structures

Déficients sensoriels

○ 1

ITEP

□ 2

IME

△ 2

SESSAD

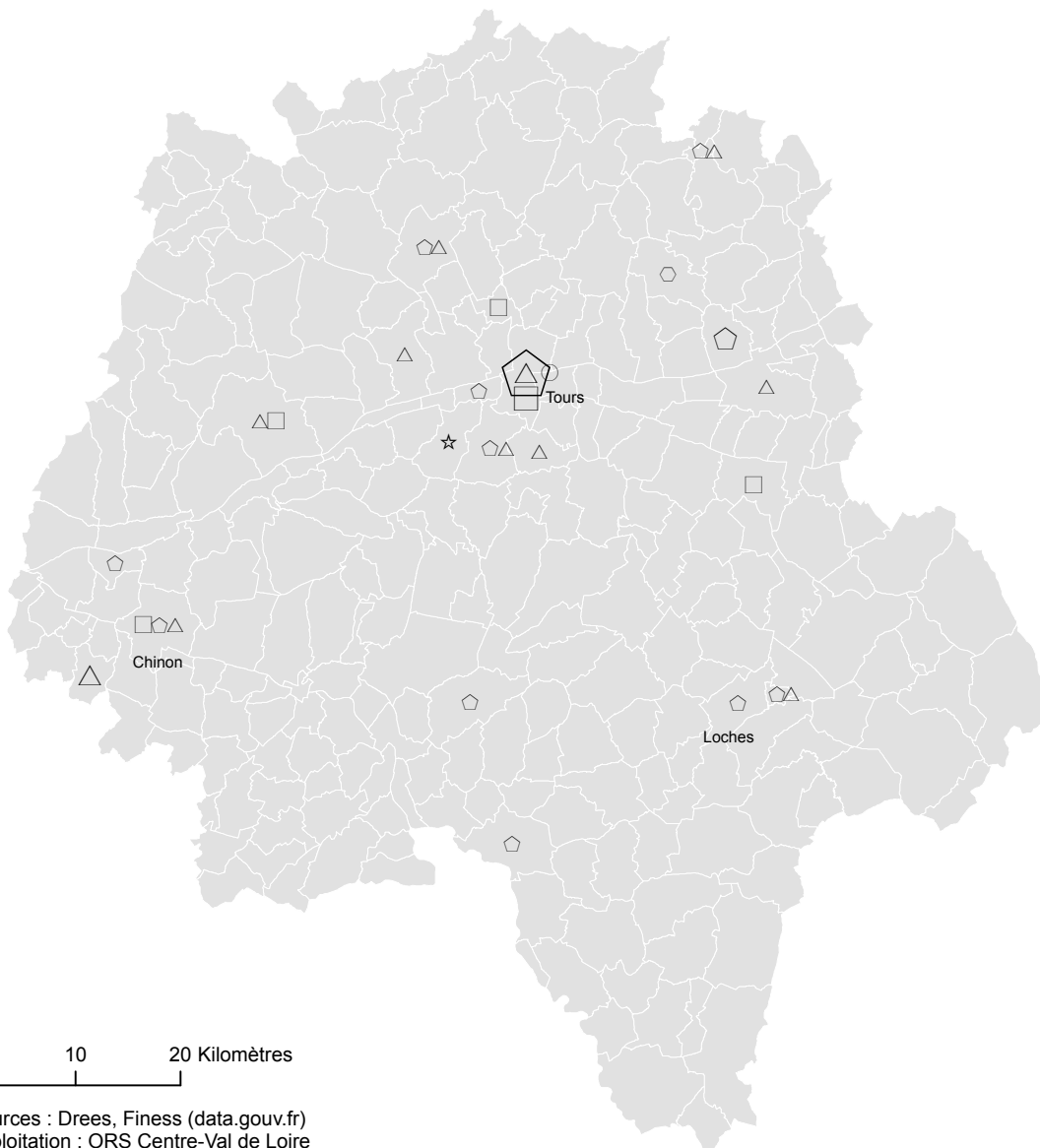
10
5
1

EEAP Polyhandicapés

○ 1

IEM

★ 1



Nombre de structures

ITEP
□ 1

IME
△ 1

SESSAD
10
5
1

EEAP Polyhandicapés
2



0 10 20 Kilomètres

Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Nombre de structures

Déficients sensoriels
○ 1

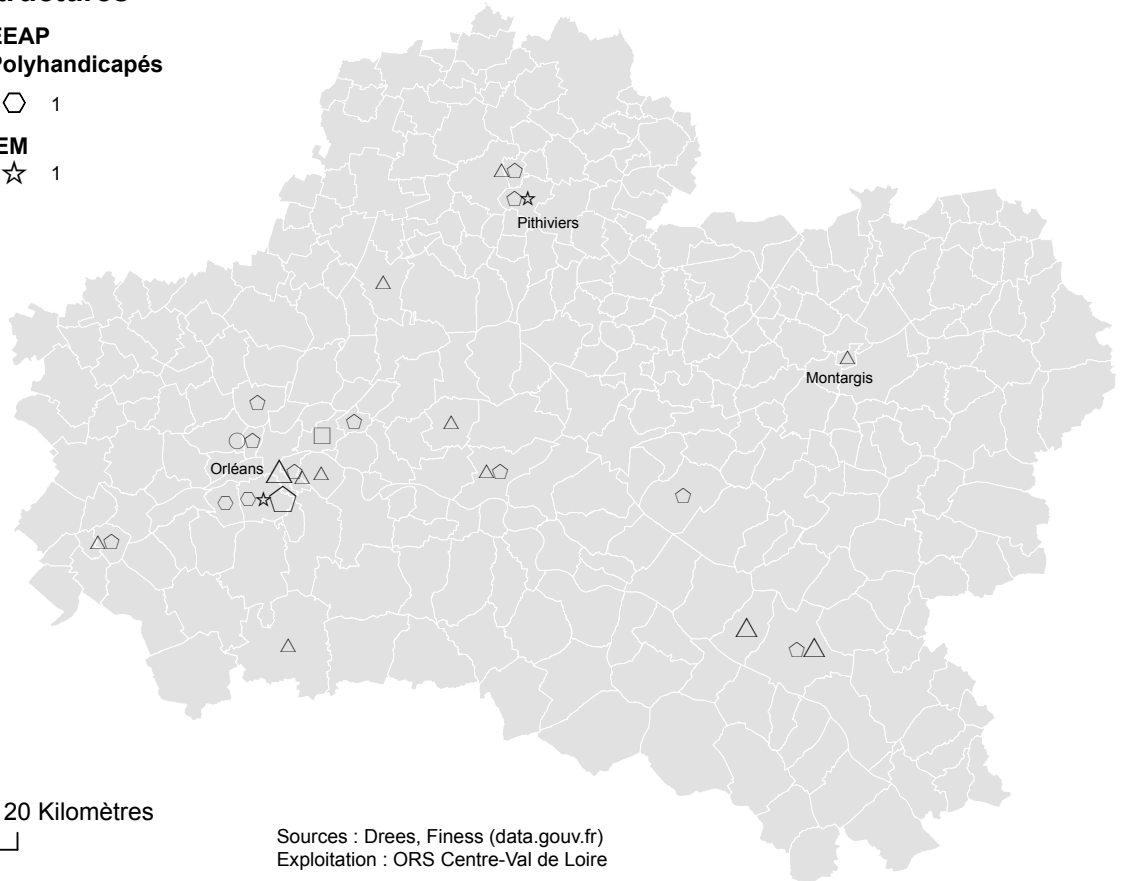
ITEP
□ 1

IME
△ 2

SESSAD
◡ 2

EEAP Polyhandicapés
◡ 1

IEM
☆ 1



4.3 Offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap

Fin 2021, la région compte plus de 6 800 places d'hébergement pour adultes en situation de handicap dont 934 en maison d'accueil spécialisé (MAS), 1 920 en foyer d'accueil médicalisé et établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM) et 3 962 en foyer de vie, foyer d'hébergement, foyer d'accueil polyvalent et établissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (EANM).

Le taux d'équipement régional en place d'accueil spécialisé pour adultes handicapés est de 0,7 place pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (1,1 ‰ en France métropolitaine). En région, le taux varie de 0,4/1 000 adultes dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire à 1,7‰ dans l'Indre.

Fin 2021, le taux d'équipement régional en place d'accueil médicalisé pour adultes handicapés est de 1,5 place pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (1,0 ‰ en France métropolitaine). En région, le taux varie de 1,0/1 000 adultes dans le Loiret à 2,2 ‰ dans l'Eure-et-Loir.

Le taux d'équipement régional en places dans les foyers de vie pour adultes handicapés est de 3,0 places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (2,4 ‰ en France métropolitaine). En région, le taux varie de 1,9/1 000 adultes dans le Cher à 5,2 ‰ dans l'Indre.

Fin 2021, la région compte près de 4 950 places en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) soit un taux d'équipement pour adultes handicapés de 4,1 places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (3,6 ‰ au niveau national). Des disparités à l'échelle des départements sont relevées. En effet, le taux varie de 3,7 ‰ dans l'Eure-et-Loir à 5,1 ‰ dans l'Indre.

Le Centre-Val de Loire compte fin 2021, 95 places d'accueil temporaire (hors accueil de jour) pour l'accueil de personnes en situation de handicap et 1 539 places d'accueil de jour.

L'offre de services pour adultes en situation de handicap est complétée par 2 167 places en services d'accompagnement à la vie sociale, médico-social pour adultes handicapés (SAVS et Samsah) et 390 places en service de soins infirmiers à domicile pour adultes handicapés (Ssiad + Spasad).

**Capacités d'accueil et taux d'équipement pour adultes en situation de handicap
selon les établissements ⁽¹⁾ dans les départements du Centre-Val de Loire fin 2021**

Capacités	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre de places Maison d'accueil spécialisée (MAS)	99	101	189	199	159	187	934	30 013
Nombre de places Foyer en d'accueil médicalisé (FAM) ⁽²⁾ et Établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM) ⁽³⁾	192	380	125	271	357	595	1 920	31 544
Nombre de places en Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels), Foyer d'hébergement, Foyer d'accueil polyvalent, Établissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (EANM) ⁽⁴⁾	543	775	351	1 052	493	748	3 962	95 055
Nombre de places en Établissement d'accueil temporaire	0	0	0	0	0	0	0	569
Nombre de places en Établissement expérimental	0	0	0	124	6	41	171	2 634
Nombre de places en Centre de rééducation professionnelle (CRP), Centre de pré-orientation (CPO), Unités évaluation réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UJEROS)	86	0	0	101	122	8	317	11 071
Nombre de places en Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	600	787	479	1 255	598	1 222	4 941	116 539
Nombre de places en Services d'accompagnement à la vie sociale, médico-social pour adultes handicapés (SAVS et Samsah) ⁽⁵⁾	276	284	441	468	295	403	2 167	52 896
Nombre de places en Service de soins infirmiers à domicile pour adultes handicapés (Ssiad + Spasad)	59	34	27	94	61	115	390	6 793
Nombre de places en accueil temporaire (hors accueil de jour) ⁽⁶⁾	18	16	9	12	18	22	95	2 437
Nombre de places en accueil de jour ⁽⁷⁾	72	107	68	592	146	554	1 539	36 631

Capacités	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans)	0,7‰	0,4‰	1,7‰	0,4‰	1,1‰	0,5‰	0,7‰	1,1‰
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans)	1,4‰	2,2‰	1,7‰	1,2‰	2,0‰	1,0‰	1,5‰	1,0‰
Taux d'équipement en places dans les foyers de vie (inclut les foyers occupationnels) (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans)	1,9‰	2,5‰	5,2‰	2,2‰	3,0‰	3,7‰	3,0‰	2,4‰
Taux d'équipement en places dans les Établissements et service d'aide par le travail (ESAT) (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans)	4,5‰	3,9‰	5,1‰	4,3‰	4,1‰	3,7‰	4,1‰	3,6‰

PLACES INSTALLÉES AU 31.12.2021 PAR CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENT - TAUX D'ÉQUIPEMENT

SOURCE: STATISS 2022 (DREES, FINISS; INSEE, ESTIMATIONS DE POPULATION 2022)

(1) EST COMPTÉE LA CAPACITÉ TOTALE DES ÉTABLISSEMENTS INDÉPENDAMMENT DE LA SPÉCIFICITÉ DES PLACES

(2) LES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS EN CATÉGORIE FAM SONT CEUX QUI DISPOSENT DE LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS, MÊME SI D'AUTRES TYPES DE LITS Y SONT PRÉSENTS

(3) LES EAM CORRESPONDANT À LA NOUVELLE DÉNOMINATION DES FAM, LA DIFFÉRENCE EST UNIQUEMENT ADMINISTRATIVE. DANS CETTE ÉDITION, CES DEUX CATÉGORIES SONT SOMMÉES

(4) LES EANM REMPLACENT DÉSORMAIS LES CATÉGORIES FOYER D'HÉBERGEMENT, FOYER DE VIE ET FOYER D'ACCUEIL POLYVALENT: COMME POUR LES EAM, POUR ÊTRE EN COHÉRENCE AVEC LA NOUVELLE NOMENCLATURE, DANS CETTE ÉDITION, NOUS COMPTABILISONS SUR UNE MÊME LIGNE LA CAPACITÉ DE TOUTES CES STRUCTURES (FOYER D'HÉBERGEMENT + FOYER DE VIE + FOYER D'ACCUEIL POLYVALENT + EANM)

(5) SERVICES AUTONOMES ET SERVICES RATTACHÉS À UN ÉTABLISSEMENT

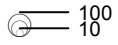
(6) EST COMPTÉ L'ENSEMBLE DES PLACES DE LA DISCIPLINE QUELLE QUE SOIT LA CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT

(7) EST COMPTÉ L'ENSEMBLE DES PLACES D'ACCUEIL DE JOUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES HANDICAPÉS

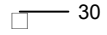
**Capacité d'accueil dans les établissements pour adultes en situation de handicap
dans les départements du Centre-Val de Loire en juillet 2021**

Capacité d'accueil

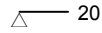
**Accueil et accompagnement
non médicalisé**



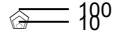
**Accueil et accompagnement
spécialisé**



**Accueil et accompagnement
médicalisé**



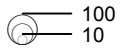
ESAT



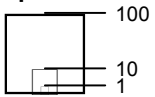
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil

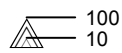
Accueil et accompagnement non médicalisé



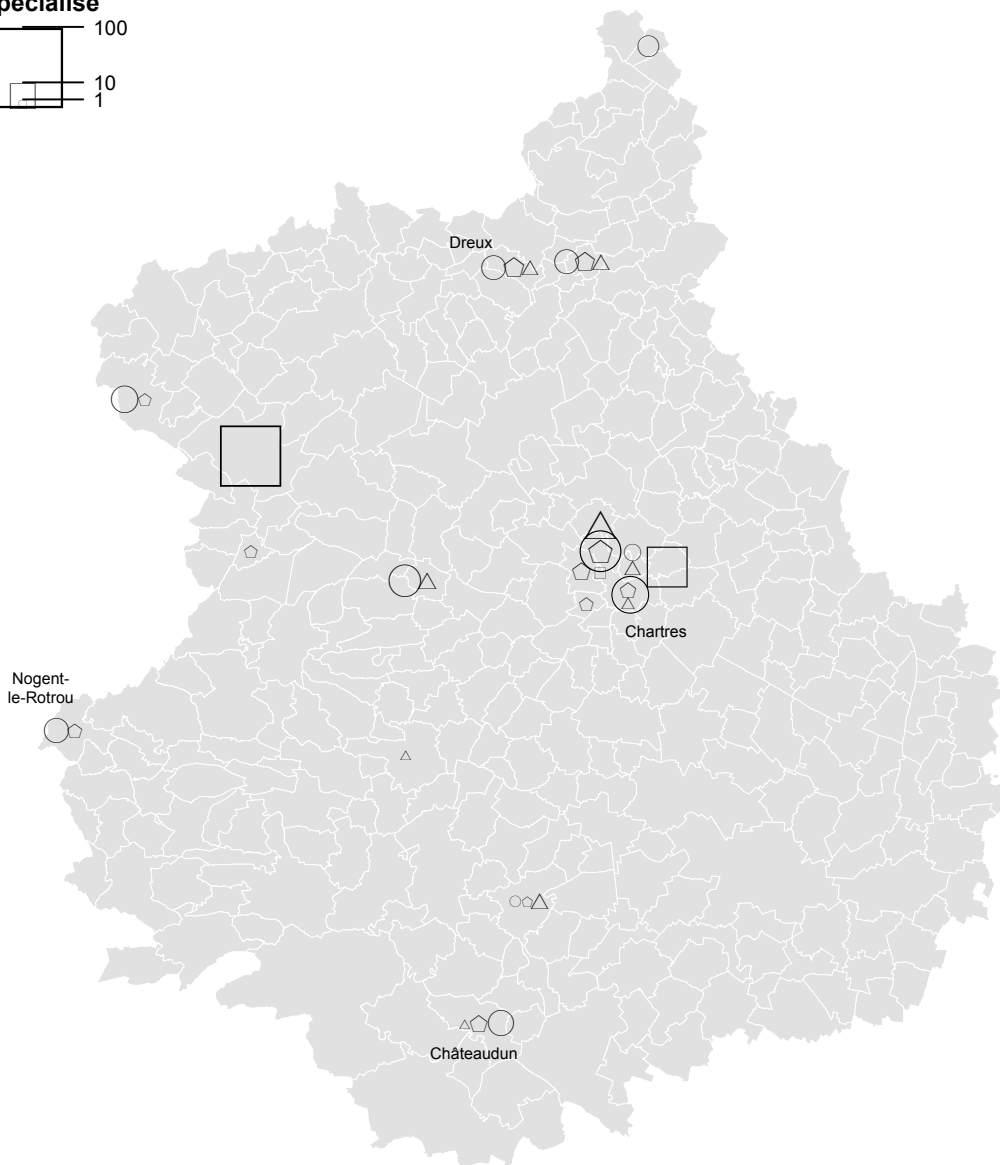
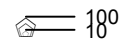
Accueil et accompagnement spécialisé



Accueil et accompagnement médicalisé



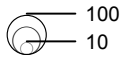
ESAT



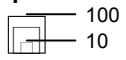
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil

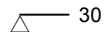
Accueil et accompagnement non médicalisé



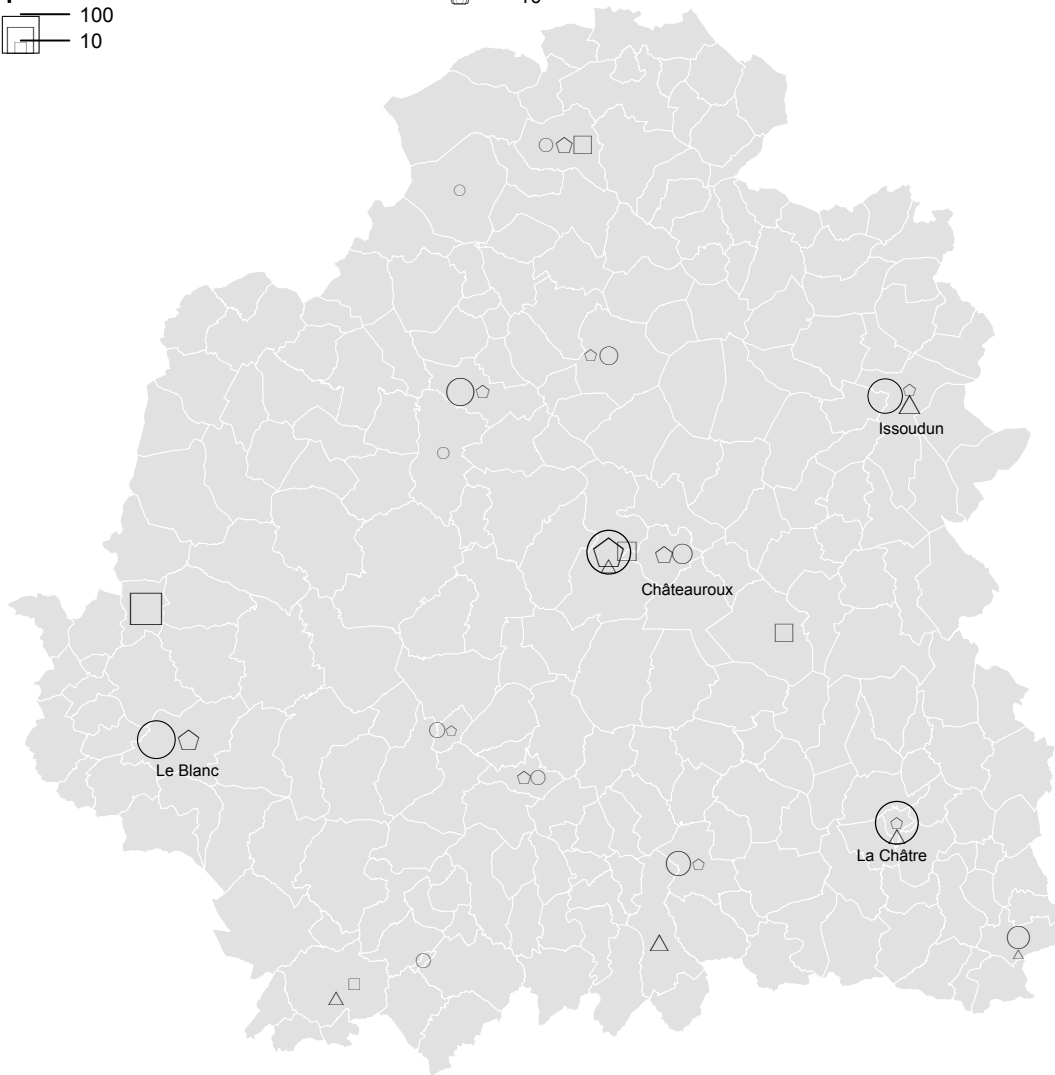
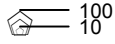
Accueil et accompagnement spécialisé



Accueil et accompagnement médicalisé



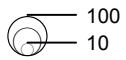
ESAT



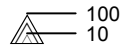
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil

Accueil et accompagnement non médicalisé



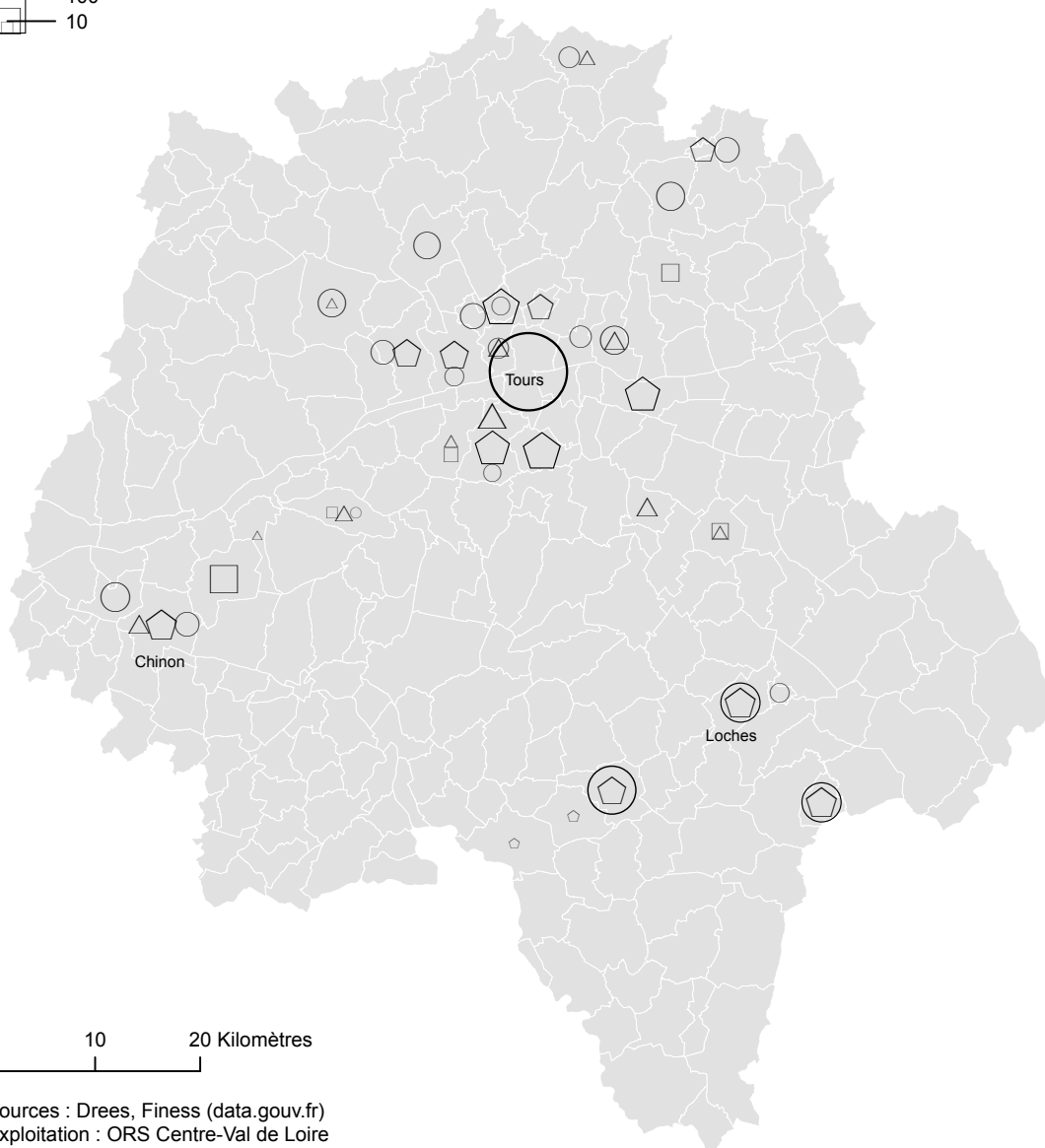
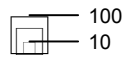
Accueil et accompagnement médicalisé



ESAT

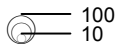


Accueil et accompagnement spécialisé

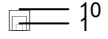


Capacité d'accueil

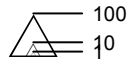
Accueil et accompagnement non médicalisé



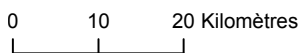
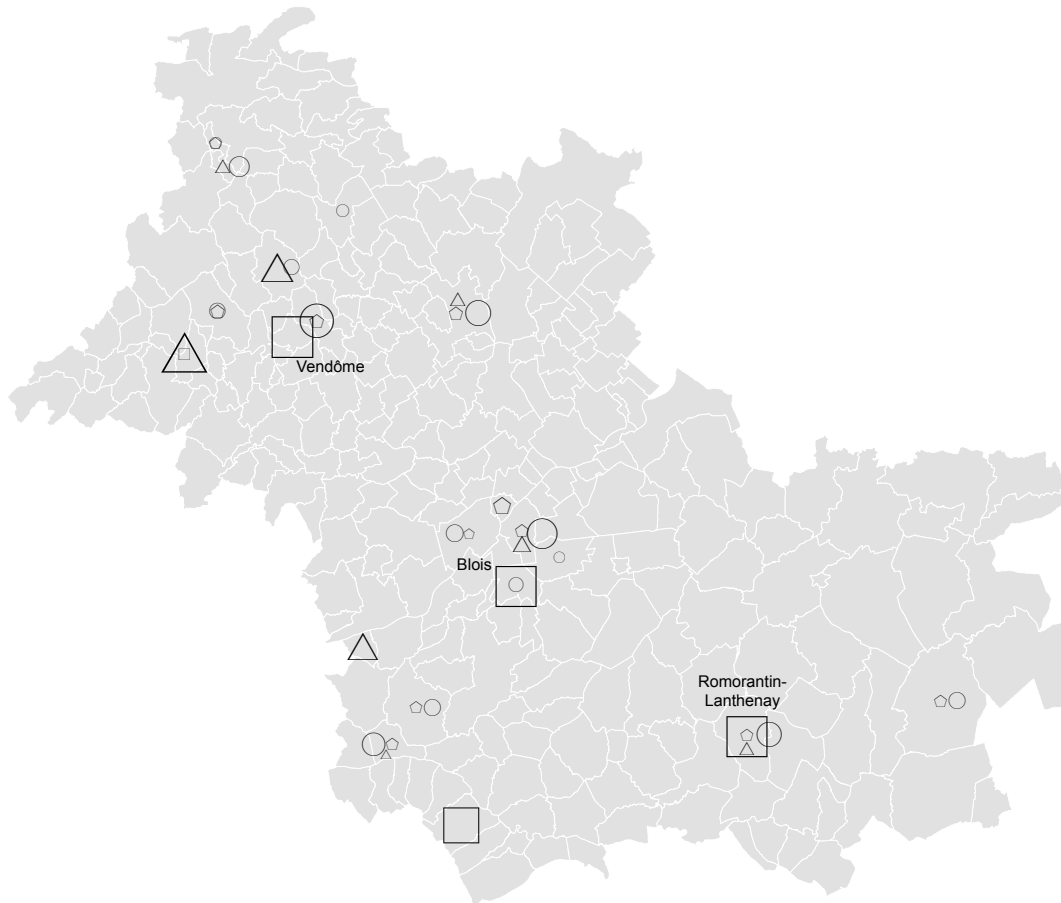
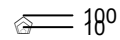
Accueil et accompagnement spécialisé



Accueil et accompagnement médicalisé



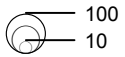
ESAT



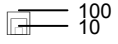
Sources : Drees, Finess (data.gouv.fr)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Capacité d'accueil

Accueil et accompagnement non médicalisé



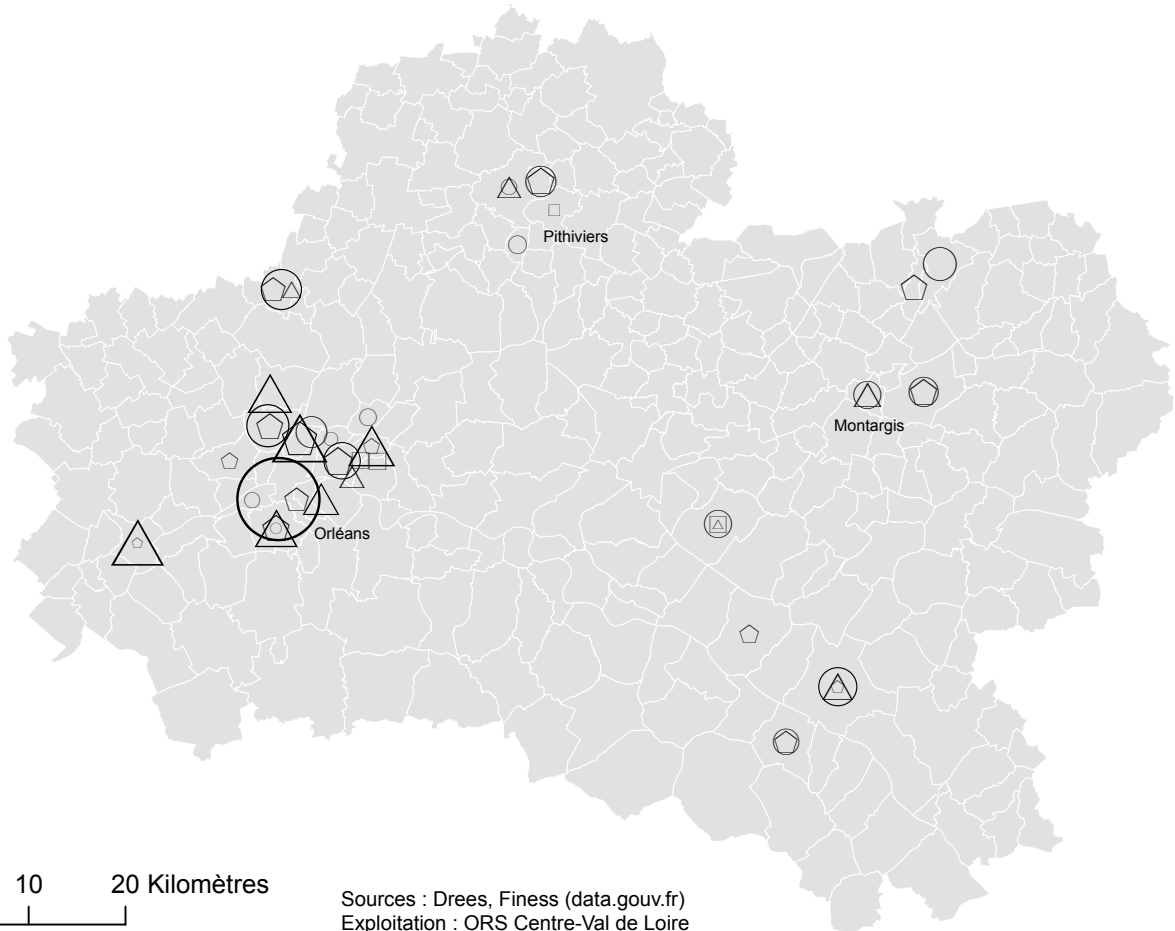
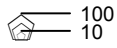
Accueil et accompagnement spécialisé



Accueil et accompagnement médicalisé



ESAT



Glossaire

A

- ACP**Anatomo-cytopathologiste
- ADÉLI**Automatisation des listes
- AIDAPHI** Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées
- AMARA** Association de la maison des adolescents et du réseau de l'adolescence
- APL** Accessibilité potentielle localisée
- APLEAT-ACEP** Association pour l'écoute et l'accueil en toxicomanie et addictologie - Association pour les clubs et équipes de prévention
- ATIH** Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
- AVC** Accident vasculaire cérébral

B

- BPCO** Bronchopneumopathie chronique obstructive

C

- CAARUD** Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
- CAMSP** Centre d'action médico-sociale précoce
- CCMU** Classification clinique des malades des urgences
- CDS** Centre de santé
- CDET** Caméra à scintillation avec détecteur d'émission de positons
- CEGIDD** Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
- CH** Centre hospitalier
- CHRO** Centre hospitalier régional d'Orléans
- CHU** Centre hospitalier universitaire
- CJC** Consultation jeunes consommateurs
- CMPP** Centre médico-psycho-pédagogique
- CNAMTS** Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
- COREVIH** Comité de coordination régionale de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine
- CPEF** Centre de planification et d'éducation familiale
- CPO** Centre de pré-orientation
- CPTS** Communauté professionnelle territoriale de santé
- CRCDC** Centre régional de coordination des dépistages des cancers
- CRP** Centre de rééducation professionnelle
- CSAPA** Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- CTR** Centre thérapeutique résidentiel
- ## D
- DCIR** Datamart de consommation inter régime
- DGOS** Direction générale de l'offre de soins
- DGS** Direction générale de la santé
- DHOS** Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins
- DOM** Département d'outre-mer
- DREES** Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

E

- EAM**Établissement d'accueil médicalisé
- EANM**Établissement d'accueil non médicalisé
- ECG**Électrocardiogramme
- EEAP**Établissement et service pour enfants et adolescents polyhandicapés
- EHPA**Établissement d'hébergement pour personnes âgées
- EHPAD**Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- ELSA**Équipe de liaison et de soins en addictologie
- ETP**Éducation thérapeutique du patient
- ETP**Équivalent temps plein
- EPSM**Établissement public de santé mentale
- ES**Établissement de santé
- ESAT**Établissement et service d'aide par le travail
- ESLD**Établissement de soins de longue durée
- ESP**Équipe de soins primaires

F

- FAM**Foyer d'accueil médicalisé
- FINESS**Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

G

- GHT**Groupement hospitalier de territoire

H

- HAD**Hospitalisation à domicile
- HPS**Human Papillomavirus

I

- IEM**Institut d'éducation motrice
- IME**Institut médico-éducatif
- INSEE**Institut national de la statistique et des études économiques
- IRDES**Institut de recherche et de documentation en économie de la santé
- IRM**Imagerie par résonance magnétique
- ITEP**Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
- IVG**Interruption volontaire de grossesse

L

- LBM**Laboratoire de biologie médicale

M

- MAS**Maison d'accueil spécialisé
- MCO**Médecine, chirurgie, obstétrique
- MDA**Maison des adolescents
- MILDECA** ... Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
- MSP** Maison de santé pluriprofessionnelle

O**ORS** Observatoire régional de la santé**ORU** Observatoire régional des urgences**P****PA** Personnes âgées**PMI** Protection maternelle et infantile**PMSI** Programme de médicalisation des systèmes d'information**PO** Polyvalent**PTSM** Projet territorial de santé mentale**R****RPPS** Répertoire partagé des professionnels de santé**S****SAE** Statistique annuelle des établissements**SAMSAH** Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés**SAMU** Service d'aide médicale urgente**SAVS** Service d'accompagnement à la vie sociale**SESSAD** Service d'éducation spéciale et de soins à domicile**SMUR** Structure mobile d'urgence et de réanimation**SNDS** Système national des données de santé**SNIIRAM** Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie**SPASAD** Service polyvalent d'aide et de soins à domicile**SRS** Schéma régional de santé**SSIAD** Service de soins infirmiers à domicile**SSR** Soins de suite et de réadaptation**STATISS** Statistiques et indicateurs de la santé et du social**SU** Service d'urgence**T****TEP** Tomographie à émission de positons**TSO** Traitement de substitution aux opiacés**U****UEROS** Unité d'évaluation de réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle**UNCAM** Union nationale des caisses d'assurance maladie**UNV** Unité neuro-vasculaire**USLD** Unité de soins de longue durée**V****VRS** Vers un réseau de soins

LA SANTÉ
EN CENTRE-
VAL DE
LOIRE

OFFRE

et recours
aux services de santé

2023